

Rapport d'activité 2022

sommaire

4. Édito





86. Relations partenariales

88. Fonctionnement et budget



édito

Comme chaque année, Tours Métropole Val de Loire, édite son rapport d'activité. Je suis très attaché à la nécessité pour notre institution de faire un point d'étape, ou plus exactement de considérer ce document comme une photographie de notre engagement sur une année complète.

Ce document a vocation à être partagé bien entendu, il est aussi important, à mon sens, qu'il soit une sorte de référence pour les élus métropolitains, mais également pour l'ensemble des élus municipaux des 22 communes membres. Vous le savez, la loi impose la réalisation de cette publication.



Je suis persuadé qu'il est important de rendre compte avec aussi comme objectif de souligner les efforts que réalisent chaque jour la Métropole grâce à ses élus et à l'ensemble de ses collaborateurs. Nos populations méritent cet engagement de tous les instants, notre territoire mérite cette belle énergie déployée.

Notre rôle n'est en aucun cas de venir se substituer aux communes qui doivent conserver le privilège de la proximité. En revanche, nous devons prendre très à cœur la nécessité d'être moteur de grands projets qui structurent et maillent notre territoire. L'année 2022, puisque c'est l'objet de ce

rapport, fut riche. Je vous laisse découvrir à travers ces pages l'implication des uns et des autres pour toujours aller plus loin. Signant cet éditorial, je mesure pleinement la fuite du temps. Une année passe tellement vite qu'il nous faudra redoubler d'efforts.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Frédéric Augis

Président de Tours Métropole Val de Loire



© Visadrone



**Quartier des Deux Lions
à Tours.**

Développement économique, formation, innovation, enseignement supérieur, tourisme, aménagement numérique du territoire

- 8 – Fédérer et soutenir les acteurs économiques du territoire
- 14 – Les parcs d'activités, une compétence métropolitaine
- 18 – Pour un aménagement numérique du territoire
- 20 – Des services numériques pour tous
- 21 – Enseignement supérieur, formation, apprentissage
- 23 – Une fréquentation satisfaisante pour les sites métropolitains
- 25 – Les contours de la politique touristique métropolitaine redéfinis
- 26 – Le cyclotourisme, un axe de développement conforté
- 27 – La batellerie : un soutien continu au tourisme fluvial

2,8 M€
financés

par la Métropole pour la création de la faculté d'odontologie

160 000 m²
d'immobilier
d'entreprises vendus

5 039 entreprises
créées sur le territoire métropolitain

17 nouvelles
entreprises
à MAME

390 entreprises
inscrites au Hub éco,
plateforme dédiée aux
acteurs économiques



Soirée de lancement
du Hub éco,
le 21 juin 2022.

Fédérer et soutenir les acteurs économiques du territoire

L'obtention et l'ouverture d'une faculté d'odontologie à Tours est à mettre au palmarès de l'année 2022, qui a vu par ailleurs l'ensemble des acteurs économiques se fédérer pour acter d'une stratégie "Filières", et engager une réflexion commune vers une stratégie "Foncière", lors des deux premières Conférences Consultatives des Acteurs Économique (CCAÉ), les 21 mars et 21 juin 2022.

Tours Métropole Val de Loire a également contribué au Schéma Régional de Développement économique, d'Innovation et d'Internationalisation qui acte de l'ambition collective de tout le territoire, et a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt «COP régionale» pour sa démarche de requalification et d'optimisation de ses parcs d'activités.



Lancement du Hub éco

Pour répondre aux besoins exprimés par les acteurs économiques : Tours Métropole Val de Loire a mis en place une plateforme collaborative, innovante, unique en France, dénommée Hub éco. Ses objectifs : se rapprocher de l'écosystème d'accompagnement, trouver en local des fournisseurs, des partenaires ou des clients, développer leurs activités, leurs ressources et leurs compétences.

À la fois offre gratuite de services aux entreprises et outil de la stratégie de développement économique et d'animation territoriale de Tours Métropole Val de Loire, le Hub éco met en visibilité, depuis son lancement le 21 juin 2022 : les savoir-faire présents sur le territoire, les ressources disponibles en mutualisation, partage ou réemploi, l'accompagnement dont peuvent bénéficier les entrepreneurs dans la concrétisation de leurs projets ou la résolution de leurs problématiques et les offres d'emploi.

Grâce à la mobilisation des services et des partenaires de Tours Métropole Val de Loire, le Hub éco comptait, au 31 décembre 2022, 390 entreprises inscrites et utilisatrices.

Le déploiement va se poursuivre et s'intensifier en 2023 avec l'arrivée d'une animatrice dédiée. Celle-ci est chargée de faire connaître l'outil et de l'animer, de faire émerger des problématiques communes et des ressources à partager ou réemployer, dans le cadre de rencontres informelles ou thématiques.

Immobilier d'entreprises

2022 a été une année exceptionnelle pour le marché de l'immobilier d'entreprises, avec près de 160 000 m² vendus, dont 31 000 m² de bureaux et 129 000 m² de locaux d'activités.

Participation à des salons et évènements

Très belle affluence au SIMI, du 6 au 8 décembre, au Palais des congrès de Paris, avec de nombreux acteurs régionaux de l'immobilier présents, et 51 nouveaux prospects rencontrés. Participation également à la première édition du Human Tech Days Live Tours le 2 juin, et à la Foire de Tours du 6 au 15 mai. Tours Métropole Val de Loire a par ailleurs accueilli les Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise, du 24 au 28 mai, rassemblant 2 500 participants venus de la France entière (dont des équipes des DOM) et le premier Forum des métiers du numérique à MAME, le 20 septembre.

À l'occasion du Top des Entreprises d'Indre-et-Loire, le 12 décembre, la Métropole a remis son prix spécial, unanimement salué, à LoValTech, startup spécialement créée pour développer et commercialiser le vaccin contre la Covid par pulvérisation nasale, une première mondiale.

Soutiens financiers apportés à des acteurs du développement économique

Plusieurs soutiens financiers en matière de développement économique ont été apportés en 2022 : à l'agence Tours X pour le TEDx Tours (10 000 €) ; à la BGE Touraine dans le cadre de la convention de partenariat destinée à accompagner les créateurs / repreneurs d'entreprises et l'organisation du défi interentreprises (20 000 €) ; à Initiative Touraine Val de Loire dans le cadre de ses missions (57 000 €) ; à la Maison des Cadres d'Indre-et-Loire (5 000 €) ; au Centre des Jeunes Dirigeants pour les Trophées de la Performance Globale (1 500 €) ; à l'association Projets pour le Val de Loire pour le salon Made in Val de Loire 2023 (15 000 €) ; à l'opération « Touraine, terre de réussite » du Medef (12 500 €) ; à Smart Base RH (30 000 €) ; à la Jeune Chambre Économique pour la 7^e édition de l'évènement

sportif et convivial « Bouge ta boîte » et le 68^e Congrès national de la JCE Française (20 000 €) ; à la CCI Touraine dans le cadre d'un programme d'actions annuel (28 000 €), comprenant le déploiement du Hub éco, et dans le cadre du financement de la plateforme Shop-in-Touraine (39 251 €) ; à la CMA 37 dans le cadre d'un programme d'actions annuel (28 000 €) comprenant le déploiement du Hub éco ; à l'Université de Tours dans le cadre du pôle Pepite, ex Créa campus (14 000 €) ; à l'Université de Tours pour l'évènement Polytech 3D organisé par Polytech Tours (5 000 €) et dans le cadre du soutien au projet

Soutien à l'entrepreneuriat

Tout comme en 2021, le contexte économique n'a pas freiné la création d'entreprises. En 2022, le nombre d'entreprises créé s'élève à 5039 entreprises sur le territoire de la Métropole, tous secteurs confondus (contre 4207 en 2020 ; 3999 en 2019 et 3521 en 2018 – Source INSEE 2022).

Autres actions menées en faveur de l'entrepreneuriat :

- Renouvellement de la convention annuelle avec la Maison des Cadres d'Indre et Loire (5000 €).
- Suivi de la mise en place d'une nouvelle convention de revitalisation par Hutchinson, destinée à compenser la suppression de 51 emplois sur le territoire d'ici à fin décembre 2025.
- Participation aux réunions du comité de coordination 37 (CCT 37) et d'Ingénierie de projets (IP 37) mises en place par l'agence de développement économique Dev'Up avec l'ensemble des développeurs économiques d'Indre-et-Loire.
- Permanence aux cafés de la Création, dispositif mis en place par le Crédit Agricole destiné à permettre aux porteurs de projet du territoire de venir rencontrer, sans rendez-vous, tous les 1^{ers} jeudis matins de chaque mois, à MAME, les acteurs de la création d'entreprises (avocats, banquiers, experts comptables, chambres consulaires, Pôle Emploi...) et leur permettre ainsi de faire avancer leur projet.
- Accompagnement financier et humain du Pôle PEPITE Centre Val de Loire, (Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert, et l'Entrepreneuriat en région Centre-Val de Loire) qui accompagne chaque année 1000 étudiants à la création d'entreprises.

2500
participants

aux Jeux Nationaux
du Sport d'Entreprise



MAME, Cité de la Création et de l'Innovation de Tours Métropole Val de Loire

MAME est un lieu d'exception pour entreprendre, échanger et innover, dans lequel se croisent quotidiennement près de 600 personnes, et qui accueille de nombreux événements d'initiatives diverses (résidents, Métropole, Ville de Tours, partenaires, industriels, associations...), hors période COVID.

En 2022, les recettes ont augmenté de 13% par rapport à l'année 2021, avec un total de 789 000 € TTC, les dépenses restant fixes à 600 000 €. Les recettes de l'évènementiel ont progressé de 93%, la qualité des prestations et les investissements réalisés dans le matériel, ayant permis d'asseoir la légitimité de MAME à accueillir des événements majeurs, entrepreneuriaux.

En 2022, le taux d'occupation a été de 96% en moyenne, avec 79 entreprises hébergées. Ayant achevé les travaux de leurs nouveaux locaux, ou conquis par le télétravail, ou encore ayant atteint la durée limite de séjour, des résidents ont quitté MAME après plusieurs années de présence, comme NORSYS, KIZE, LA MOBILERY, EMBIPACK ou RHAPSODY, mais dix nouveaux arrivants ont aussi rejoint cette entrepreneuriale et innovante communauté :

- LOVALTECH qui développe un vaccin à administration nasale anti-COVID, capable d'arrêter la transmission du virus – quel que soit le variant, innovation mondiale.
- BICOME, agence de consulting qui accompagne les entreprises dans leur digitalisation par des outils Microsoft.
- SPITHA PYXIDA, courtier d'inspiration, spécialisé dans le développement des organisations

par l'innovation, le développement durable et le coaching professionnel.

- APODIS, connecte par une application mobile et web, les acteurs du médicament autour du patient, pour l'accompagner dans le bon usage et l'observance de son traitement.
- ORGASOFTWARE, éditeur de logiciels qui optimisent les relations internes et externes de l'entreprise.
- ADROCKTV-PUBSTACK, plateforme SaaS dotée de capacités d'analyse et d'automatisation.
- PIXEL PLAYERS, réseau de professionnels du divertissement digital. Ils rassemblent et coordonnent les acteurs, les moyens et les activités du secteur du divertissement digital, du jeu vidéo et de l'e-sport, et toutes actions favorisant le développement et l'attractivité de cette industrie dans la région Centre-Val de Loire.
- DA VINCI LABS, vise à concilier innovation technologique et développement durable en créant des espaces physiques permettant à tous les acteurs (citoyens, entrepreneurs, chercheurs, industriels et décideurs) d'expérimenter des technologies capables de répondre aux grands problèmes sociétaux de notre époque.
- WEPLUS, agence de production audiovisuelle, WePlus est spécialisée dans la création de contenus vidéos : film promotionnel et institutionnel, motion design, interview, captation d'événement, reportage, clip.
- RINGO STUDIO, association de graphistes indépendants, auparavant résidents de MAME (Badak, 3GK).
- GERMINAL, association qui soutient, accompagne et finance l'entrepreneuriat local et éco-responsable.

de recherche Micromonkey (5 000 €) ; à Valesens pour la deuxième édition du concours « Mon Beau Déchet » (14 000 €) ; à Digital Loire Valley (30 000 €), l'association porteuse des labels Communauté French Tech et French Fab, dont le démarrage a été remarqué, car remarquable ; au nouveau cluster du Divertissement Digital, porté par l'association Pixel Players qui vient fédérer les nombreuses entreprises de la filière présentes sur le territoire (30 000 €) ; à France Active dans le cadre du dispositif Efferve'sens (17 500 €) et à la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) pour l'organisation, en collaboration avec France Active Centre Val de Loire, URSCOP et ID37, d'un évènement, dans le cadre du Mois de l'ESS, permettant de valoriser et développer les coopérations autour de projets engagés, portés sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire (7 500 €).

Les adhésions 2022 de Tours Métropole Val de Loire : Club de l'Immobilier de Touraine (500 €), Initiative Val de Loire (2 000 €), Réseau des Collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (1 000 €) et Agence Régionale de Développement économique Dev'Up (5 000 €).

Une économie de proximité

Dans le cadre de la convention avec le réseau Initiative Touraine Val de Loire dont l'objectif est d'accorder des prêts d'honneur à taux 0 aux créateurs et repreneurs d'entreprises, 83 projets de création ou reprise d'entreprises ont été examinés sur le territoire métropolitain. Près de 570 000 € de prêts d'honneur ont été octroyés pour les 72 dossiers validés.

Dans le cadre du soutien aux entreprises, le dispositif Fonds de rénovation des façades commerciales contribue à la redynamisation des commerces de proximité présents dans les centralités et les quartiers au plus près des habitants. 8 dossiers ont été validés en 2022 (dont 7 sur la Ville de Tours), contre 14 en 2021, pour un total de 25 500 € de subventions attribuées. La convention pluriannuelle (2022-2024) avec la Chambre de

Métiers et de l'Artisanat d'Indre et Loire apporte de nouvelles données statistiques sur l'activité artisanale, donne une mission aux consulaires pour l'accompagnement au déploiement et à l'animation du Hub Éco, et permet également la pré-instruction des dossiers du dispositif d'aide métropolitain « Fonds de rénovation des façades commerciales » (< 10 dossiers/an). Par ailleurs, elle a mis en valeur les Métiers d'art avec la présentation de plus d'une douzaine de métiers pendant la Foire de Tours, sur le stand de Tours Métropole Val de Loire.

À noter aussi, la signature d'une nouvelle convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine sur le même principe que celle signée avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre et Loire.

83 projets
de création ou reprise
d'entreprises ont été examinés
sur le territoire métropolitain

Près de
570 000 €

de prêts d'honneur ont été octroyés
pour les 72 dossiers validés



Économie Sociale et Solidaire et économie circulaire

Économie sociale et solidaire

Sur la base des réflexions menées dans le cadre du groupe de travail Économie Sociale et Solidaire (ESS) émanant de la commission développement économique, un plan d'actions a été mis en œuvre en collaboration avec la CRESS, France Active, l'URSCOP et ID37. L'ambition est de contribuer au développement de l'entrepreneuriat ESS et à favoriser les coopérations entre les acteurs économiques et institutionnels autour de projets engagés. Le budget de 25 000 € alloué en 2022, a permis de financer deux actions fortes :

- Le soutien, par un abondement de 1 000 €, à dix projets ESS financés dans le cadre de la plateforme de financement participatif Efferve'sens, animée par France Active Centre Val de Loire. Ont ainsi pu être soutenus : Veloop, Vers de Tours, Freebulle, Sens Nomades, le Groupe K, Pih Poh, Annaba, Handisport 37. Trois projets retenus ont reporté leur campagne de financement participatif : Bédélire, la Protection Civile et le Troglo

- Un événement organisé le 15 novembre à MAME, dans le cadre du Mois de l'ESS, pour valoriser et développer les coopérations autour de projets engagés portés sur le territoire de la Métropole.

Économie circulaire

En 2022, Tours Métropole Val de Loire a soutenu la deuxième édition du programme Mon Beau Déchet, par une subvention de 14 000 € à l'association VALESENS. Il s'agissait de concevoir et fabriquer de nouveaux objets à partir du synderme (nouvelle matière obtenue par le broyage des chutes de cuir et l'ajout de résine naturelle). Cette association, labellisée PTCE par l'État en fin d'année 2022, travaille également sur la valorisation des déchets domestiques en mobilier design. Un premier marché a été conclu avec Ligéris pour l'équipement des chambres étudiantes de la future résidence Grammont dans un style typé années 50.

Et le déploiement de la signalétique des pôles commerciaux de proximité et des places de marchés principalement sur les communes de Tours et de Joué-lès-Tours (implantation en complément).

En 2022, le pari de construire collectivement une marketplace locale a également été réussi avec le lancement officiel de Shop-in-Touraine au mois de mai. L'objectif est de pouvoir proposer une plateforme marchande regroupant les commerçants du territoire départemental afin de leur permettre d'augmenter leur zone de chalandise et de générer du business complémentaire par leur présence sur une vitrine numérique locale collective ayant plus d'audience que des initiatives individuelles. Au 31 décembre 2022, plus de 200 professionnels

Commander en ligne chez son commerçant local favori, c'est désormais possible via [Shop-in-touraine.fr](https://shop-in-touraine.fr)



62 000 produits
référéncés

Plus de
200
professionnels
inscrits

Plus de
1 600
commandes
enregistrées

étaient présents sur Shop-in-Touraine, générant plus de 62 000 produits référencés. Plus de 1 600 commandes ont été enregistrées, très majoritairement passées par des consommateurs hors du département, pour un chiffre d'affaires cumulé de plus de 74 000 €. Il faut également prendre en compte l'impact positif mais plus difficilement mesurable de cette plateforme qui permet de faire découvrir les boutiques et les produits aux consommateurs locaux qui peuvent directement faire leurs achats en boutique.

Enfin, pour faire suite à une rencontre entre Tours Métropole Val de Loire, la Ville de Tours et le Groupe la Poste en 2022, il a été décidé de travailler conjointement sur la thématique des livraisons urbaines durables. Les principales actions à mener ont été formalisées dans une convention, et seront travaillées et mises en œuvre pendant les cinq prochaines années. Cette démarche associe étroitement le Syndicat des Mobilités de Touraine au titre du Plan de Déplacement Urbain notamment, et également le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale.

Pépinières d'entreprises

Sur 1 200 m² chacune, les pépinières d'entreprises sont des outils de développement économique de Tours Métropole Val de Loire, destinées à offrir aux jeunes entreprises des conditions favorables d'implantation et de développement.

Recherche et innovation

Les pôles de compétitivité reposent sur des ancrages territoriaux forts et travaillent au développement de projets collaboratifs innovants de recherche et de développement (R&D) dans les filières industrielles et les technologies de pointe. La phase 5 de labellisation des pôles de compétitivité s'inscrit dans la stratégie France 2030. Tours Métropole Val de Loire a apporté son soutien aux candidatures à cette nouvelle labellisation, des trois pôles de compétitivité présents sur le territoire : S2E2 (Smart electricity cluster), Cosmetic Valley et DREAM (Durabilité de la Ressource en Eau Associée au Milieux).

Autres actions menées :

- Poursuite du soutien financier aux pôles de compétitivités DREAM (10 000 €), Cosmetic Valley (38 000 €), S2E2 (100 000 €) et au cluster Polepharma (47 500 €).
- Soutien financier à la Cosmetic Valley s'élevant à 15 000 € pour l'organisation du Congrès Sensory à Tours, le 23 mars 2023.
- Poursuite de l'investissement dans la plateforme technologique CERTeM 5.0, avec l'attribution d'1M€ par an dans le cadre de la convention 2021-2025.



Pépinière d'entreprise à Tours.

Ouvertes en 2012, les pépinières d'entreprises de Tours Métropole Val de Loire achèvent leur première décennie, dont la célébration interviendra début 2023. Au 31 décembre 2022, la Pépinière « Start'inbox » de Tours accueillait 23 entreprises totalisant 53 emplois et 15 domiciliations simples, et la pépinière « Start'ère » de Joué-lès-Tours, 17 entreprises pour un total de 64 emplois et 5 domiciliations simples, soit un total de 40 entreprises représentant 117 emplois sur les deux sites. La prestation de gestion de ces équipements représente un coût annuel de 358 000 €, et génère en moyenne 190 000 € de recettes pour Tours Métropole Val de Loire.

Le Fonds d'investissement Loire Valley Invest

Le fonds Loire Valley Invest, créé en 2017 à l'initiative des Métropoles d'Orléans et de Tours, et géré par Go Capital, est dédié aux investissements auprès de jeunes entreprises innovantes de la Région Centre-Val de Loire. Il permet aux startups implantées en région de renforcer leurs fonds propres et d'accélérer leur dynamique de croissance en France ou à l'international. La contribution en 2022 était de 200 000 € (sur un total de participation prévu pour 2 M€).

Au 31 décembre 2022, le portefeuille de participations comptait 20 sociétés actives (dont 7 dans la métropole tourangelle, sur 9 en Indre-et-Loire), avec quatre nouveaux investissements. Le montant des redistributions au bénéfice de Tours Métropole Val de Loire s'élève à 71 200 € pour 2022, soit 279 000 € depuis 2018.

Go Capital a proposé à Tours Métropole Val de Loire de souscrire à un nouveau fonds : Loire Valley Invest II, afin de favoriser la croissance de startups et d'entreprises innovantes sur le territoire. En novembre 2022, la Métropole a répondu favorablement à une souscription à hauteur de 2 M€ sur 6 ans, dans le cadre de sa politique de soutien au développement économique et à l'innovation sur le territoire. —

Les parcs d'activités, une compétence métropolitaine

Saint-Pierre-des-Corps : parc d'activités des Yvaudières

Créé dans les années 70, le parc d'activités des Yvaudières accueille des entreprises industrielles et ferroviaires qui emploient près de 2 000 salariés. Réunies au sein d'une association dénommée SEGMY depuis la fin d'année 2018, les entreprises travaillent avec Tours Métropole Val de Loire à la définition d'un projet de requalification des espaces publics : avenue Yves Farge, rue des Yvaudières et rue des Magasins Généraux. Le projet consiste à requalifier et reconfigurer ces voies pour qu'elles accueillent, dans un cadre plus confortable, sécurisé et végétalisé, les différents modes de déplacements (VL, PL, locomotives, cycles et piétons). À la suite de la concertation avec les entreprises et de la validation de l'Avant-Projet en fin d'année 2022, les travaux commenceront en fin d'année 2023 sur un premier tronçon situé à l'Est de l'avenue Yves Farge. Les autres tronçons feront l'objet de travaux jusqu'en 2026.

La Riche : parc d'activités Saint-Cosme

L'année 2022 a été consacrée à la réalisation de diagnostics techniques des espaces publics (voirie et réseaux), ainsi qu'à une réflexion sur la thématique du risque inondation en lien avec le Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) de la Métropole. En effet, la réduction de la vulnérabilité au risque inondation du parc dans son ensemble (espaces publics et espaces privés occupés par les entreprises), est au cœur de la stratégie de requalification. Il s'agit, pour la prochaine étape, de fédérer les entreprises du parc autour de cette thématique à enjeux, pour les accompagner dans la détermination de leur vulnérabilité au risque inondation, puis d'élargir la réflexion à l'échelle du parc d'activités afin d'élaborer collectivement le projet global de requalification en intégrant les problématiques d'optimisation foncière et le risque inondation (en matière d'aménagement comme d'organisation).

Luynes : parc d'activités Les Pins

Afin de faciliter la commercialisation des derniers fonciers disponibles (dont les superficies ne correspondaient pas à la demande enregistrée), représentant 1,3 ha, et dans un souci d'optimisation des emprises cessibles, un programme de travaux a été établi pour procéder à l'extension de la voirie interne et des réseaux. Les grands lots ont ainsi pu être

Près de

2 000
salariés

sont employés dans les
entreprises industrielles
et ferroviaires du parc
d'activités des Yvaudières

Le parc d'activités Saint-Cosme à La Riche.



découpés pour mieux répondre à la demande. Ce programme intègre la réalisation de places de stationnements pour véhicules légers sur l'espace public, pour satisfaire un besoin identifié. L'année 2022 a été consacrée à l'élaboration des documents administratifs (permis d'aménager, dossier d'appel d'offres) ainsi qu'à la pré-commercialisation de certaines parcelles. La réalisation des travaux et la commercialisation des derniers terrains sont prévues pour l'année 2023.

Mettray : parc d'activités Les Gaudières

La Convention Publique d'Aménagement, confiée à la SET pour l'opération d'extension du parc d'activités Les Gaudières, court jusqu'en 2026. Au cours de l'année 2022, les études pré-opérationnelles ont été poursuivies et l'étude environnementale a mis en évidence la présence sur le site d'espèces protégées. Ceci a induit le gel d'une emprise de 4,5 ha sur les 9,5 ha d'espaces cessibles envisagés, ainsi que l'adaptation du programme d'aménagement. L'année 2023 sera consacrée aux phases administratives (dépôt du permis d'aménager, programmation des fouilles archéologiques...) en vue de la précommercialisation et de la réalisation des travaux de viabilisation.

Joué-lès-Tours : parc d'activités de La Liodière

Le parc d'activités de la Liodière n'a pas fait l'objet de cession foncière en 2022. Trois parcelles de 8 090 m², 16 000 m² et 8 557 m², ont fait l'objet d'offres foncières sur lesquelles deux



Parc d'activités de la Liodière à Joué-lès-Tours.

entreprises ont finalement annulé leur projet. La troisième étudie le réaménagement et une optimisation de sa parcelle actuelle. Trois des 4 projets finalisés en 2021 ont ouvert leurs portes (Mondial Box, Light animation et Spie Nucléaire). Seul le bâtiment d'Alfi Turbo devrait n'être livré qu'en 2023. L'entreprise Boutillet, quant à elle, implantée sur le parc d'activités de La Liodière depuis 2018, a inauguré ses nouveaux locaux en octobre 2022. Enfin, une parcelle vendue en 2017 à la Société 2D Construction accueillera prochainement la réinstallation, en façade, de l'espace carrosserie dans ses propres locaux. Un bâtiment divisible à la demande est toujours en cours de commercialisation.

Fondettes : parc d'activités Les Deux Croix

Ce parc est géré en direct par les services métropolitains en coordination avec les services de la Ville de Fondettes depuis 2021. Les contacts avec les porteurs de projets se sont poursuivis et se sont concrétisés en 2022 : l'Office notarial Olivier Martini, Nicolas Chevron, Xavier Beaujard et Thibault Martini, déjà implanté sur Fondettes, avec la vente d'une parcelle de 3 065 m² (35 salariés) ; et le pâtissier Nicolas Léger qui a emménagé en octobre 2022 dans son laboratoire de fabrication sur une parcelle de 2 050 m² (12 salariés).

Fondettes : nouveau pôle économique

L'année 2022 a été marquée par la reprise des études environnementales par la SET, aménageur pour le compte de Tours Métropole Val de Loire, qui ont révélé la présence de zones humides. Un travail d'itération avec les services de l'État permet aujourd'hui d'envisager un plan d'aménagement optimisé de 13 hectares, dans le respect de la démarche « Éviter-Réduire-Compenser ».





© Visadrone



Parc d'activités de La Vrillonnerie à Chambray-lès-Tours

Chambray-lès-Tours : parc d'activités de la Vrillonnerie Sud

Créé en 2008, le parc d'activités de la Vrillonnerie Sud, qui s'étend sur 14 hectares, fait l'objet d'une Convention Publique d'Aménagement confiée à la SET qui arrive à échéance en juin 2023. Ce parc est presque totalement commercialisé. En 2022, 2,3 hectares ont été vendus pour l'implantation d'entreprises artisanales. Il reste deux lots représentant une superficie de 1,6 hectares sous promesse de vente qui devraient se régulariser en 2023.

Parçay-Meslay et Chanceaux-sur-Choisille : parc d'activités du Cassantin

Avec un plan masse faisant désormais l'unanimité, les procédures de révision allégée du PLU de Parçay-Meslay et de modification du programme de la ZAC sont prêtes à être

27 ha

Superficie de l'extension Nord du parc d'activités du Cassantin

100 000 m² de bâtiments

seront accueillis dans ce futur secteur dédié à l'activité économique

engagées pour permettre la mise en œuvre de l'extension Nord du parc d'activités du Cassantin sur une superficie de 27 ha. En collaboration étroite avec la SET, le groupe AX TOM se chargera de l'aménagement et de la commercialisation de ce futur secteur dédié à l'activité économique qui permettra, à terme, d'accueillir plus de 100 000 m² de bâtiments.

Par ailleurs, 2022 a permis la vente effective d'un lot de 4 000 m² au profit de la société Intermed Distribution, dont le bâtiment est d'ores et déjà réalisé et en activité ; la vente

d'un lot de 11 400 m² à l'entreprise VLAD qui y construit actuellement son nouveau bâtiment siège ; la vente d'un lot de 4 000 m² à STI Promotion pour la construction du bâtiment de la société SMG, entreprise en fort développement sur la métropole et la cession d'une parcelle de 6 583 m² à la société Violaine Distribution qui relocalise ses activités depuis Monnaie.

Parçay-Meslay : parc d'activités du Papillon

L'année 2022 a permis la vérification du dimensionnement des ouvrages pluviaux (réseau et bassins) et le réaménagement de la courbe de la rue Potez ainsi que la création de 4 places de stationnement VL supplémentaires.

Tours : parc d'activités Monconseil

La viabilisation du parc d'activités Monconseil à Tours Nord étant finalisée, l'intégralité de la charge foncière à commercialiser a trouvé preneur : 6 750 m² de SDP pour le groupe LAZARD, 6 055 m² de SDP pour LIGERIS, 5 800 m² de SDP pour le groupe Fiducial, 3 670 m² de SDP pour la SET et 2 130 m² de SDP pour Tours Habitat. Les travaux de finitions seront engagés dès la fin des travaux de construction sur les différents lots.

AMI COP Régionale : Tours Métropole Val de Loire lauréate

La réflexion globale sur les besoins de requalification des parcs d'activités économiques, intégrant des objectifs de performance environnementale et foncière, a amené la Métropole à répondre à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la COP régionale, afin de définir un plan d'actions stratégiques de requalification vertueuse de ses parcs (méthodologie, association des acteurs et parties prenantes, outils juridiques et financiers, programmation pluriannuelle...). Désignée lauréate de cet AMI en mars 2022, la Métropole bénéficie désormais d'un accompagnement en ingénierie, afin d'élaborer une stratégie de requalification vertueuse des parcs d'activités et les modalités (méthodologiques, juridiques, opérationnelles, financières) de sa mise en œuvre, dans une logique de co-construction avec l'ensemble des acteurs impliqués. Cette démarche a été lancée en juin 2022 et se déroule sur un an. Les deux premières phases de la démarche se sont déroulées de juin à décembre 2022 (diagnostic et ateliers de co-construction sur les objectifs prioritaires), afin de préparer la phase de définition et d'écriture de la stratégie de requalification en 2023.

Une emprise de 2 800 m²

a été cédée à
STMicroelectronics
pour y édifier un parking
à étages

Tours : parc Pierre et Marie Curie

En 2022, une emprise de 2 800 m² a été cédée à STMicroelectronics pour y édifier un parking en étages et permettre le développement de l'entreprise sur son actuel parking de surface.

Ballan-Miré : parc d'activités Carrefour en Touraine

Le projet d'extension du site, sur environ 13 ha, a été réactif par la réalisation de l'enquête publique pour la révision du PLU de Ballan-Miré en novembre et décembre 2022. Une consultation sera lancée en 2023 pour des études environnementales.

Signalétique des parcs d'activités

Le déploiement des Relais Information Services (RIS = totems en entrée avec plan et liste des entreprises) a débuté avec la pose de 8 RIS en 2022 sur l'Espace TOURS SYNERGIE à Tours, ainsi qu'à Fondettes.

Le parc d'activités Pierre et Marie Curie.



Pour un aménagement numérique du territoire

11 000 nouveaux
logements
éligibles à la fibre 2022

Le plan « 5G Agissons », le fruit d'un travail collectif

Bien que les fréquences 5G aient été attribuées aux opérateurs de téléphonie mobile en octobre 2020 dans le cadre d'une compétence exclusive de l'État, Tours Métropole Val de Loire, à la demande des membres du bureau métropolitain, a tenu à porter une attention particulière aux conditions de ce déploiement. Ainsi, en 2021, la Métropole a piloté une mission de réflexion visant à penser l'impact de cette technologie nouvelle sur notre environnement, à en imaginer les apports potentiels ou plus largement à s'interroger sur la place du numérique dans notre société. La Mission « 5G, Parlons-en ! », qui a mobilisé habitants, représentants associatifs, chefs d'entreprises et élus pendant plusieurs semaines, a abouti à l'élaboration d'un avis constitué de 43 propositions.

Dans un second temps, et comme la Métropole s'y était engagée auprès des membres de la mission, un groupe de travail constitué d'élus des différentes communes du territoire a construit un plan d'action « 5G, Agissons ! », s'appuyant sur les préconisations de la mission. Au-delà du seul déploiement de la 5G, ce plan d'action répond aux attentes exprimées sur les usages et les pratiques, sur la nécessité de sensibiliser aux enjeux du numérique responsable, de lutter contre l'exclusion et la précarité numérique. Il prend en compte également le positionnement de la Métropole dans un rôle de facilitateur de la mise en réseau d'acteurs du numérique, d'animateur d'écosystèmes, au service de l'attractivité du territoire. Ce

19 communes
en zone d'Initiative privée,
soit un territoire couvert
globalement à 95% en FttH

plan d'action, adopté par la Métropole, mais aussi par ses communes, se décline de 2022 à 2025 et fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation semestrielle.

La fibre jusqu'à chez l'habitant poursuit son avancée

Le déploiement de la fibre optique jusqu'à chez l'habitant (FttH pour fiber to the home) se fait dans le cadre du plan France Très Haut Débit qui veille à la bonne articulation des initiatives publiques et privées. Dans le cas de notre Métropole, le déploiement se répartit :

- En zone d'initiative publique : sur les communes de Chauceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon, déploiement coordonné par le Département d'Indre-et-Loire,
- En zone d'initiative privée : zone dite AMII, qui contient les 19 autres communes, déploiement pris en charge par l'opérateur Orange.



L'IntégraScore, un dispositif unique en son genre

Imaginé par le groupe de travail « 5G, Agissons ! », l'IntégraScore est un dispositif unique en son genre. Décliné à l'échelle du territoire, cet outil permet de coter, avec des critères objectifs, la qualité de l'intégration des sites de radiotéléphonie et leur impact sur le paysage. De plus, à chaque classification d'intégration est attribué un coefficient modulant le tarif d'occupation lorsque les installations sont situées sur des sites appartenant à la Métropole.

	<p>Site #TMVL_CHAMBRAY-LES-TOURS_01 12 rue Jean Perrin 37170 Chambray-les-Tours (France) Dernière mesure : 1,9 V/m</p>
	<p>Site #TMVL_ROCHECORBON_01 Rue du Dr Leblond 37210 Rochecorbon (France) Dernière mesure : 0,82 V/m</p>
	<p>Site #TMVL_TOURS_01 Place Plumereau 37000 Tours (France) Dernière mesure : 0,06 V/m</p>
	<p>Site #TMVL_TOURS_02 Place de liberté 37000 Tours (France) Dernière mesure : 3,23 V/m</p>
	<p>Site #TMVL_VILLANDRY_01 Rue principale 37510 Villandry (France) Dernière mesure : 0,4 V/m</p>

Avec l'observatoire des ondes, des mesures permanentes

Avec l'observatoire des ondes, Tours Métropole Val de Loire effectue depuis de nombreuses années des mesures de champs électromagnétiques, en accompagnement des nouvelles implantations, mais également à la demande des habitants. Afin de compléter ce dispositif de mesures ponctuelles et mieux connaître les phénomènes d'évolution des niveaux de champs, des sondes de mesure permanente ont été installées fin 2022 sur 5 points du territoire.

Toutes les mesures peuvent être consultées sur <https://www.observatoiredesondes.com/fr/carte-des-ondes>.

En 2022, le déploiement s'est poursuivi sur la zone AMII, essentiellement sur les zones en desserte aérienne, c'est-à-dire pour toutes habitations actuellement couvertes par des câbles téléphoniques non enterrés. Un peu moins de 11 000 nouveaux logements ont été rendus éligibles sur l'année. Si le territoire de ces 19 communes est maintenant couvert globalement à près de 95 %, le rythme de déploiement s'est considérablement ralenti en 2022 et l'Opérateur Aménageur ne communique pas de calendrier précis de prévision de complétude de couverture. Ces difficultés constatées par ailleurs sur d'autres territoires font l'objet d'échanges et de signalements auprès de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep).

Sur la zone d'initiative publique, le déploiement s'est également poursuivi et 900 nouveaux logements pouvaient souscrire un abonnement fibre fin 2022.

La fibre à destination des entreprises

Tours Métropole Numérique (TMN) est en charge, dans le cadre d'une délégation de services publics, du déploiement d'un réseau très haut débit à destination des entreprises. Grâce

à son réseau de 440 kms, raccordant notamment les principales Zones d'Activité du territoire, les opérateurs peuvent ainsi proposer des services adaptés aux besoins exprimés par les professionnels. À ce jour, près de 1 000 établissements y sont déjà raccordés.

Le réseau WiTM toujours plébiscité par ses visiteurs

WiTM, le réseau Wifi public et gratuit de Tours Métropole Val de Loire équipe maintenant près de 150 sites sur le territoire métropolitain. En 2022, ce sont en moyenne plus de 55 000 personnes par mois qui ont utilisé ce service et ouvert près de 3,5 millions de sessions, dont la moitié sur les trajets du tramway. On peut noter que les habitants de notre territoire sont les premiers bénéficiaires du réseau puisque 85 % des connexions ont une origine locale. —



Atelier organisé lors de la conférence de presse du Plan d'Action « 5G, Agissons ! » en présence de Maria Lépine, Vice-Présidente déléguée à la Transformation Numérique du territoire.

150 sites équipés en WiTM

3,5M de sessions ouvertes via le réseau WiTM

Des services numériques pour tous

7 000 demandes
de cartes de
déchèterie en ligne

177 jeux de
données
ouverts

Des télé-services pour faciliter le quotidien

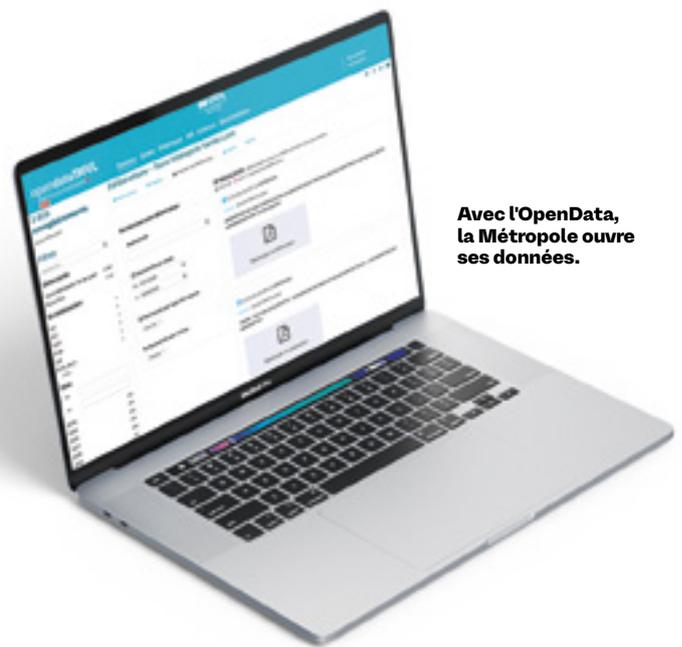
Les télé-services proposés par la Métropole restent très utilisés. Plus de 7 000 personnes ont fait des demandes de cartes de déchèterie en ligne, 3 000 personnes ont signalé des défauts d'éclairage public ou de voirie. Fin 2021, un nouveau service permettant de faire une demande de dotation ou d'intervention sur des bacs à déchets pour les particuliers a été proposé, avec plus de 2 000 utilisations à la clé.

Des données ouvertes toujours plus riches

Tours Métropole Val de Loire poursuit sa démarche d'ouverture des données. Quatorze nouveaux jeux ont été mis en ligne en 2022, dans des domaines variés allant des mobilités à l'environnement, en passant par le fonctionnement des institutions. À ce titre, l'ensemble des délibérations métropolitaines sont mises en ligne depuis plusieurs années. Elles sont maintenant complétées par l'ensemble des décisions et des arrêtés.

Un schéma directeur numérique pour porter la stratégie de la collectivité

En 2022, Tours Métropole Val de Loire a adopté son nouveau Schéma Directeur Numérique. Il définit trois grands objectifs de transformation pour guider notre action sur les cinq prochaines années :



Avec l'OpenData,
la Métropole ouvre
ses données.

- Objectif n°1 : Faire de la qualité de la relation usager un marqueur fort du territoire,
- Objectif n°2 : Affirmer le numérique comme un atout du territoire,
- Objectif n°3 : Gagner en performance durablement.

Ces objectifs sont déclinés autour de six axes stratégiques permettant de structurer la démarche et de soutenir le développement de l'ensemble des politiques publiques : repenser le parcours numérique de l'usager et favoriser la participation citoyenne ; faire du territoire un exemple en terme de numérique responsable ; moderniser et rendre plus performants les outils métiers ; harmoniser et optimiser l'outillage des fonctions support ; poursuivre la construction d'un socle fonctionnel et technique (urbanisé, fiable, sécurisé et adaptable) et faire évoluer les pratiques grâce à la collaboration et au numérique.

Un nécessaire renforcement de la sécurité des systèmes d'information

Face à l'accroissement du risque cyber, renforcer le niveau de sécurité de notre système d'information est capital. Pour cela, dans le cadre du plan France Relance, un audit complet a été mené en 2021 et plusieurs chantiers structurants ont été menés en 2022.

S'adapter aux nouveaux modes de travail des agents

La crise Covid a fortement accéléré l'évolution des modes de travail des agents. Le télétravail, rendu obligatoire pour des raisons sanitaires, fait maintenant partie du quotidien des équipes. Pour cela, les moyens à disposition ont dû évoluer : les postes de travail sont maintenant majoritairement des portables équipés embarquant outils de visioconférence et de téléphonie ; les salles sont progressivement équipées pour offrir plus de souplesse dans l'organisation de réunion mixant le présentiel et le distanciel et les infrastructures réseau et de sécurité ont été adaptées pour permettre ces usages nouveaux. Ces évolutions sont cofinancées par l'union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds européen de Développement Régional. Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19. —



Enseignement supérieur, formation, apprentissage

2022 a été marquée par la concrétisation de plusieurs projets d'ampleur inscrits dans le Schéma Tours Campus 2025. Ceux-ci ont été présentés le 22 novembre 2022, lors de la Conférence Métropolitaine de l'Enseignement Supérieur qui s'est tenue en présentiel, pour la première fois depuis deux ans. Une soixantaine de participants étaient présents.

Inauguration de la Faculté d'Odontologie

Dès 2017, et afin de contribuer à répondre au déficit régional en offre de soins dentaires, Tours Métropole Val de Loire avait soutenu financièrement l'Université de Tours pour la création d'une antenne des facultés d'odontologie de Nantes, Clermont-Ferrand et Montpellier, et ainsi accueillir des étudiants du troisième cycle. La France comptait alors 16 facultés d'Odontologie en situation de saturation. En décembre 2021, le Premier ministre a pris la décision d'ouvrir une faculté d'odontologie de plein exercice à Tours. Tours Métropole

2,8 M€

financés par Tours Métropole Val de Loire pour la création de la faculté d'odontologie

30 000 €

financés par Tours Métropole Val de Loire pour le lancement de la Chaire Industrielle Usine du Futur



Ouverte en septembre 2022, la faculté d'odontologie a accueilli 22 étudiants.

Val de Loire a financé à hauteur de 2,8 M€, sur un total de 8,2 millions, les investissements nécessaires à la création de cette nouvelle faculté, la première depuis 44 ans ! Inaugurée le 7 novembre, elle a accueilli 22 étudiants dès la rentrée 2022. L'objectif est de former, à terme en 2027, 49 étudiants par an. C'est un engagement fort que prend la Métropole dans la lutte contre les déserts médicaux.

Le projet de Cité des Formations

Ce projet a pour objectif de valoriser l'excellence des formations dans le cadre d'un projet structurant de rapprochement entre le CFA de Tours Nord, l'AFPP et l'École de la Deuxième Chance sur le site de la Cité des formations dans le quartier des Douets. Le montant global est estimé à 32 460 000 € TTC avec un engagement de la Région Centre Val de Loire à hauteur de 10 850 000 €. L'année 2022 a été consacrée à la rédaction du programme technique détaillé afin de lancer le concours de maîtrise d'œuvre début 2023.

Lancement de la Chaire Industrielle Usine du Futur

Portée par Polytech Tours et financée à hauteur de 30 000 € par Tours Métropole Val de Loire, cette chaire industrielle a pour objectifs de développer plusieurs axes de recherches au bénéfice des entreprises : l'Intelligence Artificielle pour l'optimisation, la fabrication additive et l'accompagnement au changement dans le cadre de la gestion des ressources humaines. Laetitia Pradère, enseignante-chercheuse, a été recrutée à la tête du consortium à l'automne 2022.

Une 11^e composante à l'Université

L'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) est devenu, à la rentrée 2022, la 11^e composante de l'Université de Tours. Avec une offre de formation diversifiée en marketing, RH, Finance/banque, contrôle de gestion et management, cette évolution statutaire renforce son attractivité, son développement international et sa position au sein d'IAE France.

Accompagnement des acteurs

La Métropole a également accompagné l'IMT, organisme de formation spécialisé dans les métiers de production pour les industries pharmaceutiques, cosmétiques et biotechnologiques, dans le développement de nouvelles formations : ouverture avec le CNAM en 2022 d'une Licence professionnelle des procédés chimiques et pharmaceutiques ; ouverture avec le CESI, en 2023, des formations techniques en performance industrielle et de Responsable performance industrielle.

La Direction de l'Enseignement Supérieur a également organisé différents ateliers dans le cadre du suivi des actions du Schéma Tours Campus 2025 : intégration des jeunes diplômés par le biais des badges numériques de compétence ; accompagnement des acteurs du Français Langue Étrangère dans la promotion du territoire et de la francophonie et organisation d'un événement de rentrée commun aux étudiants et apprentis afin d'améliorer leur accueil sur le territoire. —

Le CFA de Tours Nord.



La bonne fréquentation des sites touristiques métropolitains



The People, un équipement touristique accueillant, connecté et intergénérationnel.

« The People », un établissement qui a trouvé sa clientèle

Inauguré le 19 octobre 2019, cet équipement réalisé par la Métropole, avec le soutien financier de la Région Centre-Val de Loire et du Département d'Indre-et-Loire, a ouvert ses portes peu de temps avant le début de la crise sanitaire. L'exploitant, la société BHT, a malgré tout réalisé de bons résultats à partir de mai 2021 et sur toute l'année 2022, grâce à la pertinence du positionnement vélo, moins impacté par la crise, une souplesse dans la gestion des réservations et une politique commerciale très offensive.

On note ainsi que le nombre de nuitées a augmenté de 41,2 % par rapport à 2020 et de 24,6 % par rapport à 2021, dépassant les 25 000 nuitées pour l'année 2022.

Une reprise avérée dans les campings métropolitains

L'année 2022 représente la première année d'exploitation par le groupe Huttonia, qui a été choisi dans le cadre du renouvellement de la concession de service public des campings métropolitains à compter du 1^{er} novembre 2022. Dans le cadre de cette contractualisation, un diagnostic de l'état des campings a été dressé et un programme de travaux à hauteur 1 173 000 € HT a été lancé dès l'automne 2022.

Le camping de Saint-Avertin totalise 25 085 nuitées (+ 34,9 % par rapport à 2021) et se trouve à moins de 1 500 nuitées du record de 2019. Les fréquentations d'août à novembre sont les meilleures jamais enregistrées depuis 2013. Tournant la page de la crise sanitaire, la clientèle étrangère est particulièrement de retour avec 46 % de la fréquentation du camping (50 % en 2019).

Le camping de Savonnières totalise 9 607 nuitées (+ 20,1 % par rapport à 2021), reste à moins de 200 nuitées de la fréquentation de 2019, mais reste éloigné du record de fréquentation de 2017 (10 573 nuitées).

La nature et les mobilités douces au cœur du positionnement des campings métropolitains

La société Onlycamp, filiale du groupe Huttonia, leader dans la filière des campings nature, porte un référentiel environnemental et de l'innovation constant depuis sa création. De nouveaux hébergements locatifs légers et qualitatifs seront ainsi proposés à la clientèle dès 2023 et 2024, avec un développement adapté au positionnement « nature » des campings et aux attentes de Tours Métropole en matière de développement durable. L'exploitant prévoit d'augmenter significativement l'offre, passant à 34 locatifs à Saint-Avertin

2,5 M€

Montant de la taxe
de séjour perçue par Tours
Métropole Val de Loire

25 000

nuitées
pour The People

1,1 M€

 de travaux
lancés dans
les campings
métropolitains

(20 chalets, 10 caravanes locatives et 4 tentes cyclistes) et à 20 à Savonnières (10 tentes canadiennes et 10 tentes cyclistes). Pour la Métropole, il s'agit d'accompagner l'adaptation continue de ces campings aux attentes des clientèles, et d'offrir un service de qualité et personnalisé, notamment aux cyclotouristes toujours plus nombreux à emprunter la Loire à Vélo.

Camping-cars : fréquentation en hausse pour l'aire de Villandry

Ouverte à l'été 2017, l'aire de stationnement et de services de Villandry a connu une forte progression de sa fréquentation en 2019, avec 5 958 nuitées enregistrées (+ 23 % par rapport à 2018). L'année 2022 confirme le potentiel de l'activité sur ce site avec 7 108 nuitées pour un chiffre d'affaires de 67 500 € (56 000 € en 2021 et 46 000 € en 2019). Cette tendance s'observe au plan national, les vacances en camping-cars ou en vans ayant le vent en poupe dans le contexte de crise sanitaire. Afin d'allonger la durée de séjour, un partenariat a été mis en place entre la société Camping-Car Park qui exploite cette aire *via* son réseau de commercialisation national et l'office de tourisme métropolitain : tarifs préférentiels pour les campings caristes, informations sur les animations, bons plans, etc.

Un volume de nuitées record en 2022

La taxe de séjour, acquittée par les visiteurs séjournant dans les hébergements de la Métropole, permet de financer en partie la promotion du territoire et la création d'équipements touristiques. La reprise de l'activité touristique à partir de

2020 a permis de collecter une recette de taxe de séjour d'un montant de 2 500 000 €, dont 462 500 € déclarés par les opérateurs numériques (contre 375 000 € en 2021).

Ces résultats supérieurs aux niveaux d'avant-crise illustrent non seulement la reprise de l'activité d'hébergement touristique sur le territoire, mais aussi la vitalité économique des meublés commercialisés *via* les plateformes numériques.

Vers une valorisation de l'accueil touristique à Rochecorbon

À l'instar des travaux réalisés en 2017 sur la partie Ouest du territoire métropolitain (Villandry), il s'agit de valoriser la porte d'entrée Est de son territoire et plus précisément de la commune de Rochecorbon, classée commune touristique.

Ce projet global doit notamment permettre : la construction d'un point d'information touristique multifonctionnel et central ; l'aménagement de la desserte routière pour une circulation plus apaisée permettant également de valoriser les commerces présents sur le site ; l'optimisation des places de stationnement des véhicules légers et la création de parkings végétalisés pour une meilleure intégration dans l'environnement ; la création de liaisons douces (cyclables et piétonnes) sur l'ensemble du périmètre concerné permettant de relier les différents espaces entre eux ; la mise en valeur des berges de la Loire autour de la piste cyclable et la création d'une halte contemplative, ponton, espaces pique-nique, travaux de confortement des berges, aire de jeux etc... et la création de percées visuelles sur la Loire et d'un parcours piétonnier identifié à l'intérieur du périmètre concerné.

Dans le cadre de sa compétence tourisme, Tours Métropole Val de Loire a ainsi engagé de l'automne 2021 à l'automne 2022 une étude relative à la valorisation de l'accueil touristique sur la commune de Rochecorbon avec pour objectif l'élaboration d'un programme technique d'aménagement global de construction d'un point d'information touristique et l'identification des orientations financières, procédurales et calendaires se rapportant au programme d'aménagement. —

Une fréquentation en large hausse dans les campings métropolitains en 2022.



Les contours de la politique touristique métropolitaine redéfinis

Approbation d'un 3^e schéma de développement touristique (2023-2027) inclusif et durable

S'inscrivant dans une démarche participative et ouverte à l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire, le 3^e schéma de développement touristique a été approuvé en Conseil Métropolitain le 12 décembre 2022.

Dans un contexte de transformation profonde du secteur du tourisme notamment marqué par la crise sanitaire mondiale et l'évolution des modes de consommation touristique, Tours Métropole Val de Loire a souhaité réorienter sa stratégie autour d'un positionnement visant à partager avec tous une expérience durable qui valorise les marqueurs identitaires du Val de Loire au cœur d'une destination de courts séjours urbains tournés vers l'innovation.

Le 3^e schéma de développement touristique (2023-2027) propose ainsi un cadre d'actions répondant à cette ambition autour des 4 axes suivants : fédérer et animer le réseau des acteurs et développer une gouvernance participative ; incarner l'hospitalité et l'excellence de l'accueil ; proposer des visites bas carbone et faire vivre une expérience unique (du « city break » au « city break au vert »)

Cette stratégie s'inscrit pleinement dans le projet métropolitain qui a identifié le tourisme comme un axe fort d'attractivité et de développement économique du territoire. Parmi les

21 actions retenues figurent notamment : déployer une offre cyclotouristique à haut niveau de services, replacer le classement Unesco « Val de Loire patrimoine mondial » au cœur d'expériences touristiques, asseoir une culture de la donnée auprès des institutions et des socio-professionnels, déployer un référentiel durable pour la destination qui implique les acteurs...

Vers un nouveau contrat de concession avec l'office de tourisme métropolitain (2023-2027)

Participant à l'effort de réduction budgétaire, la participation versée à l'office de tourisme en 2022 est restée au niveau de celle de 2021, à savoir 1 867 500 €. Le contrat conclu pour une durée de 5 ans arrivant à échéance au 31 mars 2023, un nouveau contrat sera approuvé à compter du 1^{er} avril 2023 pour une durée équivalente à celle du schéma de développement touristique métropolitain. —

Tours l'inattendue et Noël aux châteaux, deux campagnes qui rencontrent le succès

Pour la sixième édition de la campagne de communication « Tours, l'inattendue », l'Office de Tourisme et Tours Métropole Val de Loire ont proposé une campagne pop en deux temps :

- une première campagne de mai à octobre, majoritairement digitale, déclinant des produits au fil des saisons, ciblant Paris et les grandes agglomérations nationales, sur la base d'un panel complet de supports : réseaux sociaux, Google search, bannières publicitaires. Résultats : 24 millions d'impressions générées et 228 000 clics (en 2021 : 9 millions d'impressions et 50 000 clics).
- Une seconde au cœur de l'été, consistant en un affichage massif dans le métro parisien (plus de 700 faces durant 7 semaines). De nouveaux visuels ont été conçus, plus décalés et incarnés, pour renouveler l'image du territoire. Sur la base de l'opération « Noël



au Pays des Châteaux » initiée par l'Agence Départementale du tourisme, l'Office de Tourisme Tours Val de Loire tourisme a également conçu les produits suivants en partenariat avec cette même agence, les offices de tourisme de Touraine et les châteaux : des pass pour 3, 5 ou 7 châteaux, proposant des tarifs préférentiels et des offres exclusives et un séjour 3 jours / 2 nuits. Deux campagnes digitales dédiées ont par ailleurs été menées pour soutenir ces nouveautés : via SNCF Connect, pour toucher les voyageurs qui ont déjà choisi Tours et ceux qui ont une appétence pour la Région Centre-Val de Loire et via les réseaux sociaux et Google.



L'aire d'arrêt cyclotouristique
de Savonnières.

Le cyclotourisme, un axe de développement conforté

Implantation de stations de réparation en libre-service pour les cyclotouristes

Conformément à ses engagements définis en 2021, Tours Métropole Val de Loire a implanté 4 stations de réparation en libre-service sur son territoire : à The People (Tours), au camping de Savonnières, au camping de Saint-Avertin et sur la place de l'office de tourisme à Villandry.

Requalification d'aires d'arrêt cyclotouristiques et implantation de haltes contemplatives

Afin d'optimiser l'accueil des cyclotouristes, Tours Métropole Val de Loire a engagé, en 2022, la requalification des équipements présents sur les aires d'arrêt cyclotouristiques de son territoire.

L'objectif est de proposer des haltes contemplatives, intégrant des pauses qui croisent fonctionnalité et médiation

4 stations de réparation

en libre-service
sur le territoire de Tours
Métropole Val de Loire

culturelle, patrimoniale et artistique sur les grands axes cyclotouristiques, notamment la Loire à Vélo..

Seront ainsi proposées en 2023 les aires de Joué-lès-Tours (Pavé du Roy en lien avec la batellerie), Savonnières (site de la « Marina » en lien avec les poissons de Loire et du Cher), Villandry (lien avec la flore avec une création de l'artiste Jordane Saget sur la piste cyclable) et à Tours (« signal urbain » sous la forme d'une boussole d'orientation au sol devant la gare). —

La batellerie : un soutien continu au tourisme fluvial

Des travaux sur la Loire pour améliorer la navigation des bateaux traditionnels

Ce projet s'inscrit dans un programme de valorisation touristique respectueux du milieu ligérien porté par la Métropole. Il comprend notamment l'étude de la faisabilité d'un franchissement des ponts Wilson et de Saint-Cosme par les bateaux traditionnels pour relier les bassins de navigation. Du 28 septembre au 21 octobre 2022, Tours Métropole Val de Loire a ainsi réalisé un chantier d'enlèvement des débris et de désenrochement sous deux arches du pont Wilson et du pont ferroviaire de Saint-Cosme pour favoriser un meilleur écoulement. L'opération a permis le rétablissement d'un chenal sous les arches concernées, lequel va également faciliter le passage des poissons.

En 2023, une période d'observation de 12 mois est prévue, à l'issue de laquelle Tours Métropole Val de Loire réfléchira avec l'ensemble des acteurs du territoire à des solutions

17 000 € soutien
financier
apporté
à l'association
Boutavant
à Tours

10 000 €
de soutien financier apporté
à l'association La Rabouilleuse
à Rochecorbon

d'aménagement permettant d'améliorer le franchissement des ponts par des bateaux traditionnels et des canoës, dans le respect des contraintes environnementales.

Aides à la batellerie traditionnelle

En 2022, la Métropole a apporté un soutien financier aux associations qui proposent des promenades fluviales : 17 000 € à l'association Boutavant à Tours et 10 000 € à l'association La Rabouilleuse à Rochecorbon. Une subvention d'investissement de 10 000 € a également été allouée à l'association Boutavant pour la construction d'une toue sablière qui viendra enrichir l'offre de promenades fluviales sur la Loire. —



**Nouvel aménagement de
la place du Grand-Marché
à Tours.**

© Léonard de Serres



Mobilités et infrastructures

30 – Infrastructures : la poursuite des opérations

33 – La Métropole compétente en matière de PLU et d'aménagement de l'espace **36** – Le Syndicat des Mobilités de Touraine, autorité organisatrice de la mobilité pour la Métropole **37** – Une fréquentation en forte progression

38 – Mobilités douces : les services de location dans la Métropole

39 – Des mobilités partagées et solidaires

58 000 points lumineux recensés sur le territoire métropolitain

424
ouvrages d'art métropolitains

34 000 000
voyages
sur le réseau Fil Bleu en 2022

Infrastructures : la poursuite des opérations

Tours Métropole Val de Loire crée et entretient les ouvrages d'art, l'éclairage public et la voirie sur son territoire afin de sécuriser et fluidifier les déplacements. Cette compétence transversale couvre également toutes les grandes opérations d'aménagement de l'espace public dans le cadre d'autres compétences telles que le développement économique et le tourisme.

Les opérations directement liées à la compétence infrastructures

Le programme de revêtement de chaussée visant à entretenir et développer le réseau viaire a concerné l'ensemble du territoire métropolitain. Il représente 1 600 000 € TTC (voiries métropolitaines et renouvellement de la couche de roulement des RD37 et RD751 notamment).

Des opérations spécifiques d'aménagement de voirie se sont poursuivies, dont : l'aménagement du giratoire Saint-Sauveur à Tours afin, notamment de sécuriser les piétons et les cyclistes, réduire la vitesse des usagers et améliorer l'éclairage du site (5 mois de travaux, de juillet à novembre 2022), l'effacement des tags et la mise en valeur paysagère du boule-

424

ouvrages d'arts
métropolitains

1,5 M€

dédiés en 2022 à l'entretien
et au développement des
voiries métropolitaines

La Direction des Infrastructures

La Direction des Infrastructures intervient sur 3 axes :

- Service études stratégiques : établissement des politiques stratégiques des actions de la direction – Ingénierie ;
- Service opérationnel de projets structurants : pilotage et coordination des projets structurants de la métropole (création d'infrastructures nouvelles, requalifications majeures de voiries, projets d'aménagement, règlements métropolitains...);
- Service d'exploitation du réseau ex départementales : déclinaison opérationnelle des politiques globales en gestion et exploitation du réseau d'infrastructures.



Le règlement local de publicité intercommunal a été approuvé le 27 juin 2022.

vard périphérique (47 000 € mandatés en 2022), l'installation d'un écran bois antibruit le long de la RD37 (171 000 €), l'aménagement des abords et gestion des accès aux parkings du 37^e Parallèle à Mettray (370 000 € TTC) et la reconstruction du carrefour entre la route de Rouziers et la rue Mireille Brochier à Saint-Cyr-sur-Loire (81 000 € TTC).

En 2022, ont également été réalisés : le diagnostic technique en prévision de la requalification du parvis de la gare de Saint-Pierre-des-Corps ; le diagnostic technique et l'étude de maîtrise d'œuvre pour la phase opérationnelle et la concertation de l'aménagement de la rue Marcel Cachin à Saint-Pierre-des-Corps ; la finalisation des études AVP et la négociation foncière du 2^e tronçon de la Borde à la voie ferrée

Le règlement local de publicité intercommunal

Les études pour l'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) ont été menées jusqu'à la rédaction réglementaire complète. Ce document vise à encadrer l'installation des publicités, pré-enseignes et enseignes. Il a été approuvé le 27 juin 2022 après un travail de construction en collaboration avec les 22 communes. Dorénavant, la police de l'affichage extérieur est une compétence pour toutes les communes de la métropole qui ont à charge les procédures de contrôle préalable à l'installation de dispositifs et l'intervention à l'encontre des dispositifs irréguliers. Un guide d'application du RLPI va être édité début 2023.

intégrant la rue des Girardières en prévision de l'aménagement de route de Monts et la présentation d'aménagement de la voie de desserte du plateau Luynes Fondettes en concertation publique.

La gestion des ouvrages d'art nécessite la bonne connaissance de son patrimoine. À ce titre, un audit a été mené permettant d'identifier les 424 ouvrages métropolitains et leur état. L'audit mené en 2020 a permis de lister des opérations à prioriser. Trois ouvrages d'art ont ainsi bénéficié de travaux :

démolition et reconstruction du pont de Port-Foucault à Fondettes (705 000 €) et de la traversée sur Buse de la RD 127 à Joué-lès-Tours, et réhabilitation de l'ouvrage route du Bray à Savonnières.

Les opérations directement liées à la compétence éclairage public

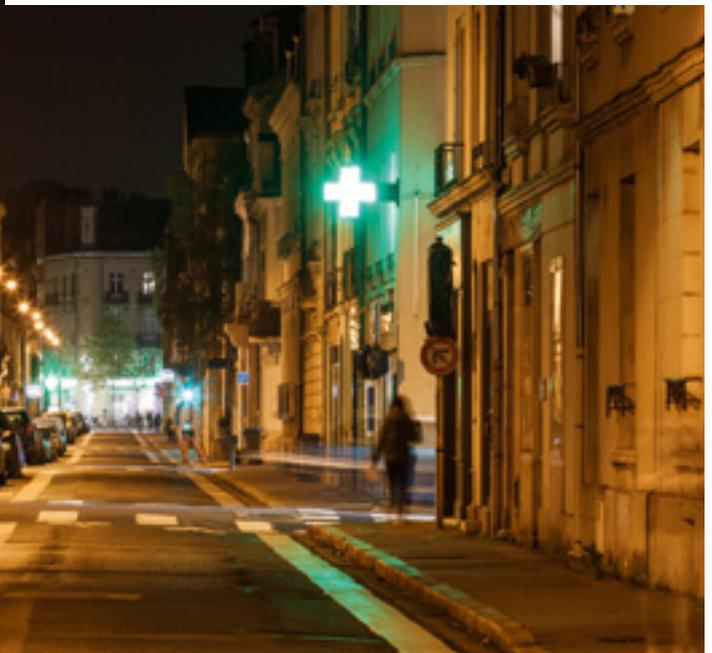
Mise en place, en mars 2022, d'un éclairage public autonome sur les 4 bretelles d'entrée/sortie du boulevard périphérique sur l'échangeur « Route de Monts » (60 840 € TTC). Les mâts d'éclairage sont alimentés par des batteries se rechargeant en électricité par la lumière du soleil *via* des panneaux photovoltaïques.

Opération de géoréférencement des réseaux afin de relever précisément la position des réseaux souterrains et aériens d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore. En 2022, ont été géo détectés les réseaux sur les communes de Mettray, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Avertin et d'une partie de Tours, soit près de 402 km de réseau.

Poursuite de l'audit patrimonial de l'éclairage public. Débuté en 2018, il s'agit d'un inventaire et d'un diagnostic exhaustif des installations d'éclairage public afin de constituer une base de données, outil essentiel pour la mise en œuvre d'une stratégie de rénovation. En 2022, dernière année de l'audit, les installations de Ballan-Miré, Chanceaux-sur-Choisille, Notre-Dame-d'Oé, Rochecorbon, Saint-Etienne-de-Chigny et Saint-Pierre-des-Corps ont été diagnostiquées, soit 8 500 points lumineux.

Programme de sécurisation des armoires électriques identifiées comme non conformes et présentant un danger, suite à l'audit éclairage public en cours (2018-2022). En 2022, 38 armoires de commande ont été rénovées à La Membrolle-sur-Choisille et La Riche.

L'éclairage public, une compétence métropolitaine.





Nouvel aménagement pour le giratoire Saint-Sauveur à Tours.

Les opérations liées à la compétence aménagement cyclable

Dans le cadre du schéma directeur cyclable, approuvé le 28 février 2022, plusieurs aménagements ont été réalisés :

- Itinéraire 3 : mise en place d'un aménagement cyclable transitoire sur le Pont d'Arcole entre Tours et Saint-Avertin (99 373€). Réalisé en novembre 2022, il améliore les caractéristiques de celui de 2020 (remplacement des éléments en plastique par des éléments métalliques), et sécurise davantage les déplacements de cycles dans l'attente de la construction d'une passerelle dédiée dont la réalisation est prévue en 2024.
- Itinéraire 9 : aménagement du carrefour de Gaulle entre Saint-Cyr-sur-Loire et Fondettes (650 000 € TTC). Les travaux, d'une durée de 3 mois, ont notamment permis de créer une piste bidirectionnelle au sud du carrefour et d'une liaison cyclable Nord-Sud jusqu'à la rue des Hautes Roches.
- Réaménagement des trottoirs de l'avenue Minkowski et de la rue Léonie Bonnet à Chambray-lès-Tours (70 000 € TTC), avec création d'une voie partagée vélos/piétons, création d'un trottoir supplémentaire et sécurisation des traversées piétonnes et cyclistes.

Les activités administratives directement liées à la compétence infrastructures

La gestion du domaine public a donné lieu en 2022, à la rédaction de 1578 arrêtés. La gestion des dossiers de rétrocession des lotissements a donné lieu à 180 dossiers de rétrocession de parties communes de projets immobiliers.

Huit opérations immobilières ont également été reprises dans le domaine public et huit conventions de rétrocession passées avec des aménageurs concernant des projets de lotissements. Par ailleurs, la compétence voirie permet à la Direction des Infrastructures de générer des recettes liées notamment à l'occupation du domaine public par un tiers (opérateur électronique notamment), des prestations spécifiques opérées par les agents de la Direction des infrastructures pour le compte d'entreprises privées (balisages sur le périphérique) ainsi que des subventions dans le cadre d'appel à projet. À titre

d'exemples, 393 229 € de redevances d'occupation du domaine public et 93 560 € de recettes liées à la récupération suite à des sinistres sur le domaine public ont été obtenues en 2022.

Les activités de gestion et exploitation du réseau structurant

- Viabilité hivernale : 10 sorties réalisées
- Entretien de la voirie : 9 170 heures réalisées
- Fauchage des talus et fossés : 3 181 heures réalisées

Le suivi des opérations au titre de la compétence Tourisme

La Direction des Infrastructures est le service support de la Direction du Tourisme pour ce qui concerne la réalisation d'opérations spécifiques. Les missions consistent à concevoir et à suivre la réalisation de celles-ci. Parmi les opérations en 2022 : lancement d'études préalables à la création d'une aire de camping-cars à Saint-Avertin dans l'enceinte du camping existant (les travaux se dérouleront en 2023), et à la valorisation touristique du centre de Rochecorbon.

Le suivi des opérations au titre de la compétence Développement Économique

Le pôle espace public et la Direction des infrastructures sont les services support de la Direction du développement économique pour ce qui concerne la réalisation d'opérations spécifiques. Les missions consistent à concevoir et à suivre la réalisation de celles-ci.

Parmi les opérations en 2022 : la requalification de la place du Grand Marché à Tours (1,8M € TTC), et opérations de travaux de la zone d'activités de la Liodière et de travaux d'aménagement du parc d'activités Grand Mortier.

En 2022, le bureau d'études de la Direction des infrastructures est également intervenu en soutien technique auprès de la direction du Développement Économique pour l'étude d'aménagement de l'entrée de l'extension de la Zone d'Activités du Cassantin à Parçay-Meslay. Un avant-projet détaillé (plan, coupe et estimation financière) pour la création d'un carrefour giratoire a ainsi été réalisé. —

La Métropole compétente en matière de PLU et d'aménagement de l'espace

Depuis 2017 et sa transformation institutionnelle en métropole, la collectivité est compétente pour agir en matière d'urbanisme et ainsi assurer une plus grande cohérence des politiques publiques en matière d'aménagement de l'espace.

Planifications communales et intercommunales

Les travaux et échanges préparatoires conduits en 2021 ont permis d'aboutir au lancement de la procédure d'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, dit PLU métropolitain ou « PLUm », qui aura vocation à couvrir par un seul et même document réglementaire l'ensemble du territoire des 22 communes. Prescrit en début d'année 2022, le projet s'étendra jusqu'en 2026, à l'issue de plusieurs phases de concertation citoyenne et d'échange avec les communes et les personnes publiques associées à la procédure.

En 2022, 13 procédures engagées ou poursuivies, dont 5 finalisées

- 1 révision allégée de PLU (Parçay-Meslay)
- 8 modifications de PLU (Ballan-Miré ; Chambray-lès-Tours ; Druye ; Fondettes ; La Riche ; Saint-Avertin ; Saint-Pierre-des-Corps ; Tours)
- 1 modification simplifiée de PLU (Tours)
- 3 déclarations de projet valant mise en compatibilité du PLU (Joué-lès-Tours ; Chambray-lès-Tours ; Tours)





Faits marquants en 2022

- L'année a été marquée par le démarrage réel de la dématérialisation des autorisations du droit des sols depuis le 1^{er} janvier 2022 avec la mise en service du guichet numérique des autorisations d'urbanisme, permettant aux usagers de déposer leurs demandes d'ADS (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) par voie électronique. Ce guichet, est accessible depuis le site internet de la Métropole et depuis les sites des communes.
- La commune de Chambray-lès-Tours a étudié et validé avec la Métropole le principe de son adhésion au service commun pour le courant de l'année 2023.

Ainsi, en 2022, a démarré le travail de production d'un diagnostic partagé des forces, faiblesses et enjeux du territoire au travers d'ateliers thématiques. Les ateliers du PLUm ont réuni les élus de Tours Métropole Val de Loire et des 22 communes membres, des techniciens ainsi que différents acteurs institutionnels du territoire et autres personnes ressources intéressées par la planification urbaine métropolitaine. Il s'agit de séances de travail thématiques qui permettent de partager de la connaissance, des valeurs et d'identifier de premières orientations pouvant alimenter le futur Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) tout en fléchant des éléments de diagnostic ciblés à approfondir.

Les outils d'information du public ont été mis en place et sont régulièrement alimentés pour permettre d'associer le plus grand nombre aux réflexions en cours, dans l'attente de la première phase de participation du public qui se déroulera en 2023. Une page du site internet de Tours Métropole Val de Loire a ainsi été créée. Elle est régulièrement actualisée et enrichie. Des outils d'expression (mail ou courrier) sont également ouverts. Une vidéo et les contributions produites dans le cadre des ateliers sont publiées sur le site internet de la métropole à l'onglet PLUm.

L'aménagement de l'espace, c'est aussi :

• la mise en œuvre d'outils pour la réalisation d'opérations d'aménagement :

– Le suivi opérationnel de l'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Plessis-Botanique à La Riche, première opération d'aménagement reconnue d'intérêt métropolitain, sous concession d'aménagement.

- La mise en œuvre des conventions liées aux projets urbains partenariaux (PUP) permettant pour une opération d'aménagement nouvelle comme le PUP des Hauts de Sainte-Radegonde à Tours, de faire partiellement supporter le coût de création d'équipements publics aux opérateurs.
- La définition du taux de taxe d'aménagement à 5 % applicable sur l'ensemble de la Métropole. Il est également possible d'instaurer localement un taux de taxe d'aménagement majorée (limité à 20 %) pour financer des équipements publics liés à des opérations d'aménagement ou des installations particulières.

- le pilotage d'études

- La préfiguration d'un projet partenarial d'aménagement Porte Est métropolitaine, sur le secteur élargi de Rochepiard sur les communes de Saint-Pierre-des-Corps, Tours et Saint-Avertin (du ferroviaire aux rives du Cher).
- La signature d'un projet partenarial d'aménagement « de préfiguration », conformément aux dispositions de la loi ELAN, avec pour but de faciliter la réalisation d'opérations d'ensemble
- La reprise du pilotage de l'élaboration d'un schéma directeur permettant de définir les grandes orientations urbaines et de programmation économique du site de l'aéroport de Tours, en partenariat avec le SMADAIT et les services de l'État. Cette étude, confiée au bureau d'études Lafayette, s'est déroulée en 2022 pour aboutir à des orientations validées par le comité de pilotage début 2023.

Urbanisme réglementaire : un service commun à l'échelle de la Métropole

Le service commun « urbanisme » travaille à l'instruction réglementaire des dossiers d'autorisation d'urbanisme sur le périmètre de 12 communes adhérentes, sur le fondement d'une convention permettant de mutualiser moyens et expertise pour l'analyse et la préparation des décisions relevant de la compétence des maires de ces communes, à savoir : Chauceaux-sur-Choisille, Notre-Dame d'Oé, Berthenay, Druye, Mettray, Parçay-Meslay, Rochecorbon, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Genouph, Savonnières, Villandry et Tours.

Des critères de fonctionnement précis

Le Maire de chaque commune membre du service commun reste entièrement compétent sur les décisions à prendre pour les autorisations du droit des sols. Le service commun instruit les PC (permis de construire), PA (permis d'aménager), PD (permis de démolir), DP (déclaration préalable avec création de surface de plancher et lotissement) et les CUb (certificat d'urbanisme opérationnel).

Les communes adhérentes restent chargées de la pré-instruction des demandes d'autorisations reçues en mairie (accueil et renseignement du public, réception enregistrement et numérotation des dossiers, gestion des courriers et arrêtés, affichage...) et de l'instruction des certificats d'urbanisme de simple information (CUa), des DP sans création de surface et des autorisations de travaux ne relevant pas d'un permis de construire.

Dossiers traités par le service commun en 2022

Le service commun a traité un total de 2 472 dossiers pour cette année représentant une augmentation d'environ 9% par rapport à 2021. En plus de Tours, les communes de Savonnières, Notre Dame d'Oé, Parçay-Meslay, Chauceaux-sur-Choisille et Rochecorbon constituent toujours la masse principale des dossiers. Dans ses missions de conseils auprès des élus et des usagers, le service commun participe chaque semaine pour le compte de la Ville de Tours aux permanences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et de l'Architecte des Bâtiments de France et pour le compte de Rochecorbon une fois par mois à la permanence de l'Architecte Bâtiments de France. —





Le Syndicat des Mobilités de Touraine, Autorité Organisatrice de la Mobilité pour la Métropole

Créé en 2018, le Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT) assure les compétences d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité sur le périmètre de Tours Métropole Val de Loire et de trois communes : Vernou-sur-Brenne, Vouvray et La Ville-aux-Dames.

Il définit, organise et exploite des transports en commun sur ce périmètre. Par son action, il contribue à la mise en œuvre de services performants répondant aux besoins de mobilité des habitants et des activités de son territoire. Il favorise l'intermodalité, l'attractivité des modes de transports collectifs et le développement de l'écomobilité.

Ses missions

Les missions du Syndicat des Mobilités de Touraine portent essentiellement sur la gestion et le contrôle de l'offre de transport, l'aménagement du réseau de transport, le déploiement d'une offre de mobilité attractive et complémentaire, les conseils et informations voyageurs sur le réseau de transports et l'étude des enjeux et la mise en œuvre des services de mobilité. De nombreux partenariats sont développés avec les acteurs de la mobilité et de l'aménagement du territoire pour élaborer des documents de planification et développer de grands projets de transport.

34 millions

de voyages sur le réseau Fil Bleu en 2022

10 millions

de kilomètres parcourus en 2022 sur le réseau bus et tramway

1314

usagers inscrits au service Fil Blanc

Sa composition

Le Syndicat des Mobilités de Touraine est administré par un comité syndical. Celui-ci est composé de 11 titulaires et 11 suppléants pour Tours Métropole Val de Loire et un titulaire et un suppléant pour chacune des trois communes : Vernou-sur-Brenne, Vouvray et La Ville-aux-Dames.

L'exécutif est assuré par le Président et 4 Vice-Présidents. En 2021, 97 délibérations ont été discutées et votées lors des comités syndicaux. —

Une fréquentation en forte progression

+22%

hausse de la fréquentation du réseau Fil Bleu par rapport à 2021

Après deux années fortement marquées par la pandémie de la COVID-19, la fréquentation du réseau Fil Bleu a fortement progressé en 2022.

En 2022, la fréquentation a progressé de 22% par rapport à 2021 pour atteindre près de 34 millions de validations sur le réseau Fil Bleu. Le tramway a enregistré 14,2 millions de voyages, soit 42 % de la fréquentation sur le réseau global. 10 millions de kilomètres ont été parcourus sur l'ensemble du réseau.

Le réseau Fil Blanc

Fil Blanc est un service sur réservation qui fonctionne d'adresse à adresse, pour les déficients visuels et handicapés moteurs titulaires d'une carte d'invalidité à 80% ou porteur d'un handicap temporaire, qui ne peuvent utiliser les transports en commun. À l'instar de Fil Bleu, le service fonctionne sur le périmètre du Syndicat des Mobilités de Touraine.

En 2022, 1 314 usagers se sont inscrits, soit une hausse de 4,6% par rapport à l'année précédente. 71 193 voyages ont été réalisés au total (+10,8% par rapport à 2021).

Transition énergétique : mise en service des premiers bus au gaz

Plus confortables, plus lumineux et plus écologiques, les 15 premiers bus au gaz ont été déployés sur le réseau de transport en commun Fil Bleu dès octobre 2022. L'arrivée de 15 autres bus standards et 15 bus articulés est prévu pour 2023/2024.

Présentation des nouveaux bus au gaz.

Pour le confort des voyageurs, l'aménagement a été amélioré : une sonorisation intérieure et extérieure plus performante ; des ports USB pour recharger les téléphones et autres appareils numériques ; deux places pour les personnes en fauteuils roulants au lieu d'une seule ; des écrans pour afficher l'information en temps réel ; des couloirs élargis pour faciliter les mouvements et une rampe UFR bi-mode, électrique et manuelle, pour assurer l'accessibilité du véhicule par les personnes en fauteuil roulant.

Pour relever ce défi, le Syndicat des Mobilités de Touraine investit 21,5 millions d'euros (15 millions d'euros pour l'acquisition des véhicules et 6,5 millions d'euros dédiés aux infrastructures) dont 7 millions d'euros en 2022. Le renouvellement du parc bus a aussi été l'occasion de redéfinir la livrée afin de le rendre plus lisible et identifiable pour les usagers. —

Expérimentation de végétalisation de la plateforme tramway

En vue de l'ouverture de la deuxième ligne de tramway, le Syndicat des Mobilités de Touraine mène une expérimentation de végétalisation et d'irrigation de la plateforme de tramway, rue du Colombier à Tours jusqu'en octobre 2024. Différents mélanges herbacés ainsi que plusieurs techniques d'arrosage de la plateforme du tramway sont testés pour déterminer les solutions les plus économes en eau. Cette action favorable à la biodiversité vient soutenir la démarche d'adaptation du territoire au changement climatique.





Mobilités : les services de location dans la Métropole

1765
contrats signés
en 2022
+53% par rapport à 2021

400
nouveaux vélos
300 vélos standards
ainsi que 100 vélos à
assistance électrique

L'Accueil Vélo et Rando

Situé au 31 boulevard Heurteloup à Tours, l'Accueil Vélo et Rando est un équipement dédié à la fois au vélo et à la randonnée. Ce service unique en France s'inscrit dans une dynamique de mobilité durable en encourageant la pratique du vélo sur la métropole tourangelle. En 2022, l'Accueil Vélo et Rando a accueilli 8 464 visiteurs (+22% par rapport à 2021).

Le service a réalisé 62 animations dans 10 communes de la Métropole, et a participé à quinze événements métropolitains ou communaux (Tours en selle, Chambray en mai, Fête du Développement Durable à Rochecorbon...), ainsi qu'au Congrès de la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), les 10 et 11 février.

Velociti : un service attractif

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'équipe de l'Accueil Vélo et Rando assure également le service de location de vélos longue durée

Velociti. En 2022, 1 765 contrats ont été signés (+53% par rapport à 2021) soit en moyenne 226 contrats par mois. Par ailleurs, 901 Velociti circulaient en moyenne chaque mois, tous types de vélos confondus. 400 nouveaux vélos ont été mis en service : 300 vélos standards ainsi que 100 vélos à assistance électrique.

Deux nouveaux abris vélos couverts

Le Syndicat des Mobilités de Touraine a poursuivi sa politique de déploiement de stationnements vélo sur les pôles générateurs de flux en lien avec le réseau de transport en commun. Deux abris vélos couverts de 9 places ont ainsi été aménagés à Vouvray (place Saint-Vincent) et à Druye (rue des Vignes de Renault) en lien avec le réseau Fil Bleu et les gares ferroviaires. Le coût des travaux pour les deux abris a été de 15 509 euros HT. L'ensemble des projets a bénéficié de subventions du programme CEE Alvéole et de la Région Centre-Val de Loire au titre du Contrat Régional de solidarité territoriale. —

Des mobilités partagées et solidaires

Citiz Tours – service d'autopartage

Le Syndicat des Mobilités de Touraine soutient le développement du service d'autopartage CITIZ sur le territoire en contribuant au renouvellement des véhicules ainsi qu'à la rénovation et création de nouvelles stations. En 2022, 2 nouvelles stations ont été mises en service dans les quartiers Paul Bert et Preuilly (Tours) ainsi que 2 véhicules électriques proposés par le programme immobilier En[vert]gure à Chambray-lès-Tours. Citiz Tours compte ainsi 20 voitures proposées dans 12 stations sur les communes de Tours, Saint-Pierres-Corps et Chambray-lès-Tours.

20
voitures
proposées
dans
12 stations



Veloop – Opération vélos solidaires

En 2022, le Syndicat des Mobilités de Touraine a accompagné l'émergence de Veloop, une nouvelle structure de l'économie sociale et solidaire qui récupère les vélos en fin de vie ou non utilisés, les répare ou recycle les pièces détachées puis les revend au grand public. Veloop a lancé avec le soutien financier du SMT le projet « Vélos Solidaires ». Ce dispositif permet aux personnes habitant le territoire du SMT et justifiant d'un quotient familial inférieur à 900 € d'accéder à des vélos en parfait état de marche à un prix réduit de 50 €. De mai à décembre 2022, Veloop a ainsi collecté 737 vélos, en a réparé 162 et revendu 131 dont 38 au titre de l'opération « Vélos Solidaires ». Par ce projet, le Syndicat des Mobilités de Touraine encourage et développe une mobilité durable partout et pour tous.

737
vélos collectés
de mai à
décembre
2022



Klaxit – service de covoiturage domicile-travail

En 2021, le Syndicat des Mobilités de Touraine a conventionné avec la société de covoiturage Klaxit pour encourager la pratique du covoiturage sur les trajets domicile-travail. Dans le cadre de cette expérimentation, à partir de février 2022, le SMT a financé les trajets de covoiturage de plus de 2 km ayant pour origine ou destination une des 25 communes du Syndicat. À la fin de l'année 2022, 6804 personnes étaient inscrites sur Klaxit et 2935 avaient covoituré au moins une fois soit 43 % des inscrits. 81 % des recherches de trajets trouvaient une offre correspondant.

6 804
personnes inscrites
sur Klaxit en 2022



© Léonard de Serres

Habitat et Politique de la Ville

42 – Politique de l'Habitat : renforcer l'attractivité résidentielle du territoire **46** – Politique de la Ville : assurer la cohésion urbaine et sociale du territoire

3 439 logements
locatifs sociaux
attribués en 2022

4 399
conseils
apportés par ARTEMIS

394
demandeurs d'emploi
accompagnés dans leur démarche
de retour à emploi durable



Quartier Rives du Cher à Tours.

Politique de l'Habitat : renforcer l'attractivité résidentielle du territoire

En 2022, Tours Métropole Val de Loire a engagé l'élaboration de son 4^e Programme Local de l'Habitat afin de redéfinir la stratégie métropolitaine en faveur de l'Habitat et du Logement qui devra entrer en vigueur sur la période 2024-2029.

La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur du logement abordable

Organisation de la production de logements locatifs sociaux

Au vu du contexte de crise sanitaire, économique et environnementale et afin d'accompagner au mieux l'activité économique générée par la construction neuve, Tours Métropole Val de Loire a autorisé, en 2022, un volume de production de logements sociaux financés en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), prêt locatif à usage social (PLUS) et prêt locatif social (PLS) conforme aux objectifs du PLH 2018-2023. Cette programmation 2022 mobilise pleinement les agréments mis à disposition de la Métropole au titre du fonds national des aides à la pierre et inscrits dans la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain signée avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).



Octroi de garanties d'emprunts des opérations de logements locatifs sociaux

Tours Métropole Val de Loire a garanti, en 2022, les emprunts de 32 opérations représentant 643 logements locatifs aidés (création et réhabilitation) pour un montant total garanti de près de 27 M€.

Cette programmation, représentant 433 logements locatifs aidés nouveaux dont 76 logements au titre de la reconstitution de l'offre démolie dans le cadre du NPNRU, est située dans les communes de Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps et Tours. Près de la moitié de ces logements sont situés sur des communes en obligation de production de logement social.

Pour soutenir cette programmation de 433 logements sociaux (176 PLAI, 102 PLUS, 154 PLS), Tours Métropole Val de Loire a consacré près de 2 M€ au titre de sa politique en faveur du logement aidé, complétée par plus de 0,8 M€ de crédits d'État délégués. Action Logement a consacré, par ailleurs, près de 1,6 M€ de fonds pour la réservation de 122 logements locatifs sociaux destinés spécifiquement aux salariés d'entreprises.

Organisation de la gestion de la demande de logements locatifs sociaux

En 2022, Tours Métropole Val de Loire a lancé la phase-test de son système de cotation de la demande de logement locatif social. Cette démarche qui a mobilisé l'ensemble des acteurs siégeant au sein de la Conférence Intercommunale du Logement visait plusieurs objectifs : mesurer l'impact de la cotation sur des dossiers de demandeurs, vérifier son paramétrage dans le fichier partagé de la demande locative sociale d'Indre-et-Loire et s'assurer de l'appropriation de ce nouveau dispositif par les commissions d'attribution des logements sociaux en tant qu'outil d'aide à la décision. La cotation de la demande Hlm consiste à définir une série de critères adossés à des pondérations dans l'objectif de renforcer la transparence de la procédure d'attribution. Dans la perspective d'informer au mieux les demandeurs sur l'application de cette cotation, la création de nouveaux outils de communication a été engagée. Tours Métropole Val de Loire a poursuivi une réflexion pour faciliter la mise en œuvre de la gestion en flux des droits de réservation Hlm, pour adapter les politiques des loyers du parc Hlm, pour proposer des outils facilitant les mutations internes au parc Hlm et pour définir le rôle de la Métropole au sein des commissions d'attributions des logements et d'examen de l'occupation des logements.

12 911 demandes locatives sociales étaient en cours sur le territoire de la Métropole au 31 décembre 2022, pour un total de 17 583 à l'échelle du département. Au total, 3 439 logements

844 jeunes accompagnés dans leur recherche de logement

12 911 demandes locatives sociales enregistrées en 2022

350 copropriétés sensibilisées par ARTEMIS

locatifs sociaux ont été attribués en 2022 au sein du parc Hlm sur Tours Métropole Val de Loire, dont 522 au bénéfice de ménages prioritaires en raison de difficultés économiques et sociales (DALO et DRE).

La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur du parc de logements existants

En 2022, ARTEMIS, le service de rénovation de l'habitat privé, a poursuivi la mise en œuvre de ses actions en faveur du conseil et de l'accompagnement des particuliers. Ce service vise à simplifier les démarches des habitants désireux de réaliser des travaux dans leur logement. Il propose une entrée

Soutien à l'accession sociale à la propriété

Tours Métropole Val de Loire a agréé la réalisation de 164 logements en location-accession (PSLA) en 2022 au travers de 8 opérations sur les communes de Chambray-lès-Tours, Notre-Dame-d'Oé, Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps et Tours.



unifiée pour les conseiller et les accompagner, quelles que soient la nature et l'ambition des travaux d'amélioration, les caractéristiques du logement et sa localisation, le niveau de ressources des ménages.

En 2022, ARTEMIS a dispensé 4 399 actes de conseil auprès de 1 848 ménages. Les conseils apportés ont été principalement effectués par téléphone et par mail. Au total, 349 rendez-vous dans les locaux de la Métropole et 332 visites à domicile ont été effectuées durant l'année 2022.

ARTEMIS a également poursuivi l'animation, en régie, de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat lancée en 2019 afin d'inciter les particuliers aux revenus modestes et très modestes à réhabiliter leur logement. Ainsi, 206 logements de propriétaires privés ont pu bénéficier d'une aide financière de l'Agence Nationale de l'Habitat à hauteur de 2,5 M€, et de fonds propres de la Métropole de 514 000 €, générant 4,6 M€ de travaux de rénovation. 128 logements ont fait l'objet de travaux spécifiques visant une amélioration de

160 logements créés

dans l'éco-quartier de
la Borde à Notre-Dame-d'Oé

1302

personnes
accueillies

sur les 7 aires d'accueil
permanentes

leur performance énergétique, dans le cadre du programme national « Ma Prime Rénov' Sérénité ». En complément, 1 513 dossiers de demandes d'aides d'un montant total de 4 M€ ont été déposés sur le territoire dans le cadre de l'aide nationale Ma Prime Rénov', générant plus de 16 M€ de travaux. En 2022, Tours Métropole Val de Loire a été retenue dans le programme national « Rénovons Collectif » à destination des Copropriétés. Ce dispositif a permis au service ARTEMIS d'informer plus de 350 copropriétés sur les dispositions actuelles des pouvoirs publics pour aider à la rénovation énergétique, de sensibiliser plus de 90 copropriétaires lors du Salon de l'Habitat et de rencontrer 42 copropriétés en 2022.

La Métropole a, également, renforcé son action en faveur de la lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, grâce à l'arrivée d'un architecte conseil pour renforcer l'équipe d'ARTEMIS et au partenariat développé avec les Compagnons bâtisseurs Centre Val de Loire qui a permis d'accompagner 12 projets *via* notamment des actions d'auto-réhabilitation accompagnée.

La Métropole a, par ailleurs, soutenu la réhabilitation de 621 logements locatifs sociaux en 2022, moyennant 941 900 € pour renforcer la performance énergétique et environnementale des bâtiments ainsi que l'adaptation des logements.

La mise en œuvre de la politique foncière métropolitaine en faveur de l'habitat

Afin de favoriser la maîtrise publique de terrains stratégiques pour le développement de logements abordables et un aménagement durable du territoire, Tours Métropole a soutenu financièrement, en 2022, la création de l'éco-quartier de la Borde à Notre-Dame-d'Oé devant générer, à terme, la réalisation de 160 logements.

La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur de populations spécifiques

Gens du voyage

Depuis 2017, Tours Métropole Val de Loire est compétente pour organiser l'accueil des gens du voyage au sein d'équipements prévus à cet effet (aire d'accueil, aire de grands passages, terrain familial locatif). Au total, 1 302 personnes (dont 593 enfants) ont été accueillies sur les 7 aires d'accueil permanentes ouvertes en 2022 soit un taux de 54 % d'occupation annuelle (soit + 7 points par rapport à 2021).

Depuis 2021, ces aires d'accueil permanentes ainsi que l'aire de grands passages sont gérées par l'association Tsigane Habitat pour le compte de la Métropole.

Tours Métropole Val de Loire s'est attachée les services, en 2022, d'un assistant maître d'ouvrage pour apporter une expertise technique, sociale et organisationnelle dans la conduite des projets de création de terrains familiaux locatifs et d'habitat adapté sur les communes de Ballan-Miré et de Chambray-lès-Tours. Ces futurs équipements métropolitains visent à répondre aux besoins de sédentarisation d'une partie des voyageurs, et aux obligations inscrites dans le Schéma Départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Jeunes en parcours d'insertion professionnelle

Tours Métropole Val de Loire a contribué, en 2022, au financement de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale départementale confiée à l'association Jeunesse et Habitat visant à organiser la production de nouvelles résidences et la gestion des 197 logements en résidences sociales-FJT et une cinquantaine de logements en sous location destinés aux jeunes en situation de mobilité sur la Métropole. Près de 844 jeunes ont ainsi été accompagnés dans leur recherche de logement, dont 715 nouveaux accueils. Les projets 2022 concernent 20 logements au sein de la résidence Helena Fournier (Hauts de Sainte Radegonde) à Tours.

Publics démunis

Tours Métropole Val de Loire a contribué, en 2022, au financement de l'activité de la FICOSIL chargée d'organiser la production et la gestion de logements d'insertion sur la Métropole, au titre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées d'Indre-et-Loire. Le montant alloué était de 50 000 €.

Tours Métropole Val de Loire exerce, par délégation du Département, la compétence pour l'attribution des aides du Fonds de Solidarité pour le Logement depuis le 1er janvier 2018. En 2022, 2 207 aides du FSL ont été accordées, pour un montant de 767 435 €, pour des habitants de la Métropole éprouvant des difficultés pour accéder à un logement décent, s'y maintenir ou disposer de fourniture d'énergies. —

Politique de la Ville :

assurer la cohésion urbaine et sociale du territoire

La Politique de la Ville menée sur le territoire métropolitain met en place les moyens dans l'objectif d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

La mise en œuvre du contrat de ville métropolitain

Évaluation finale du contrat de ville

En 2022, Tours Métropole Val de Loire a conduit l'évaluation finale du contrat de ville 2015/2023, en partenariat avec l'État et en lien étroit avec les 4 communes signataires et les acteurs de la Politique de la Ville. Le résultat de cette évaluation, fondé sur les données de l'observatoire statistique des quartiers prioritaires, les réponses aux questions portant sur l'évolution des quartier, l'action partenariale depuis 2015 et les effets de l'action publique sur l'axe enfance-jeunesse-parentalité du contrat, permettra d'alimenter l'élaboration du prochain dispositif contractuel local de la politique de la ville prévue en 2024.

Tours Métropole Val de Loire a été labellisée en 2021 pour déployer une Cité de l'Emploi.



258 M€

investis dans le cadre du
Nouveau Programme National
de Renouvellement Urbain

786 aides

accordées via le Fonds
d'Aide aux Jeunes

394 demandeurs d'emploi

accompagnés dans
leurs démarches de
retour à l'emploi durable

Programmation 2022

Via l'appel à projets annuel du contrat de ville, Tours Métropole Val de Loire a accompagné 46 associations dans le montage de leur projet. 76 actions ont été financées pour améliorer l'habitat et le cadre de vie, l'accès à l'emploi et le développement économique, la prévention et l'accès à la santé, l'accès à la culture et aux sports, à la citoyenneté des habitants des 10 quartiers prioritaires de la politique de ville de Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps, La Riche et Tours, moyennant une dépense de 487 522 €. Les actions financées répondent, en partie, aux besoins liés à la crise sanitaire et viennent s'articuler avec les actions financées spécifiquement par l'État via les dispositifs « Quartier d'été ».



En 2022, l'ANRU a augmenté son soutien financier afin d'accompagner les évolutions des projets de renouvellement urbain des quatre quartiers prioritaires métropolitains.

Participation à l'expérimentation « et si les quartiers entraînent en transition ? »

Tours Métropole Val de Loire a inscrit, en 2022, ses 10 quartiers prioritaires de la Politique de la ville dans l'expérimentation portée par le centre de ressource régional politique de la ville « Villes au Carré » et intitulée « Et si les quartiers entraînent en transition ». L'objectif est, d'une part, de croiser les enjeux de la politique de la ville avec ceux des transitions sociales, économiques, environnementales à partir de la grille de lecture construite sur les 17 objectifs de développement durable de l'ONU et, d'autre part, d'identifier les marges de progrès et les leviers d'ores et déjà à l'œuvre dans les politiques publiques métropolitaines (Plan climat, contrat de ville...).

Contrat Local de Santé

En 2022, la Métropole s'est engagée dans une démarche d'élaboration d'un premier Contrat Local de Santé à l'échelle des communes de Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps et La Riche signataires du contrat de ville métropolitain en vigueur.

Le Contrat Local de Santé est un outil de territorialisation des politiques de santé qui permet de mettre en œuvre une stratégie locale de santé sur mesure, adaptée aux besoins et enjeux des territoires et populations. Porté conjointement avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, il vise à améliorer l'état de santé global de la population et à réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé.

Le lancement de la démarche s'est concrétisé par le recrutement de la coordinatrice du dispositif qui a pris ses fonctions en novembre 2022. L'année 2023 sera consacrée à la réalisation d'un diagnostic local de santé et à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions.

487 522 €

attribués aux associations pour mener des actions dans les quartiers

Conseil Local de Santé Mentale

Installé en 2018 par Tours Métropole Val de Loire en partenariat avec l'Agence régionale de la Santé, le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours, la Ville de Tours et le Département d'Indre-et-Loire, le Conseil Local de Santé Mentale de la Métropole tourangelle vise à promouvoir, à l'échelle des communes de Joué-Lès-Tours, La Riche, Saint-Pierre-Des-Corps et Tours signataires du contrat de ville, la santé mentale en luttant contre la stigmatisation, en contribuant au repérage précoce des troubles et en facilitant l'accès aux structures de soins. En 2022, le Conseil Local de Santé Mentale a fait l'objet d'une évaluation de ses travaux afin de renouveler la convention partenariale arrivant à échéance à la fin de l'année 2022 et définir la feuille de route 2023-2025. La convention partenariale 2023-2025 a été signée fin 2022.

En partenariat avec l'association Spirée et l'UNAFAM, le Conseil Local de Santé Mentale a par ailleurs porté l'organisation de formations aux Premiers Secours en Santé Mentale. 8 sessions ont été réalisées en 2022 ayant permis de former 112 personnes.

Les partenariats dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale et la Journée régionale de prévention du suicide se sont également poursuivis.

Prévention spécialisée

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Tours Métropole Val de Loire exerce, par délégation du Département, la compétence en matière de prévention spécialisée dans les quartiers prioritaires de la politique de ville de Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps et Tours. Au titre de cette compétence, 20 éducateurs de prévention spécialisée sont mobilisés auprès de jeunes de 11 à 21 ans, éloignés des institutions pour mettre en place des actions collectives éducatives et des actions d'accompagnements individuels.

Au total, 5 907 heures de présence ont été comptabilisées en 2022 pour l'ensemble des deux équipes sur les 8 quartiers, en travail de rue et présence sociale. 834 personnes ont été accompagnées (soit 5 points de plus qu'en 2021).

La politique métropolitaine de rénovation urbaine

Mise en œuvre du Nouveau Programme National de Renouvellement urbain

À l'issue de la révision des projets de renouvellement urbain de la Métropole menés dans 4 quartiers prioritaires (Sanitas et Maryse Bastié à Tours, Rabière à Joué-lès-Tours et Rabaterie à Saint Pierre des Corps), un avenant à la convention des projets de renouvellement urbain de la Métropole a été signé en août 2022. Les opérations se poursuivent désormais progressivement dans chacun de ces quartiers, avec :

- La démolition de 239 logements sociaux dans le quartier du Sanitas : le dernier bâtiment sera déconstruit en début d'année 2023.
- Le démarrage des travaux de rénovation du Centre Municipal des Sports dans le quartier du Sanitas.
- La rénovation thermique d'un programme de 66 logements sociaux par Touraine Logement dans le quartier de la Rabaterie.
- La construction d'un programme de 42 logements sociaux à proximité du quartier de la Rabière.
- La poursuite des réhabilitations menées par Val Touraine Habitat dans le quartier de la Rabière : 224 logements en bénéficieront d'ici 2025.

Au total, ces investissements représentent un volume financier de 258 M€, partagé entre l'ensemble des acteurs et financeurs, dont Tours Métropole Val de Loire qui participe à hauteur de 41 M€.

Processus de relogement des ménages issus des opérations de démolition

Les bailleurs Tours Habitat (Sanitas à Tours) et Val Touraine Habitat (La Rabière à Joué-lès-Tours), sont engagés dans le relogement d'une partie de leurs locataires, en raison des opérations de démolitions et restructurations de logements sociaux qui ont lieu dans ces quartiers.

En 2022, Tours Habitat a engagé le relogement de 2 nouveaux bâtiments voués à la démolition au sud du quartier (secteur Belle-Fille), tandis que Val Touraine Habitat a poursuivi le



Réunion de concertation à la Rabaterie (Saint-Pierre-des-Corps).

relogement au sein de 4 bâtiments de la Rabière (3 démolitions à venir et une restructuration nécessitant le relogement de l'ensemble des résidents). Les équipes des deux bailleurs sociaux accompagnent individuellement chaque ménage pour trouver la solution de relogement qui correspond le mieux à leur situation et à leurs attentes (taille de logement, secteur géographique...).

Démarche de gestion urbaine de proximité

164 enfants, du CP à la 6^e, des écoles primaires des quatre quartiers prioritaires de la Métropole, ont bénéficié des interventions menées autour de la « Ville en valises » leur permettant de mieux comprendre leur environnement urbain. Comme chaque année, les enseignants sont investis dans le projet, avec une réelle attente des interventions : soit pour introduire des éléments de programmes en histoire-géographie ou en découverte du monde, soit pour valider des acquis dans ces domaines et répondre aux questionnements des élèves sur leur environnement proche.

Contrairement à 2021, il y a eu également plusieurs demandes d'emprunt de l'outil Ville en Valise en 2022. Une belle alternative qui permet de réaliser des modules en autonomie, y compris pour les écoles hors quartiers prioritaires (comme l'école Engerland à Saint-Cyr-sur-Loire).

La politique métropolitaine en faveur de l'Emploi et de l'insertion professionnelle

Mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Dans le cadre du contrat de Ville en vigueur, Tours Métropole Val de Loire met en œuvre un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Il vise à organiser l'accompagnement individuel et collectif renforcé de demandeurs d'emploi en lien avec le secteur économique local, à soutenir l'émergence et l'accompagnement d'actions d'insertion professionnelle et à promouvoir l'emploi par la commande publique.

À ce titre, 394 demandeurs d'emploi (dont près de 45% issus des quartiers de la politique de la Ville) ont été accompagnés

Zoom sur 5 projets majeurs 2022 en matière de développement urbain

- Élaboration du 4^e Programme Local de l'Habitat visant à reformuler la politique métropolitaine de l'habitat et du logement pour la période 2024-2029.
- Déploiement de la stratégie du service Artémis en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés privées visant à connaître en continu les copropriétés, sensibiliser les syndicats de copropriétés aux enjeux de la rénovation et financer les audits et les travaux des copropriétaires.
- Signature de l'avenant à la convention ANRU visant à réviser les 4 projets de renouvellement urbain de la Métropole.
- Lancement de l'élaboration du Contrat Local de Santé visant à améliorer l'état de santé global de la population et à réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé
- Poursuite de la réforme de la gestion de la demande et des attributions Hlm visant à mettre en œuvre la gestion en flux des droits de réservation des logements sociaux au profit de l'État, des communes, d'Action logement et des bailleurs sociaux.

en 2022 dans leurs démarches de retour à l'emploi durable. Plus de la moitié des personnes qui sortent du dispositif sont en emploi de plus de 6 mois ou en formation.

Mise en œuvre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics

Dans le cadre de la mise en œuvre des clauses d'insertion, près de 41 000 heures de travail ont été effectuées en 2022 par 240 personnes reconnues prioritaires au titre des politiques d'emploi et d'insertion. Depuis 2006, en réservant près de 550 000 heures de travail, la clause d'insertion a bénéficié à près de 1 650 personnes. Le démarrage des travaux inscrits dans le nouveau Programme National de Renouvellement Urbain ont permis de renforcer cet outil d'insertion professionnelle au bénéfice des habitants des quartiers d'habitat social.

Fonds d'Aide aux Jeunes

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Tours Métropole Val de Loire exerce, par délégation du Département, la compétence pour

l'attribution des aides du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ). À la suite de la crise sociale liée à la situation sanitaire, les aides du FAJ ont continué à être particulièrement sollicitées. Ainsi, 768 aides ont été accordées en 2022 (- 1,1 % par rapport à 2021), pour un montant annuel de 222 394 € (225 000 € en 2021), pour des jeunes éprouvant des difficultés temporaires ou pour la réalisation d'un projet d'insertion sociale ou professionnelle.

Cité de l'Emploi

Tours Métropole Val de Loire a été labélisée en 2021 pour déployer une Cité de l'Emploi. Cofinancée par l'État, elle vise à rapprocher les femmes des quartiers de la politique de la Ville du service public de l'emploi. En 2022, à l'issue d'un diagnostic partagé, la Cité de l'Emploi s'est déployée à travers le financement d'actions de remobilisation au bénéfice de 50 personnes. Les axes d'intervention de la Cité de l'emploi visent à lever les freins principaux à l'insertion socio-professionnelle du public cible : fracture numérique, garde d'enfant et mobilité. En partenariat avec l'Association pour l'Informatique Participative, plus de 80 bénéficiaires sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la Métropole ont été équipés d'ordinateurs reconditionnés. Un accompagnement à l'usage numérique leur a été également proposé. —





Équipements culturels et sportifs

52 – Équipements culturels 55 – Équipements sportifs

211 jours cumulés
de résidence
au Point H*Ut

35 actions
mises en place en faveur
du public scolaire via
le Plan Culture École

65 830
entrées à la Médiathèque
François Mitterrand

46 000
visiteurs
à la Parenthèse

Équipements culturels

Lancement du Plan Culture École de Tours Métropole Val de Loire

Un plan métropolitain Culture École, a été mis en place, afin de renforcer les liens entre l'éducation et la culture, de façon durable, et dès l'entrée à l'école primaire.

Lancé pour les enfants dès septembre 2022, ce dispositif partagé – Plan Culture-École – a permis de réaliser dans les équipements culturels métropolitains, un certain nombre d'actions culturelles à destination des enfants scolarisés jusqu'à 11 ans, dans les établissements du 1^{er} degré.

Ce Plan est mis en place en très étroite collaboration avec les communes de la Métropole, et les adjoints en charge de l'éducation et de la culture. Ses objectifs sont multiples : renforcer les liens entre la Culture et l'Éducation, renforcer l'information sur ces actions dans les équipements et proposer au jeune public métropolitain, des actions artistiques et culturelles, variées et de qualité.

Proposées dans les 9 équipements métropolitains, les 35 actions mises en place en faveur du public scolaire sont diverses : information sur les actions artistiques existantes ou en cours de création et ateliers, conférences et concerts. Ces actions sont réalisées dans l'établissement culturel choisi,

dans le cadre d'une visite scolaire, ou hors les murs, dans le cadre d'une diffusion artistique, réalisée par la structure culturelle.

Le Plan Culture École a été présenté lors d'une soirée spectacle en septembre 2022. Une soirée durant laquelle a également été remis aux représentants des communes et des établissements scolaires un livret contenant toutes les informations disponibles. Celui-ci a été réalisé en collaboration avec le service Communication de Tours Métropole Val de Loire.

Théâtre Olympia

Alors que le public plus âgé revient moins facilement au théâtre après la période COVID, les jeunes sont nettement plus présents aux spectacles. Les attentes du public se font en direction de pièces de spectacle courtes, drôles et musicales. Le festival WET^o, crée en 2014 et qui a lieu chaque printemps, présente les œuvres de la jeune création contemporaine. Son succès auprès du public se confirme d'année en année.

À noter que les pièces créées au Théâtre Olympia sont diffusées dans toute la France : Ivry, Strasbourg, Istres, Bordeaux... Ces pièces ont également été vues par les élèves des collèges de Tours, Amboise et Loches.

Présentation du Plan Culture École le 21 septembre à la Parenthèse de Ballan-Miré.





Le Temps Machine

En 2022, le Temps Machine – scène de musiques actuelles – a poursuivi ses missions de soutien aux projets associatifs et a organisé des concerts aux esthétiques musicales variées. Le public fidélisé a répondu présent et les séances de ciné-concert ont été très appréciées des plus jeunes.

Du 1^{er} au 3 avril, le Temps Machine s'est associé, comme chaque année, avec l'autre scène de musiques actuelles tourangelles, dédiée au jazz, le Petit Fauchoux (Tours), pour présenter le festival Super Flux. Le Temps Machine a également accompagné les lycées Albert Bayet et François Clouet à Tours pour l'organisation de concerts in situ avec les lycéens.

Pour la première fois, le Festival des Années Joué s'est associé au Temps Machine, les 3 et 4 juin, pour prolonger les soirées dans une ambiance festive.

Le 37^e Parallèle

Le 37^e Parallèle apparaît aujourd'hui, comme un lieu professionnel de qualité et un équipement culturel attractif, accroissant le rayonnement métropolitain. À l'origine reconnu pour ses activités de création artistique, le lieu s'ouvre aujourd'hui à tous les publics. Son insertion dans le quartier fonctionne bien, et les efforts des compagnies pour aller vers les riverains portent leurs fruits. Le lieu accueille aussi les visiteurs d'autres communes proches telles que Mettray.

Organisé à l'automne, le vide-grenier a accueilli près de 3 000 personnes. Au-delà d'un moment traditionnel de brocante, des temps artistiques ont jalonné l'évènement en lui donnant une forme innovante.

Dans le champ artistique professionnel, 65 temps de résidence ont été recensés en 2022. De nombreuses compagnies régionales sollicitent chaque année le 37^e Parallèle pour bénéficier du lieu pour travailler leurs projets.

Le Point H'ut

Chaque semaine, le Point H'ut accueille des cours de yoga, des projections de films et courts métrages et des animations diverses, mais également des résidences d'artistes venus d'horizons variés. Celles-ci représentent environ 300 jours dans l'année.

Les événements grand public sont réalisés par le pôle des arts urbains ou la compagnie Off, ou par des associations extérieures (Les Îlots électroniques...). Plusieurs milliers de personnes y participent.

Médiathèque François Mitterrand

Avec 65 830 entrées, l'établissement est très fréquenté par le public et facilement accessible par le tramway. 208 945 prêts de documents ont été réalisés, soit une hausse de 6% par rapport à 2021. Ces prêts concernent tous types de documents (livres, bandes dessinées, CD...) et tous types de lecteurs adultes, jeunes...).

La Parenthèse

L'année 2022 a connu une activité stable et un retour aux chiffres de 2019, avant la crise sanitaire. Des nouveautés ont cependant impacté la fréquentation de La Parenthèse : ouverture de la médiathèque et des services numériques sur 4 jours sur 7, au lieu de 5/7 ; réalisation d'une année de fonctionnement

complète pour la Micro-Folie – Musée numérique, inaugurée en septembre 2021 et doublement des séances de cinéma afin d'en faciliter l'accès à tous : séances en après-midi et soirée. Au total, La Parenthèse a enregistré près de 46 000 visiteurs sur cette année 2022. Pour la Médiathèque : 391 premières inscriptions ont été enregistrées portant le total à 2 154 lecteurs actifs. 69 928 emprunts de documents ont été réalisés sur l'année. Environ 1 600 enfants ont été accueillis en visites scolaires, soit plus de 50 groupes. Pour l'Espace Gaming : 3 190 joueurs ont été accueillis sur 198 jours d'ouverture et 24 animations ont été mises en place pour 153 personnes. Pour le Musée Numérique : 12 animations ont été mises en place pour 76 personnes. Pour la salle de spectacle : 15 spectacles ont été programmés dans le cadre de la Saison Culturelle, accueillant 1 817 spectateurs. 7 résidences artistiques de création ont eu lieu et 87 manifestations diverses ont été accueillies sur l'année. En matière de sensibilisation scolaire : 85 classes soit plus de 2 000 élèves ont été accueillis sur des projets de diffusion de spectacle vivant ou de cinéma, ou sur des projets de création ou accompagnement en résidence ou encore sur des accompagnements à leurs projets pédagogiques. 29 séances de cinéma tout public ou jeunesse ont eu lieu, accueillant 1 324 personnes.

Le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré

La fréquentation du public jeune s'est fortement accrue : lycéens, étudiants et jeunes actifs. Les jeunes apprécient l'ambiance moderne du lieu et découvrent un endroit atypique. Le net rajeunissement des fréquentations s'est ressenti sur l'augmentation des individuels gratuits (politique de gratuité pour les moins de 18 ans).

Plus de 5 000 visiteurs sont comptabilisés en tarif réduit (3 900 en 2019). À cela s'ajoutent les 5 407 visiteurs scolaires – principalement de Tours, mais aussi de toutes les communes de la Métropole. La fréquentation totale est de 40 095 personnes. Le CCC OD propose aussi des activités aux plus jeunes pendant les périodes de vacances, qui sont fortement appréciées des familles.

Un nouveau circuit thématique culturel et touristique a vu le jour à l'été 2022, appelé la route contemporaine. Un partenariat est établi entre des sites culturels emblématiques : le château de Oiron, l'abbaye de Fontevraud, le château du Rivau et le CCC OD. Ce circuit permet aux visiteurs de bénéficier d'une billetterie spécifique dans ces structures partenaires (entrée demi-tarif). —



© Léonard de Serres

Le centre aquatique
du Lac

Équipements **sportifs**

Après la crise sanitaire de 2020 et 2021, 2022 a été impactée par la crise énergétique, qui a nécessité la mise en place d'un plan de sobriété énergétique, mais également par une période estivale caniculaire qui a donné lieu à une restriction d'eau pour cause de sécheresse.

Le plan de sobriété énergétique, lié à l'augmentation significative du coût des fluides, a impacté la gestion des piscines métropolitaines. Dès la rentrée de septembre 2022, les gestionnaires ont été sollicités pour proposer des pistes d'économies énergétiques en proposant des plannings révisés selon les fréquentations. À ce titre, les fermetures techniques programmées en décembre 2022 après deux ans impactés par la crise COVID et un arrêt technique en 2021. Le délégataire a cependant dû gérer une nouvelle crise lors des fortes chaleurs de juin avec l'arrivée de groupes qui ont dégradé le site et agressé les personnels et usagers. Malgré la présence renforcée de médiateurs et d'agents de sécurité, la situation est restée délicate durant les mois de mai à juillet.

Le Centre Aquatique du Lac de Tours

Le Centre Aquatique du Lac a retrouvé un fonctionnement classique en 2022 après deux ans impactés par la crise COVID et un arrêt technique en 2021. Le délégataire a cependant dû gérer une nouvelle crise lors des fortes chaleurs de juin avec l'arrivée de groupes qui ont dégradé le site et agressé les personnels et usagers. Malgré la présence renforcée de médiateurs et d'agents de sécurité, la situation est restée délicate durant les mois de mai à juillet.

975 000
balles tapées
au golf de La Gloriette

299 313
usagers
au centre aquatique du Lac

La fréquentation totale s'est élevée pour l'année 2022 à 299 313 usagers, dont 20 790 scolaires et 22 088 adhérents de clubs de natation.

Le Centre Aquatique du Lac a poursuivi ses activités et animations et a connu plusieurs temps forts: inauguration du raccordement au Réseau Urbain de chauffage le 3 mars 2022, compétition de Crossfit en mai, SAS Apprentissage (formation au métier de MNS au centre aquatique du Lac de mai à juillet) et Tours en Fête le 11 septembre.

Piscine nordique Les Thermes de Luynes

45 705 usagers, dont 5 279 scolaires et 2 640 membres de clubs se sont rendus aux Thermes en 2022.

Plusieurs clubs pratiquent leurs activités dans l'établissement : le club de plongée Association rêves et aventures subaquatiques 37 et le club de natation Les Corsaires du port de Luynes, Tours nage avec Palme) et les ENT (Enfants de Neptune de Tours).

Plusieurs animations et évènements ont été organisés : le forum des associations en septembre, qui a accueilli 32 associations et environ 2 000 visiteurs ; Octobre rose les 29 et 30 octobre en partenariat avec le comité départemental 37 de la Ligue contre le cancer ; le mois du bien-être tout au long du mois de novembre et la soirée zen le 2 décembre.



Plusieurs animations et évènements ont été organisés tout le long de l'année. Une structure gonflable a ainsi été installée pendant les périodes de vacances scolaires, des soirées aquagym ont été proposées aux abonnés et une fête de l'école de natation, pour tous les enfants des cours d'apprentissage, a clôturé l'année scolaire. Enfin, afin d'élargir l'offre pour l'apprentissage de la natation, des cours pour les enfants de 6 ans ont été mis en place durant les vacances scolaires.



Carré d'O à La Riche

La délégation de service public pour la gestion du carré d'O a été renouvelée au 1^{er} janvier 2022 et de nouveau confiée à la société Prestalis.

Pour l'année 2022, le centre aquatique du Carré d'O a connu une fréquentation de 120 336 visiteurs, dont 14 663 élèves de primaire.

Les associations sportives peuvent bénéficier de créneaux pendant les vacances scolaires. Le Club de football de La Riche et le Triathlon Club Jocondien sont venus ponctuellement à ce titre pour leurs entraînements. Plusieurs animations ont été proposées aux usagers pendant l'année 2022. Les plus appréciées ont été le carnaval le 5 mars, la chasse aux œufs le 17 avril, la Fête de la musique, la fête de l'école de natation et la soirée aquagym le 29 juin et enfin Halloween Party le 3 novembre. L'équipement a également bénéficié du raccordement au réseau de chaleur urbain pour optimiser ses consommations d'énergie.

L'Ô Bleue à Fondettes

Le succès connu par la piscine l'O Bleue lors de son ouverture s'est confirmé au cours de l'année 2022 avec 110 979 personnes accueillies, dont 5 626 scolaires.

Trois clubs pratiquent régulièrement leur discipline sur ce site : Plongeurs du monde, le club de natation - association sportive de Fondettes et le club de Triathlon de Saint-Cyr-Sur-Loire.

Piscine du Mortier à Tours

Après une année 2021 marquée par des fermetures dues à la crise Covid et à des travaux de réfection du carrelage, la piscine du Mortier a accueilli 60 803 usagers en 2022, dont 9 615 élèves du primaire et 5 112 du secondaire. Les groupements ont également bénéficié de créneaux et 4 035 adhérents sont venus pratiquer leur discipline.

Plusieurs animations ont été organisées, notamment Eau tours de la famille, Family parcours, Noël à la piscine, ou soirée Aquanight, pour 5 464 participants.

Enfin la piscine du Mortier a proposé un temps fort autour de l'aisance aquatique. Cette action, notamment initiée par le Ministère de la Jeunesse et des sports a pour objectif de « Prévenir les noyades et développer l'Aisance aquatique ». En lien avec l'éducation nationale, la piscine du Mortier a reçu 330 participants dans le cadre d'un format « classe bleue ».

Le Golf de La Gloriette

Au cours de l'année 2022, le golf de la Gloriette a ouvert ses portes 361 jours en adaptant ses horaires pour tenir compte des périodes d'activités et du climat de fortes chaleurs pendant la période estivale. La société du Golf de la Gloriette, délégataire en charge de l'exploitation du site, a accueilli 450 élèves pour 3 600 passages, 80 étudiants de l'université pour 1 500 passages, et 484 licenciés contre 404 en 2021. Le grand parcours a accueilli 9 905 passages abonnés contre 9 400 l'année précédente et 3 240 green fees. Le pitch and put a reçu 3 900 passages abonnés, scolaire, cours collectifs et 7 730 green fees contre 9 040 en 2021. Enfin 975 000 balles ont été tapées au practice.

Plusieurs groupes de jeunes ont pratiqué l'activité golf sur le site *via* les stages sports et vacances de la Ville de Tours, les

stages vacances et le secteur jeunes de la Ville de Joué-lès-Tours, l'école de golf du Golf de Touraine, le CFA, l'US Tours rugby, l'ITEP de Bois-Simon ou encore le Comité Départemental de Golf 37 et la Ligue du Centre de Golf.

Les 38 compétitions qui ont été organisées, dont 1 caritative, ont accueilli 675 participants.

Le golf de la Gloriette a été directement impacté par la sécheresse estivale et les restrictions d'eau associées. Les 33 jours de chaleur, avec interdiction d'arroser, ont conduit d'une part, à une baisse du chiffre d'affaires malgré des horaires d'ouverture adaptés et d'autre part, à une augmentation des charges pour l'entretien du terrain après le manque d'arrosage (opérations mécaniques et ensemencements). En effet, le gestionnaire a dû revoir l'arrosage du site. À ce titre, seuls les greens et les départs ont bénéficié d'un arrosage modéré et ce conformément à l'arrêté préfectoral du 11 août 2022 limitant l'utilisation de l'eau et prescrivant certaines modalités particulières pour les golfs.



Engagé dans une démarche attentive pour l'arrosage du site, le gestionnaire a poursuivi les changements d'arroseurs par secteur afin d'améliorer et d'affiner la qualité de l'arrosage automatique du site. Le golf de la Gloriette a par ailleurs obtenu le Label Argent « golf pour la biodiversité » en 2022 et poursuit ses actions pour la biodiversité.

Aménagement du stade de la Chambrierie

Le stade de la Chambrierie à Tours a bénéficié en 2022 d'un fonds de concours de Tours Métropole Val de Loire pour la création de nouveaux locaux dont des vestiaires et une salle de musculation. Ce site, qui accueillera l'équipe d'Irlande de rugby dans le cadre de la Coupe du Monde 2023, comprend 3 terrains dont 1 métropolitain.



Équipement sportif couvert multi-activités de Druye

Inauguré le 26 novembre 2022, l'équipement comprend : une salle sportive polyvalente accueillant : un terrain de volley-ball ; trois terrains de badminton ; des buts de futsal ; des paniers pour l'initiation au basket-ball ; une salle d'activité ; une salle de convivialité mutualisée ; des vestiaires et sanitaires servant aussi au football et un bureau pour arbitre. L'équipement sportif a été confié en gestion à la ville de Druye. —

Et prochainement

Tours Métropole Val de Loire et la ville de Parçay-Meslay se sont associées en co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un équipement sportif à haute performance énergétique et biosourcé. Ce bâtiment sera constitué de 3 entités : un dojo avec gradins, une salle dédiée au tennis de table, un tennis couvert municipal.

Les travaux ont débuté au premier semestre 2022 et se poursuivront en 2023. La 1^{ère} botte de paille a été posée le 8 juillet 2022. Ce nouvel équipement sera remis en gestion à la commune dès sa livraison.

À Chanceaux-sur-Choisille, l'étude débutée en 2021 pour l'implantation d'un nouvel équipement sportif s'est poursuivie en 2022.



Collecte et Propreté Urbaine

60 — Un service de collecte efficace sur l'ensemble du territoire
63 — Trier et valoriser les déchets collectés **64** — L'information
et la sensibilisation des publics **66** — La propreté urbaine :
des villes plus agréables pour la Métropole **67** — Fourrière
animale et faucardage

140 270 t
de déchets collectées
et traitées en 2022

467 kg
de déchets produits
par habitant et par an

19 414 t
d'emballages recyclables
et papiers collectés et traités



Un service de collecte efficace sur l'ensemble du territoire

Tours Métropole Val de Loire assure depuis 2000, le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés des 22 communes membres pour la seule compétence traitement, et depuis 2003 pour la collecte des déchets ménagers.

Tours Métropole Val de Loire exerce ainsi en totalité la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés », à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation. Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, la direction Déchets et Propreté compte au 31 décembre 2021, 316 agents permanents dont 42 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur trois dépôts. Elle fait appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

Le bilan de l'année écoulée fait apparaître un tonnage global en baisse par rapport à 2021. Le tonnage total collecté et traité est de 140 270 tonnes soit 467 kg de déchets produits au total par habitant et par an.



893 t de textiles collectes via les bornes

1944 t d'encombrants

déposées et valorisées à 85 %

Le financement de la gestion des déchets

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la TEOM avec un taux unique de 10,96 % depuis le 1^{er} janvier 2022. Ce financement est complété par la redevance spéciale à laquelle sont assujettis les gros producteurs de déchets ménagers et assimilés, les soutiens CITEO, les recettes de vente de matériaux recyclables et les remboursements de participation. En 2022, les dépenses de fonctionnement étaient de 49 343 997 € et les recettes de fonctionnement 55 037 915 €, ce qui donne un coût moyen à l'habitant de 148 € et un coût à la tonne collectée et traitée de 319 €.

Une collecte très sélective

La collecte des déchets résiduels

La collecte des ordures ménagères résiduelles est conteneurisée donc mécanisée. La fréquence de collecte est d'un à deux passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers.

La collecte sélective

La collecte des emballages et des journaux-revues-magazines en mélange est conteneurisée et donc mécanisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine pour la totalité du territoire.

La collecte des déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux est également entièrement conteneurisée et mécanisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (décembre, janvier et février), la collecte est maintenue avec une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui, dans ce cas, est facturé.



La collecte des objets encombrants

La collecte en porte-à-porte des encombrants (gros meubles, gros électroménager et literie) des ménages est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tours Métropole Val de Loire. Certains bailleurs sociaux bénéficient d'un planning de collecte annuel. Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité « Encombrants et collectes spécifiques », selon un zonage permettant, *a minima*, une collecte par quinzaine sur chaque zone. Trois équipes de deux agents sont chargées de la collecte, à l'aide de trois camions plateaux.

La collecte des cartons

Il s'agit d'une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une benne à ordures ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de la Métropole. Cette collecte est effectuée en régie sur l'hypercentre de Tours, et par TRI 37, dans le cadre d'un marché de service sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.

La collecte du verre

Cette collecte est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs. Les particuliers déposent leur verre dans les colonnes d'apport volontaire tandis que les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Il s'agit d'une collecte partiellement mécanisée, à l'aide d'une benne avec caisson insonorisé. Les commerçants sont équipés de bacs ou de caissettes spécialement dédiés.



La collecte des points d'apport volontaire enterrés

Une partie de la collecte des points d'apport volontaire enterrés (PAVE) est réalisée par la régie de la Métropole depuis janvier 2017. Le reste des PAVE destiné aux déchets résiduels et au tri sélectif du territoire métropolitain est collecté par le prestataire privé OURRY. Les points d'apport volontaire destinés à la collecte du verre sont, quant à eux, collectés intégralement par le prestataire privé SUEZ.

L'unité Bacs

Cette unité a en charge la gestion des conteneurs de collecte en porte-à-porte et des composteurs individuels sur l'ensemble du territoire des 22 communes de la Métropole. Les missions principales sont la livraison en porte-à-porte des conteneurs (nouveau producteur, échange, prêt...), les réparations et la distribution des composteurs individuels. Le parc total de bacs roulants représente 240 271 bacs tous flux confondus.

L'unité points d'apport volontaire (PAV)

En charge du nettoyage et de la maintenance des conteneurs d'apport volontaire, l'unité travaille également au développement du réseau, plus particulièrement dans l'habitat collectif, en partenariat avec les bailleurs sociaux. —

La mission de la régie de la collecte

La Métropole dispose d'une Unité collecte dont une partie est assurée en régie directe. Les agents sont répartis sur trois dépôts (dépôt centre, dépôt nord et dépôt sud).

La régie de collecte effectue les missions suivantes :

- La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables en porte-à-porte sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps et Tours.
- La collecte des déchets verts en porte-à-porte sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph et Saint-Pierre-des-Corps.
- La collecte des encombrants sur rendez-vous sur l'ensemble des communes de la Métropole.
- Le verre en porte-à-porte pour les gros producteurs installés sur les communes de Chambray-lès-Tours, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps et Tours.
- Le carton en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours.

La Métropole fait également appel à des prestataires privés pour les missions suivantes :

- Les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.
- Les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise OURRY sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Étienne-de-Chigny.
- La collecte des cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la Métropole (sauf Tours centre) réalisée par l'entreprise TRI 37.
- La collecte des conteneurs d'apport volontaire réalisée par les entreprises OURRY et SUEZ.

Trier et valoriser les déchets collectés

La valorisation des déchets collectés sur le territoire métropolitain et leur tri demeurent un pilier de la politique environnementale de Tours Métropole Val de Loire.

L'Unité déchèteries et moyens matériels est chargée de la gestion des déchèteries, de l'habillement et des commandes de moyens matériels. Tous les habitants des communes de Tours Métropole Val de Loire disposent d'une déchèterie dans un rayon de 7 km autour de leur domicile. En 2022, les déchèteries ont reçu 364 023 visites (soit une baisse de 4%), et 35 534 tonnes ont été déposées, soit un apport moyen de 96 kg par visite. L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code barre. Près de 116 750 cartes d'accès sont en service. Depuis février 2019, les demandes de cartes sont dématérialisées sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire.

Le tri et la valorisation des emballages et des journaux-magazines

Tous les emballages recyclables et papiers collectés (19 414 tonnes en 2022) sont triés au centre de tri de La Grange David à La Riche avant d'être expédiés vers des filières de recyclage. Le transport des matériaux est assuré par les repreneurs qui sont COVED pour tous les types de plastiques et l'acier, PAPREC pour le carton, la papeterie NORSKE SKOG pour les journaux-magazines, SUEZ pour les briques alimentaires et l'aluminium, ainsi que VERALLIA pour le verre ménager (9 149 tonnes). Sur le centre de tri, les recettes totales liées à la vente des produits et le soutien des éco-organismes atteignent la somme de 5 750 000 €.

Le centre de tri de la Grange David à La Riche.



364 023

visites dans
les déchèteries

de la Métropole en 2022

35 534 t

déposées en déchèteries



Le traitement des déchets non valorisables

Les déchets non recyclables produits sur le territoire de la Métropole soit 63 960 tonnes (déchets ménagers collectés en porte-à-porte) sont traités par enfouissement sur le centre de Sonzay (53 763 t) ou valorisés énergétiquement à Blois (10 917 t). Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des centres de transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires. La Métropole utilise ainsi deux centres de transfert : La Grange David, à La Riche et Le Bois de Plantes, à Saint-Pierre-des-Corps.

Le tri et la valorisation des déchets végétaux

En 2022, 20 171 tonnes de déchets verts et souches ont été collectées sur le territoire métropolitain et ont été traitées sur les quatre plateformes de compostage utilisées par Tours Métropole Val de Loire (Chanceaux-sur-Choisille, Charentilly et Saint-Pierre-des-Corps gérées par des sociétés privées et Saint-Avertin qui appartient à Tours Métropole Val de Loire). Le compost produit est utilisé par les particuliers, les agriculteurs et d'autres professionnels (pépiniéristes, horticulteurs...).

Le tri et la valorisation des encombrants

En 2022, 1 944 tonnes d'encombrants ont été déposées sur la plateforme de démantèlement des Douets par le service de la collecte, les services techniques des communes ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux. Les encombrants sont démantelés en quatre fractions (ferrailles, déchets d'équipements électriques et électroniques, bois et tout-venant), lesquelles sont valorisées à hauteur de 85%.

L'information et la sensibilisation des publics

En parallèle du ramassage de la collecte et du traitement des déchets, Tours Métropole Val de Loire a également une mission de communication et de sensibilisation auprès des différents publics, scolaires et habitants.



Le programme de prévention 2022

- 23 580 composteurs ont été distribués depuis 2003. Cette action permet d'éviter de jeter 70 kg par an et par habitant de déchets verts et biodéchets soit environ 4 126 tonnes évitées par an.
- 64 sites de compostage partagé pour 660 personnes, installés par Tours Métropole Val de Loire, sont aujourd'hui en fonctionnement, et de nombreux autres sont en projet. Cette action permet le détournement d'environ 64 tonnes de biodéchets par an.
- 1 036 foyers ont pu tester le lombricompostage, ce qui a permis de détourner 77 kg de déchets par an et par foyer, soit presque 80 tonnes évitées par an.
- 121 bornes textiles sont implantées sur de nombreuses communes du territoire métropolitain. Elles répondent à une forte demande des usagers et ont permis de collecter 893 tonnes.
- 46 844 étiquettes Stop Pub ont été recensées, pour un taux d'apposition de 27,8% et environ 1 773 tonnes/an de prospectus évités.
- Trimobile : plus de 3 394 visiteurs ont déposé environ 13 tonnes de petits appareils en mélange, 201 kg d'ampoules/néons, 427 kg de piles, plus de 1 077 cartouches d'encre, 4 020 radiographies, 2,9 tonnes de textiles, 429 paires de lunettes.

La sensibilisation des scolaires aux gestes de tri et à la valorisation

Depuis octobre 2016, quatre prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et des visites d'équipements de tri (centre de tri, plateformes de compostage). Ils peuvent aussi intervenir dans une classe, sur des thématiques concernant le tri des déchets. Le but est de sensibiliser les enfants au tri et au recyclage des déchets, à la gestion des déchets et son impact sur l'environnement.

Un projet d'activités pédagogiques sur les déchets cible les 93 écoles de la Métropole pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2022, les quatre structures JTS, SEPANT, COULEURS SAUVAGES et ARTEFACTS ont mené 292 animations et visites pour 7 075 élèves sensibilisés.



La communication de proximité

Six ambassadeurs de collecte assurent la communication auprès de la population, en matière de collecte sélective et des consignes de métropolitaines liées aux déchets. Leurs interventions participent à la sensibilisation des usagers sur les bonnes pratiques en matière de présentation des déchets. Parmi ces interventions, on compte notamment :

- L'information auprès des usagers de la collecte : expliquer les consignes de tri, répondre aux questions concernant les déchets et organiser des animations afin de sensibiliser les usagers au tri des déchets.
- Des actions quotidiennes, au nombre de 1 462, réalisées par les ambassadeurs de collecte directement auprès des foyers, des commerçants ou des bailleurs. Elles ont permis de sensibiliser 2 166 personnes. Elles font souvent suite à des refus de collecte ou à des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes métropolitaines liées aux déchets.



- Dix-huit animations de groupes et de stands, menées par les ambassadeurs qui interviennent auprès de groupes adultes pour les informer sur les consignes de tri et le recyclage ont permis de rencontrer environ 2 140 personnes.
- Des actions de Tours Métropole Val de Loire dans le cadre de l'habitat collectif qui ont consisté à informer, ou ré-informer les habitants de logements d'habitat collectif sur les consignes de tri, apporter des solutions aux gardiens afin de faciliter le geste de tri et sa compréhension, et vérifier ou mettre en place la signalétique sur le tri dans les locaux poubelles des immeubles. En octobre 2022, l'entreprise VOIX PUBLIQUE est ainsi intervenu dans 25 000 logements d'habitats collectifs, afin de sensibiliser les usagers aux nouvelles consignes de tri.
- Des actions complémentaires ont été menées par les ambassadeurs qui ont rencontré les riverains de Tours afin de leur expliquer ou rappeler les consignes de collecte et de présentation des bacs à déchets. Ces 211 actions de terrain ont été réalisées en étroite collaboration avec le service Brigade Verte de la Mairie de Tours et 703 personnes ont été contactées.

Les autres outils de communication

- Des tri-sacs de 40 L qui permettent de descendre plus facilement les déchets recyclables dans les bacs jaunes ou les bornes à verre (611 affiches dans les immeubles, 4 000 réglottes, 1 685 autocollants et 1 500 guides d'utilisation des points d'apport volontaire enterrés).
- Par ailleurs, Tours Métropole Val de Loire mandate un prestataire privé pour les visites grand public du centre de tri des emballages ménagers. En 2021, elles sont au nombre de 9 pour des publics relais (associations, CLSH, divers), soit 225 visiteurs adultes accueillis, et au nombre de 23 pour des portes ouvertes en soirée pour un total de 575 personnes.
- Enfin, un prestataire assure également la communication événementielle sur le tri en participant à des actions de promotion du tri. Au total, pour l'année 2021, 37 stands d'informations ont permis de rencontrer 2 501 personnes. —

La Propreté Urbaine : des villes plus agréables pour la Métropole

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les missions de Propreté de deux de ses communes membres, Tours et Joué-lès-Tours, sont assurées par un service rattaché à la Direction des Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire, dans le cadre d'un dispositif de service commun.

Le service met en œuvre les moyens nécessaires au maintien de la propreté des voies, espaces, places et parvis publics afin d'offrir aux habitants des deux villes, des prestations efficaces et de qualité. Le respect de la réglementation et de la sécurité des agents est scrupuleusement suivi, tout en préservant l'environnement urbain des usagers ainsi que leurs besoins. L'ensemble des tâches liées à la propreté urbaine est assuré par 171 agents qui accomplissent 7 jours sur 7 et 363 jours par an les actions suivantes :

- Nettoyage des espaces publics (voiries, trottoirs, quais de bus et de tramway) et des places de marché.
- Collecte des corbeilles de rue, enlèvement des déjections canines et approvisionnement de sacs installés dans les canis-propres.
- Lutte contre les graffitis et l'affichage sauvage, fauchage des fossés et talus, élimination des dépôts sauvages.
- Dans le même temps, les agents restent très réactifs aux demandes urgentes et ponctuelles (viabilité hivernale, balayage après accidents ou manifestations...).

7 sites sur le territoire

Les 171 agents sont répartis sur 7 sites : la direction du service (située au siège de Tours Métropole Val de Loire), le dépôt du Menneçon (site principal) et 5 autres sites : Pergaud, Meusnier, l'Ecluse (incluant le secrétariat du service), Deux-Lions (Tours) et un site à Joué-lès-Tours. Le résultat ainsi obtenu passe, tout d'abord, par un travail de fond régulier, mais aussi par l'élaboration de nombreux plannings prévisionnels qui sont étudiés en fonction des besoins, et enfin par une réactivité de l'ensemble du personnel face aux demandes urgentes traitées, hiérarchisées et réparties dans les équipes par le secrétariat.

Le nettoyage des voies, places et trottoirs

Le service Propreté Urbaine est chargé de l'entretien de l'ensemble des voies publiques situées sur le territoire des deux communes du service mutualisé. Sont exclus par conséquent le domaine autoroutier et les territoires gérés par les bailleurs sociaux. Le linéaire total de voies à entretenir est estimé à

11 498

graffitis effacés

21 800

affiches et autocollants retirés

373 250

sacs à déjections canines distribués

355 Km pour la commune de Tours et 150 Km pour celle de Joué-lès-Tours. Le linéaire de trottoirs concernés qui en découle est estimé à 800 Km.

La périodicité de nettoyage est adaptée en fonction de différents paramètres. Parmi eux, la fréquentation du public, la présence de commerces, la récurrence nécessaire (et constatée par le service) pour maintenir un état de propreté convenable du lieu. Elle peut varier d'une fois par quinzaine à deux fois par jour sur certains secteurs des deux villes.

La collecte des corbeilles de rue

Les 1664 corbeilles réparties sur les deux communes sont vidées selon des fréquences variables (d'une à trois fois par jour). Ces fréquences dépendent de la vitesse de remplissage, elle-même en fonction de la situation géographique, de la proximité de commerces, de l'importance de flux des usagers. Sept corbeilles connectées sont par ailleurs réparties entre les villes de Tours et de Joué-lès-Tours.

Les nettoyages liés aux manifestations

En supplément des missions quotidiennes, le service Propreté Urbaine intervient également pour le nettoyage des voies et places après les manifestations : festival Aucard de Tours, Les Années Joué, la fête foraine, Vitiloire, le marathon de Tours, la course cycliste Paris-Tours... Le service Propreté Urbaine joue un rôle capital dans « l'après manifestation ». C'est en effet sur lui que repose une grande partie des missions d'évacuation des débris, du nettoyage, du balayage et du lavage afin que l'espace public retrouve son état initial. —

Fourrière animale et faucardage

Le chenil de Larcay



Située à Larcay sur un ancien terrain militaire appartenant à la Ville de Tours, la fourrière animale de Tours Métropole Val de Loire dispose de 23 boxes à chien. Créé le 1^{er} juillet 2016, ce service, composé de 11 agents, effectue à la demande des Maires des communes adhérentes au service, la capture des chiens et chats errants et le ramassage des animaux morts sur la voie publique ainsi que la garde des animaux en fourrière et la recherche des propriétaires pendant la durée réglementaire (10 jours).

Les prestations de fourrière sont facturées aux propriétaires des animaux lorsqu'ils sont identifiés, ou aux communes de donneur d'ordre dans le cas contraire.

Le 1^{er} Janvier 2019, le pôle nautique a rejoint ce service pour les opérations de faucardage contre les espèces invasives aquatiques. Il intervient sur les plans d'eau de la Métropole ainsi que pour le NEC (nouvel espace du Cher) sur la totalité du lit du Cher entre Bléré et Savonnières. Des missions complémentaires sont également effectuées par les agents. —

579 animaux entrés en fourrière, dont 245 remis à la SPA

2 ovins et caprins transférés vers l'éco-pâturage

70 tonnes d'espèces invasives enlevées par faucardage dans le Cher

102 tonnes d'espèces invasives enlevées par faucardage dans les lacs





Eau potable et Assainissement

70 – Eau potable

72 – Assainissement

0,9
millions m³

d'eau économisés
sur l'ensemble des
ressources (Cher,
Loire et Cénomaniens)
par rapport à 2021

1 886 km
de réseau
de distribution

19,7 millions m³
d'eau potable produits

Eau potable

Distribuer une eau de qualité et la restituer la plus propre possible au milieu naturel : telle est la mission de Tours Métropole Val de Loire.

Baisse du prélèvement en nappe du Cénomanién

Chaque année, Tours Métropole Val de Loire œuvre pour limiter ses prélèvements au milieu naturel. Malgré les fortes chaleurs, les actions du service de l'eau potable et l'adaptation du comportement des consommateurs ont permis de diminuer l'ensemble des prélèvements de 4%. Ainsi, près de 1 Mm³ ont été économisés par rapport à l'année 2021 et ce sur l'ensemble des ressources (Cher, Loire et Cénomanién). Plus particulièrement sur le Cénomanién, l'augmentation de l'utilisation de la nappe alluviale en direction de Saint-Avertin, La Riche et Parçay-Meslay a permis l'économie de 6,8% des volumes d'eau prélevés sur cette nappe profonde entre 2021 et 2022. On observe par ailleurs une remontée de la nappe, même s'il convient d'être vigilant et conforter cette observation sur plusieurs années.

En 2023, les actions se poursuivent : diminution des prélèvements à Ballan-Miré par la mise en route de l'interconnexion avec la ressource du Cher de Joué-lès-Tours, finalisation des

travaux d'interconnexion à Saint-Pierre-des-Corps et poursuite de la diminution pour les périmètres de La Riche, et Saint-Avertin.

La sécheresse et ses conséquences

L'année 2022 a été marquée par un été chaud et sec. La première conséquence est l'augmentation de la température de l'eau. Si ce paramètre n'a pas d'influence sur sa potabilité, il implique une surveillance accrue de la qualité microbiologique et ponctuellement un renfort de la désinfection (par chloration). Aucune non-conformité n'a été observée, seul un goût de chlore un peu plus prononcé peut-être perçue par le consommateur au plus fort des épisodes de canicule. Conseil : en mettant l'eau dans une carafe au frais, le goût de chlore disparaît naturellement.

S'agissant de la raréfaction de la ressource, la Loire (environ 2/3 des besoins de la Métropole) bénéficie du soutien d'étiage par l'Établissement Public de Loire permettant d'assurer un

La station de pompage de l'île Aucard (Tours).



4%

de prélèvement
en moins sur
l'ensemble des
ressources
(Cher, Loire et
Cénomaniens)

**Carte de la nature
de la ressource en eau**

- Cénomaniens
- Nappe alluviale
- Surface
- Turonien



débit minimum sur le fleuve grâce à des lacs réservoirs en amont du bassin versant. Vérifications faites, ce débit minimum reste très sécuritaire pour les champs captant de la Métropole qui a permis de passer l'épisode sans encombre. Entre l'augmentation des besoins et la diminution des prélèvements, le taux de fuite a chuté et le rendement du réseau est passé de 86 % à 91 %.

Vers une harmonisation de la grille tarifaire

Jusqu'en 2017, date de la prise de compétence de la Métropole en matière de distribution d'eau potable, la gestion était directement confiée aux communes. Ce qui explique notamment et aujourd'hui la disparité des tarifs sur l'ensemble de notre territoire. La diversité des communes et de leurs contraintes, leur densité et leur étalement, justifiaient ces différences allant de 2,81 €/m³ à 4,17 €/m³ (pour aller plus loin, consulter les 4 facteurs qui expliquent ces écarts de prix sur le dossier thématique n°4 « L'eau »). Afin d'assurer une gestion durable du réseau et des infrastructures – ceux-ci doivent être entretenus et/ou renouvelés régulièrement – le bon fonctionnement du service de l'eau potable nécessite un investissement soutenu de la part de la Métropole sur le long terme. Rappelons qu'aucune variation tarifaire significative n'a été mise en place depuis 2018.

En étroite collaboration avec les communes, et dans un souci d'équité, Tours Métropole Val de Loire a décidé de tendre vers une harmonisation des tarifs. Objectif : permettre les investissements et amorcer les évolutions tarifaires dès 2023 pour



atteindre une convergence pour toutes les communes (gérées en régie ou en délégation de service public) à l'horizon 2029. Depuis le 1^{er} janvier 2023, voici les principales évolutions mises en place :

- Une part fixe (qui correspond à l'abonnement au service) maîtrisée et raisonnable s'approchant des 30 €HT/an pour les petits diamètres de compteur (qui représentent plus de 96 % des abonnés).
- Cette part fixe est progressive pour les 4 % restant, en fonction de la « puissance » souscrite. Plus le diamètre est grand, plus la part fixe est conséquente.
- Une hausse de la part variable (la consommation effective en eau) de 4,6 % en moyenne.
- La suppression des tarifs dégressifs à Tours qui favorisaient les plus gros consommateurs d'eau. —

Assainissement

Le service Assainissement assure le bon fonctionnement du service de la collecte et de traitement des eaux usées, participant ainsi à la préservation de notre environnement.

Travaux d'efficacité énergétique à La Grange David

Fin 2021, les travaux d'efficacité énergétique de la station d'épuration ont pu démarrer. Ceux-ci visent à la récupération de toute la chaleur fatale du site et l'optimisation de la production de Biogaz issue des eaux usées arrivant à la station d'épuration. Les travaux, à hauteur de 6 M€ TTC devront permettre une augmentation de 50 % de la production de biogaz avec une diminution de 8 % de la consommation d'énergie électrique du site.

Les travaux ont permis en 2022, la mise en route de la pompe à chaleur en phase provisoire en remplacement des chaudières à biogaz.



À partir de mi-2023, l'objectif est de valoriser énergétiquement les eaux usées pour que la production d'énergie soit supérieure à la consommation de cet équipement qui est, pour rappel, l'équipement métropolitain le plus énergivore.

Rénovation du bâtiment SERA/ SPANC à La Grange David

Les travaux concernent le réaménagement d'un bâtiment sur le site de la Grange David à La Riche hébergeant différents services de la Direction du Cycle de l'Eau (Service d'Exploitation des Réseaux d'Assainissement, Cellule Contrôle, Service



de Suivi des Prestations de Service (PS) et Délégations de Service Public (DSP), la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) et un local pour une organisation représentant le personnel).

L'opération a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment existant, les conditions de travail des agents et la qualité du service d'exploitation des réseaux en permettant le maintien opérationnel du matériel en période de gel, mais également de sécuriser le site en regroupant les moyens mobiles et les activités du service assainissement sur une seule et même zone.

Les travaux ont débuté en mars 2022 et la livraison est prévue en juin 2023. Le coût initial des travaux est de 2,1 M€ HT.

Renforcement des réseaux d'assainissement rue de Suède et de l'avenue Gustave Eiffel

Ce chantier d'envergure consiste à renouveler et à augmenter la capacité de transit des eaux usées provenant d'une grande partie de Tours Nord, Notre-Dame-d'Océ et dans un futur proche celles de Parçay-Meslay. À terme, ce nouveau réseau limitera les débordements d'eaux usées vers le milieu naturel lors de fortes pluies et permettra l'arrêt de l'exploitation de la station de Parçay-Meslay, devenue obsolète. Le renouvellement du réseau d'eau potable est effectué dans les mêmes tranchées et de façon simultanée.

50 % de production de biogaz supplémentaire à La Grange David après travaux d'efficacité énergétique

11 M€

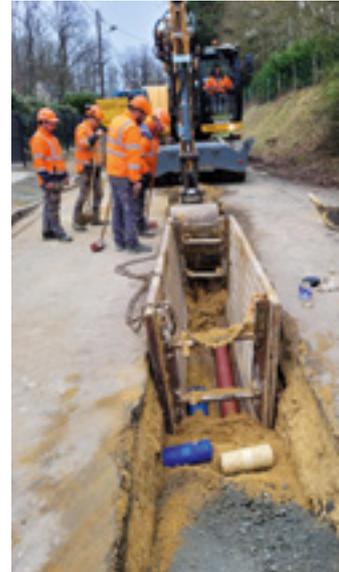
pour les travaux de renforcement des réseaux d'eau et d'assainissement réalisés rue de Suède et avenue Gustave Eiffel à Tours

La technicité de ces travaux (avec notamment l'intervention d'un micro-tunnelier pour assurer un forage et créer un réseau situé à plus de 7 m de profondeur) et leur durée font de ce chantier un chantier hors-norme et inédit sur notre territoire. Plus de 11 M€ - dont 9,5 M€ par Tours Métropole Val de Loire et 1,5 M€ par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne - ont ainsi été nécessaires pour financer ces travaux.

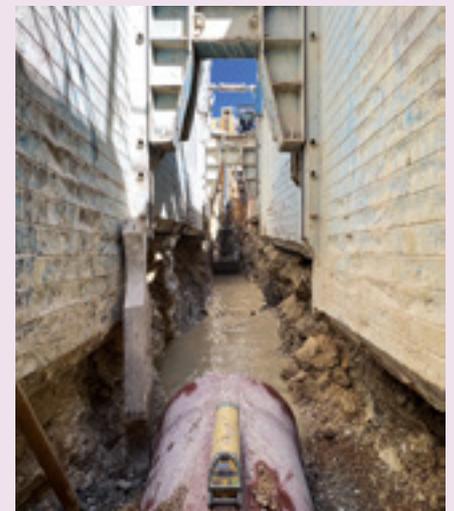
Initialement prévue fin décembre 2022, la fin des travaux a été décalée à avril 2023. Le retard pris provient des difficultés de terrassement à grande profondeur dans des bancs de calcaire très compacts et qui se sont avérés plus fréquents et importants qu'estimé lors des études de sol préalables.

Transfert des eaux usées de Parçay-Meslay vers Tours Nord

Actuellement, la station d'épuration de Parçay-Meslay possède une capacité nominale de 2 250 équivalent habitants, mais sa filière boue est insuffisamment dimensionnée. Afin de profiter de la réserve encore disponible de la station d'épuration de La Grange David, le projet retenu prévoit, à l'identique de Rochecorbon, un transfert des effluents vers le réseau d'eaux usées de Tours Nord *via* un poste de refoulement pneumatique puis une conduite de refoulement sur 4,7 km. Une restructuration du réseau d'eau potable est effectuée conjointement afin d'augmenter la part d'alluvions en provenance de Tours Nord dans l'alimentation de Rochecorbon et de Parçay-Meslay. Les travaux de réseau ont débuté en novembre 2021 et dureront jusqu'en 2024. La mise en service du poste de refoulement et la suppression de la station d'épuration de Parçay-Meslay est prévue courant 2024. —



De haute technicité, les travaux réalisés rue de Suède et avenue Gustave Eiffel ont nécessité d'ouvrir la chaussée sur plus de 3,5 kms et de faire intervenir un micro-tunnelier pour forer et créer un réseau situé à plus de 7 mètres sous terre.





Transitions Écologique et Énergétique

76 – Un cadre de vie apaisé **77** – Prendre soin de l'environnement et des ressources métropolitaines

78 – L'environnement, une question d'éducation

79 – Milieux aquatiques et inondations : enjeux et prévention des risques **80** – Pour une meilleure maîtrise énergétique

400
participants au repas
éco-solidaire

18 000 participants
aux actions menées
par le service commun
d'éducation à
l'environnement

13 615 charges
enregistrées par les
bornes électriques
en 2022



La station de mesure de la qualité de l'air située sur le rond-point Georges Pompidou (Tours)

Un cadre de vie apaisé

Fin 2020, les élus de Tours Métropole Val de Loire se sont engagés dans un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), un document qui structure l'action de la collectivité en matière de climat et de qualité de l'air.



Construire un Plan Climat-Air-Énergie sur une base solide

La construction collaborative du Plan Climat-Air-Energie de Tours Métropole Val de Loire s'est poursuivie toute l'année 2022. Ce document stratégique vise à diminuer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, à augmenter la production d'énergie renouvelable et le stockage du carbone, à réduire les émissions de polluants atmosphériques ainsi qu'à orienter l'aménagement du territoire pour qu'il s'adapte au dérèglement climatique en cours.

Toute l'année, des ateliers de sensibilisation aux enjeux du dérèglement climatique ont été organisés à destination des élus métropolitains et municipaux, des agents métropolitains « référents climat », des membres du Conseil de développement, du grand public et d'un panel d'entreprises. La sensibilisation aux causes et conséquences du dérèglement climatique est en effet un préalable à la participation à la construction du Plan Climat. À l'été 2022, un groupe de travail restreint s'est réuni pour élaborer un diagnostic de vulnérabilité du territoire aux impacts du dérèglement climatique. Cette pièce était la dernière du diagnostic de territoire. Présenté à plusieurs reprises aux acteurs du territoire, les réactions et commentaires ont permis d'améliorer l'ensemble du contenu de ce diagnostic. Pour marquer cette étape, une « journée climat » a été organisée le

14 octobre, en amont de la traditionnelle fête de l'automne de la Gloriette, consacrée cette année à la biodiversité.

Prochaine étape pour le Plan Climat : la définition de la stratégie au premier semestre 2023 et du plan d'action d'ici la fin de l'année, en association avec les 300 personnes membres des 8 panels de concertation.

Prendre part à la lutte contre les pollutions

Via son équipe dédiée à la santé environnementale, Tours Métropole Val de Loire participe à la révision du plan de protection de l'atmosphère 2019 - 2030. Le travail multi-acteurs a permis de construire 26 fiches-actions. La Métropole est impliquée dans 22 d'entre-elles, soit en tant que pilote ou co-pilote soit en tant que simple partenaire.

La Métropole a par ailleurs approuvé le document finalisé du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement le 27 juin 2022. Il dresse un bilan des actions réalisées et leur impact sur l'environnement sonore, il recense les actions en cours et prévoit celles à venir. Parmi celles-ci, la réalisation de mesures de bruit chez les particuliers, « à la demande » qui s'est poursuivie en 2022, avec une demande sur la commune de Joué-lès-Tours. —

Prendre soin de l'environnement et des ressources métropolitaines

La Métropole a souhaité lier les enjeux d'autonomie alimentaire, de respect de la biodiversité et d'amélioration de la qualité paysagère de son territoire rural, en contribuant à son échelle aux différentes politiques publiques qui en découlent.

Vers une autonomie alimentaire renforcée

Véritable outil pour promouvoir une alimentation saine, durable et de qualité sur son territoire, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Tours Métropole Val de Loire, labellisé par le ministère de l'Agriculture en 2021, est lancé dans de nombreux domaines : développement des circuits courts, préservation des espaces agricoles, production agro-écologique, éducation alimentaire et lutte contre le gaspillage.

Ainsi, la Métropole, très impliquée dans l'effort de recréation d'une ceinture maraîchère sur son territoire, poursuit sa politique d'installation de producteurs : en 2022, elle a inauguré un projet de production en arboriculture fruitière porté par l'Association La Belle et La Blette. Tours Métropole Val de Loire prépare également le lancement d'une exploitation conduite en agriculture biologique sur 2 ha aux Prairies de Cangé à Saint-Avertin, ce qui portera le nombre d'exploitations installées à sept sur l'ensemble de notre territoire.

Quand elle ne conduit pas directement les projets, la Métropole s'associe à toute politique ou initiative s'inscrivant dans les objectifs de son PAT. Pour ce faire, elle encourage les manifestations phares de l'agriculture départementale en participant à Ferme Expo et Convergences Bio *via* l'organisation d'ateliers de cuisine anti-gaspi, ainsi qu'en apportant son soutien à l'opération « Savourons Le Val de Loire ». Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, la Métropole a constitué un groupe de travail composé d'acteurs locaux dont l'objectif est de recenser des gisements potentiels (glanage de légumes

dans les champs, cueillette de fruits sur arbre) et de réfléchir sur une redistribution auprès d'un public cible. Elle réfléchit également à s'engager auprès des « Restorés de Touraine » dans l'installation d'une conserverie à Mettray. Enfin, elle a renouvelé pour 2022 son traditionnel repas éco-solidaire concocté pour 400 convives et dont l'intégralité de la recette a été reversée à la Banque Alimentaire de Touraine.

Vers un retour de la biodiversité ordinaire sur le territoire métropolitain

Fragmentation des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité par les opérations d'aménagement urbain et routier, pollutions diverses notamment agricoles, la biodiversité ordinaire – celle qui touche aux insectes, aux petits mammifères, à la faune des mares, aux oiseaux des champs, à la vie du sol – a souvent à souffrir de l'activité humaine, notamment sur les territoires en développement comme celui de la Métropole.

C'est pourquoi Tours Métropole Val de Loire s'est donnée pour mission de contribuer à endiguer ce phénomène d'érosion sur son territoire et même de restaurer des milieux en déclin quand cela est possible ; trois axes d'intervention sont annuellement mis en œuvre, car il s'agit d'un effort au long cours :

- À travers le PAT, l'encouragement à des installations respectueuses, voire restauratrices de l'environnement, notamment conduites en agriculture biologique, création de mares et plantations de haies ;
- Un travail de restauration et de préservation des milieux humides et des mares se poursuit avec le concours du département d'Indre-et-Loire. En 2022, 2 mares ont été restaurées (Prairies de Cangé à Saint-Avertin et Cousinerie à Tours) et 2 créées, une sur la zone humide de Notre-Dame-d'Oé et une à la Cousinerie ;
- Le pastoralisme comme mode de gestion des prairies et des parcs urbains naturels. Sur 9 communes en 2022, la Métropole développe le recours à son propre cheptel, fort, à l'heure actuelle, de plus de soixante ovins et de trente caprins de races locales et protégées auxquels s'ajoute six équins (poneys et ânes).



© Léonard de Serres

La lutte contre le déclin de la biodiversité passe également et préalablement par la sensibilisation de tous les publics à ce phénomène. En 2022, année dédiée mondialement à la cause de la biodiversité, Tours Métropole Val de Loire a consacré sa traditionnelle Fête de l'automne à la Gloriette à ce sujet, rassemblant beaucoup d'acteurs institutionnels et associatifs et un très large public.

La valorisation paysagère au service de la biodiversité

Le plan d'aménagement de la rive sud du Cher à Savonnières, engagé en 2020, s'est poursuivi en 2022 avec l'abattage d'une ancienne peupleraie pour faire place à un arboretum de milieu humide dans le secteur de la Boire Futembre (route de Tours), à Savonnières. —

Atelier de formation à La Gloriette.



L'environnement, une question d'éducation

Après deux années où son activité aura été lourdement pénalisée par l'épidémie de COVID-19, 2022 a permis au service commun d'éducation à l'environnement de retrouver une activité quasi normale. Près de 18 000 personnes ont ainsi participé aux actions qu'il propose, contre un peu plus de 12 000 en 2021. Les événements extérieurs, Festival Aucard de Tours ou Fête des abeilles, ont également fait leur retour sur le site de La Gloriette.

Un programme d'animations toujours plus dense

Le service commun accueille les scolaires et les centres de loisirs pour des ateliers pédagogiques animés par l'équipe d'animation ou encadrés par des associations, et ce tout au long de l'année. Au total, ce sont 2 999 élèves issus de 10 communes de la Métropole qui ont été accueillis durant l'année scolaire 2021-2022, représentant une augmentation de 17% au regard de l'année précédente. S'y ajoutent 670 jeunes des centres de loisirs, originaires de 5 communes différentes. Escape game, observation des étoiles, cinéma en plein-air, atelier créatifs, de cuisine ou de jardinage, bivouac en pleine nature... Plus de 11 000 personnes ont participé au programme

destiné au grand public. Le bar de La Gloriette, ouvert tous les samedis d'été, a accueilli plus de 800 personnes lors des événements programmés dans cet espace : concerts de groupes locaux, soirées détente et yoga, initiations au disc golf, dégustations de vins locaux et bio, soirées jeux de société, etc.

Des animations pour tous les publics

L'équipe d'animation a développé une offre spécifique en direction des crèches, des EPHAD mais aussi des institutions prenant en charge les personnes en situation de handicap. Cette offre permet aux groupes qui en bénéficient de ressentir des expériences très riches au contact de la nature. Au total, 257 personnes ont bénéficié de cette offre dédiée en 2022. De nouvelles thématiques sont également explorées : la sensibilisation au changement climatique, destinée aux élus et agents métropolitains dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (47 élus et 92 agents concernés) et le risque d'inondation, dans le cadre du PAPI (Programme d'Action Prévention des Inondations) qui a bénéficié à 70 scolaires.

Place du Climat, deuxième !

La manifestation « Place du Climat », qui s'est tenue le dimanche 16 octobre au parc de la Gloriette, était consacrée à la biodiversité. Un village de 50 exposants, des spectacles avec des « bestioles » extraordinaires, un tipi géant de conférences et de tables rondes et un repas éco-solidaire contre le gaspillage alimentaire étaient proposés aux 6 000 participants à cet événement. —

Milieux aquatiques et inondations : enjeux et prévention des risques

L'année 2022 a été une année critique pour la gestion des milieux aquatiques. Les niveaux et débits des cours d'eau et notamment ceux du Cher ayant été très faibles, Tours Métropole Val de Loire a été dans la nécessité de devoir fermer de manière forcée la Rivière de Contournement et de Pratique en Eaux Vives de l'île Balzac dès juillet 2022 et de ne pouvoir la remettre en service que mi-octobre 2023, une fois des débits minimums retrouvés. Pour autant, et avec les efforts de tous les acteurs des milieux aquatiques, les niveaux d'eau ont été maintenus dans le lac de Saint-Avertin connecté au Cher et dans le petit Cher lui-même connecté au lac de Saint-Avertin. Les longues périodes de sécheresse et d'ensoleillement ont favorisé la prolifération de la jussie, plante exotique aquatique envahissante, contre laquelle Tours Métropole Val de Loire, en coordination avec les syndicats de rivières, lutte depuis plusieurs années maintenant. En 2022, ce fut presque 200 tonnes de jussie retirées sur le Cher sur un linéaire s'étendant de Véretz à Villandry, en passant cette année par le jardin des Prébendes de Tours et les lacs du territoire métropolitain.

Prévenir les inondations

L'année 2022 a été l'année de la concrétisation de certaines actions du PAPI du Territoire à Risque Important d'Inondation (TRI) de Tours. Une charte intercommunale des Documents d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) pour Tours Métropole Val de Loire et la communauté de communes Touraine Est Vallées a été réalisée, et le premier DICRIM, celui de Berthenay, a été diffusé aux riverains en décembre 2022. Des demandes d'autres communes continuent d'arriver. Des ateliers scolaires et un escape game sur le thème : « Vite l'eau monte » ont été proposés par le service de l'éducation à l'environnement et ont sensibilisé 128 personnes (scolaires et grand public).

Les élus sont aussi une cible de sensibilisation au risque inondation et pour cela ils ont été conviés à deux temps forts : le 26 avril à la visite du quartier Matras de Romorantin – Lanthenay rendu résilient aux inondations, et le 8 octobre à « l'Auto tour du TRI de Tours » une visite de terrain sur le thème de la prévention du risque d'inondation.

Une étude sociologique sur la perception du risque inondation sur le TRI de Tours a démarré en 2022 par une phase de questionnaire à destination du grand public, des agents et

des entreprises. Cette phase s'est terminée le 15 avril 2023 et se poursuivra par des enquêtes terrains en 2023. Les résultats permettront d'orienter les priorités d'actions d'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque.

L'année 2022 a été l'année de mesures innovantes pour la prévention des inondations et ses ouvrages. Elle a testé le nettoyage à la cryogénie des barrages de Rochepinard. Cette méthode limitant fortement la projection de sable dans le Cher, déjà impacté par un ensablement important, demande encore quelques adaptations pour espérer être plus performante encore. En ce qui concerne les digues de Tours Sud Saint-Avertin et Rochepinard gérées en régie, la prévention des inondations a souhaité améliorer les conditions de travail de ses équipes d'exploitation et de surveillance en créant un escalier d'accès à la vanne Ouest du Lac de Saint-Avertin. Ce dernier diminue le risque de chute des agents d'entretien et de surveillance. Les agents surveillants de digues métropolitaines ont également été recyclés le 16 décembre 2022 sur la surveillance des digues en cas de crue. Ce moment de partage et d'échange est toujours bénéfique et permet à la Métropole de poursuivre sa démarche d'amélioration continue de gestion du risque inondation. Cette année, elle a pu bénéficier de la participation du SDIS 37 en tant qu'observateur et être conseillée dans l'objectif d'éventuels partenariats de formation qui restent encore à construire. —



© Léonard de Serres

Pour une meilleure maîtrise énergétique

La Direction de la transition énergétique contribue localement à l'atteinte des objectifs nationaux fixés par la Loi de transition énergétique pour la croissance verte, notamment à travers les principales thématiques que sont la réduction de nos besoins énergétiques, l'amélioration de la performance énergétique et la production d'énergies renouvelables.

C'est en travaillant sur les bâtiments publics, les installations de recharge de véhicules électriques et hybrides, les réseaux de chaleur, la gestion des concessions d'électricité et de gaz que cette Direction s'emploie depuis de nombreuses années à diminuer les consommations, les émissions de gaz à effet de serre et le coût de la facture énergétique publique. Afin de coordonner les différentes actions à mener dans ces domaines divers, une étude de planification énergétique territoriale à l'échelle de la métropole a donc été menée et s'est achevée en 2020. Ce schéma directeur des énergies vise à structurer une politique énergétique métropolitaine à travers des actions d'efficacité, de sobriété énergétique et de développement des réseaux de chaleur ainsi que des énergies renouvelables. Cette feuille de route énergétique métropolitaine servira de « brique énergie » au Plan Climat Air Énergie Territorial. Enfin, depuis juillet 2021, la Métropole est totalement associée au programme européen LIFE « Osons la transition ».

Tours Métropole Val de Loire s'est impliquée dans LIFE_LET'sGO4Climate « Osons la Transition », une démarche initiée par la Région Centre-Val de Loire et portant sur la transition énergétique.



© Bertrand Carrière

670

bâtiments communaux et communautaires gérés par le service commun de l'énergie

7700

factures contrôlées pour Tours et Tours Métropole par le service commun de l'énergie

Le cadastre énergétique des communes

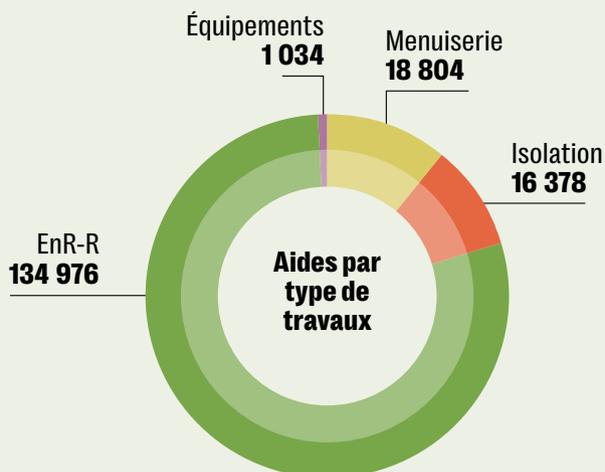
Le cadastre énergétique des communes permet d'avoir une vision globale de l'empreinte énergétique des bâtiments publics du territoire métropolitain. Il permet également de classer différents bâtiments d'un patrimoine en fonction de leur qualité énergétique et donc de l'urgence à entreprendre des interventions de réhabilitation.

En 2022, la direction a exécuté un budget en fonctionnement d'environ 4 189 300 € TTC pour le budget principal (comprenant l'éclairage public), 3 145 400 € HT pour les budgets annexes (eau et assainissement) et de 877 240 € TTC en investissements (auxquels il faut ajouter 123 241 € TTC pour les travaux d'électrification de l'aéroport).

Un budget de fonctionnement en forte augmentation, car marqué par une crise énergétique et économique d'une ampleur sans précédent depuis les premières crises pétrolières des années 1970. Le marché boursier de gros pour les achats d'énergie s'est affolé, parfois sans raison valable, pour atteindre des prix 2022 multipliés entre 3 à 10 fois en électricité et entre 4 à 8 fois en gaz par rapport aux prix de juin 2021.

Des aides financières pour les projets publics et privés

Destiné à aider le passage à l'acte sur des projets vertueux, la Métropole poursuit l'appui financier à l'intention des communes de moins de 10 000 habitants. 206 960 € ont été attribués en 2021 aux communes de Ballan-Miré, Luynes, Mettray et Villandry, pour leurs actions. Les aides au développement des énergies renouvelables thermiques représentent plus de 75 %, le reste étant fléché sur la réduction des besoins énergétiques.



En complément de son rôle historique à destination des acteurs publics par son service commun de l'énergie, la Métropole contribue à faire connaître ces aides financières à l'ensemble des acteurs privés du territoire et accompagne les premiers porteurs de projets privés. Ce dispositif d'aide permet aux porteurs de projets du territoire de bénéficier d'un soutien à l'investissement à hauteur de 45% quel que soit la filière de chaleur renouvelable choisie : bois-énergie, géothermie, solaire thermique, chaleur fatale et réseaux de chaleur.

Le service commun de l'énergie

Le service commun de l'énergie accompagne 19 communes dans le suivi de leurs dépenses énergétiques, le suivi et la préparation de leurs contrats de fourniture d'énergie ou des contrats d'exploitation-maintenance des installations de chauffage, de climatisation ou de ventilation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique sur les projets de constructions neuves ou les réhabilitations et le développement des énergies renouvelables.

Un travail a été mené sur le service commun en 2022 conjointement avec les communes, consistant à réorganiser les missions afin de les adapter au mieux aux attentes des communes en fonction des moyens humains en place, et ceux que les communes pensent acceptables de faire porter à la charge du service commun. À moyens humains constants, certaines missions ont été redéfinies, notamment le périmètre des études, très variées et très sollicitées. Une instance de gouvernance a été créée afin de suivre ces évolutions et les revoir si besoin.

Les communes de Saint-Pierre-des-Corps et de Chambray-lès-Tours souhaitent pouvoir intégrer le service commun de l'énergie, mais il est actuellement impossible de les y faire entrer sans moyens humains complémentaires.

Parmi ses missions principales, le service commun a en charge :

- La création de nouveaux points de livraison d'énergie ou d'injection, demande de devis, suivi de travaux, négociation des nouveaux contrats de fourniture d'énergie et des contrats existants de fourniture d'énergie,

Lancement du programme LIFE « Osons la Transition »



En coopération avec Tours Métropole Val de Loire et 10 structures partenaires, la Région Centre-Val de Loire a monté un projet portant sur la transition énergétique à l'échelle de notre territoire. S'inscrivant dans le cadre du programme de financement européen LIFE, ce projet est mis en œuvre depuis juillet 2021 sous l'intitulé LIFE_LETsgo4Climate « Osons la Transition ». Le projet porte un double objectif : augmenter la production locale d'énergie renouvelable et diminuer la consommation énergétique. L'un des moyens choisis est de favoriser l'émergence de collectifs porteurs de projets de développement d'énergie renouvelable ou de sobriété énergétique qui associent citoyens, collectivités locales et entreprises.

100 citoyens volontaires ont ainsi participé à un cycle de 4 ateliers d'octobre à décembre 2022. L'objectif de ces ateliers est de former les participants sur le sujet de l'énergie et de permettre à chacun et chacune d'exprimer ses idées pour l'avenir énergétique du territoire. À l'issue des ateliers, ces idées deviendront de véritables projets, accompagnés et soutenus localement.

Le programme LIFE_LETsgo4Climate « Osons la Transition » vise également à développer la sobriété énergétique sur le territoire grâce aux Conversations Carbone : une approche originale et conviviale pour accompagner les personnes vers un mode de vie plus sobre en carbone.



Le périmètre géographique de l'action du service commun de l'énergie en 2022.

- Le suivi des contrats d'exploitation de chauffage, ventilation, climatisation et des installations d'eau chaude sanitaire,
- Le contrôle et le suivi de l'action de l'exploitant,
- La gestion des doléances par la direction de l'énergie, numéro unique 02.47.21.60.90 (selon les communes),
- Le suivi des consommations et des dépenses,
- L'accompagnement de la commune sur des projets travaux et AMO, l'identification et des études de faisabilité d'améliorations énergétiques et développement des énergies renouvelables, avec recherche de financements et la rédaction des cahiers des charges.

Le réseau de distribution d'énergies

Legaz: La Métropole est « Autorité Organisatrice de la Distribution de Gaz » sur le périmètre des 21 communes alimentées (la commune de Berthenay n'étant pas alimentée). Parmi ces contrats celui de Saint Étienne de Chigny a un statut particulier car attribué à la suite d'une mise en concurrence. Les 20 autres contrats sont des concessions historiques. La fin du contrat de concession de la ville de Tours a conduit à entamer une réflexion sur une optimisation contractuelle et à des échanges avec GRDF pour l'élaboration d'un contrat de concession métropolitain en 2022 visant à regrouper les

ÉVOLUTION DU PRIX DE L'ÉNERGIE SUR LE MARCHÉ DE GROS - EPEX SPOT FRANCE



20 contrats historiques en un unique contrat. Ce nouveau contrat est rentré en application courant 2022 et a permis une augmentation de 92 000 € de la redevance de fonctionnement.

L'électricité : La Métropole assure la compétence gestion de la distribution publique d'électricité sur l'ensemble de son territoire et plus précisément, exerce la mission « d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité » (AODE) auprès d'Enedis sur la commune de Tours.

Le rôle d'AODE confère à la Métropole l'obligation de contrôler la bonne exécution du service public et conjointement avec le gestionnaire de réseaux, de s'assurer de la fiabilité des réseaux d'électricité et de gaz, et de donner les orientations de développements des infrastructures, en lien avec son Schéma Directeur des Énergies.

Les réseaux de distribution de chaleur

Tours Métropole Val de Loire a décidé de réaliser, au sein de son schéma directeur énergie, un schéma directeur de ses réseaux de chaleur. Au-delà de l'obligation réglementaire, ce schéma peut s'avérer être un véritable outil d'aide à la décision pour les grandes orientations à prendre concernant l'évolution de ces réseaux, et ainsi améliorer l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire.

À la suite, deux études de faisabilité ont été réalisées pour la création d'un réseau de chaleur au nord de Tours (étude 2020) et un autre au sud de Tours (étude 2021). Ces études sont toutes les deux favorables au développement de nouveaux réseaux. Dès lors, les services de la direction de la transition énergétique ont commencé à rédiger les documents de consultation pour mettre en place un contrat de DSP sur Tours sud.

Par ailleurs, les augmentations du prix du gaz sur la période 2022 ont poussé Tours Métropole Val de Loire et les titulaires

des contrats de DSP à entamer une réflexion sur les moyens qui permettraient d'augmenter la quantité de chaleur issue des énergies renouvelables dans les réseaux de chaleur existants.

Le réseau de chaleur de La Riche : Le travail d'étude visant un raccordement du réseau de La Riche à celui de Tours ouest à horizon 2025 a été initié. Il permettra de porter le mix énergétique actuel de 50 % assuré par du biogaz à environ 73 % assuré par de la biomasse.

Le réseau Tours Ouest-La Riche : La société Tours Métropole – Énergies Durables mandatée pour réaliser et exploiter le réseau sur l'ouest de Tours, a mis en œuvre 800 m de réseau supplémentaires en 2022 (soit 14 km sur les 17 km à terme) avec les difficultés inhérentes au déploiement de tels travaux en milieu très urbain. L'école Clocheville et la salle du Petit Fauchoux sont raccordés au réseau de chaleur depuis novembre 2022.

Infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides

Tours Métropole Val de Loire a délégué la compétence IRVE au Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEL). En 2022, environ 284 points de charge accessibles au public existaient sur le territoire de la Métropole (bornes du SIEIL et autres aménageurs privés comme les grandes surfaces comprises).

Le SIEIL a 64 points de charge accessibles au public. Ces bornes offrent de la recharge normale et sont gérées et exploitées par la SPL Modulo. En 2020, le contexte sanitaire avait ralenti la progression de l'utilisation des bornes de recharge mais, depuis 2021, elle a repris avec une augmentation de 95 % concernant le nombre de recharges réalisées par rapport à 2020. En 2022 l'augmentation a été encore plus importante avec 13 615 sessions de recharge réalisées (en moyenne 425 sessions par borne) et 278 263 kWh délivrés (8 700 kWh par borne).

La chaufferie biomasse du Menneton.



Les énergies renouvelables

Le développement du bois énergie

Outre la création du réseau de chaleur de grande importance à l'ouest de Tours (97 GWh soit environ 2 000 tonnes de bois), la Direction de la transition énergétique travaille à la mise en œuvre des contrats de réciprocité avec les autres EPCI du Département.

Le bois énergie est le principal sujet (à côté du photovoltaïque et l'hydrogène), qui a pour ambition de rassembler l'ensemble des acteurs de la filière bois du territoire, des propriétaires aux utilisateurs. L'objectif est de définir comment mieux exploiter la ressource, durablement, pour que toute la filière puisse se développer et que tous les utilisateurs du bois énergie puisse équitablement en bénéficier.

Un travail a également abouti en relation avec France Nature

Environnement en 2022, visant la signature d'une charte ayant l'objectif de mieux appréhender les contraintes inhérentes à la faune et flore des forêts lors de l'exploitation des bois, et à tendre vers une sylviculture diversifiée.

Poursuite des travaux d'efficacité énergétique à la STEP de la Grange David

Construite en 2006, la station d'épuration des eaux urbaines de la Grange David à La Riche produit du biogaz, destiné en partie à être épuré et injecté dans le réseau de distribution de gaz GrDF (depuis 2016), l'autre partie à chauffer les digesteurs, et l'excédent à être brûlé à la torchère.

L'étude menée en 2018 visant à augmenter la ré-injection dans le réseau de gaz, en substituant le biogaz utilisé pour le chauffage des digesteurs par de l'énergie fatale de récupération en provenance du process, s'est avérée favorable. La négociation en 2019 avec le concessionnaire de l'installation (Dalkia biogaz), visant à définir les modalités contractuelles et financières de cette optimisation d'injection aboutira, à terme, à une augmentation substantielle des recettes biogaz pour la Métropole.



Travaux d'efficacité énergétique à la STEP de la Grange David (La Riche).





La première phase de travaux d'optimisation énergétique menée en 2021 a abouti à la récupération de plus de chaleur *via* une pompe à chaleur permettant de diminuer les consommations de gaz sur le site.

Les travaux se poursuivent en 2022 et 2023 afin de notamment poser les équipements de récupération de chaleur fatale* et remplacer des équipements. La mise en service finale du nouveau système de génie climatique est prévue pour 2023.

La production d'électricité renouvelable

Les études concernant le développement d'un projet photovoltaïque sur l'ancien site d'enfouissement de déchets de La Billette à Joué-lès-Tours avancent. Il s'agit d'un projet de centrale photovoltaïque au sol de 7 MWC de puissance installée et une production annuelle de 8 GWh (environ équivalent 3 500 logements). Depuis octobre 2021, Tours Métropole Val de Loire travaille avec une assistance à maîtrise d'ouvrage sur ce projet qui a l'objectif de contribuer au développement de la production des énergies renouvelables sur le territoire et d'avoir une meilleure maîtrise des coûts énergétiques en sécurisant un approvisionnement électrique local indépendant du prix du marché de l'énergie. Aujourd'hui il n'existe pas d'outil à disposition des collectivités territoriales qui

permet l'achat direct de l'électricité sur le long terme. Afin de surmonter ces contraintes, l'année 2022 a connu un travail important de validation administrative de la démarche. Des études concernant le mode de réalisation et la soutenabilité budgétaire du projet ont été faits et soumis à l'évaluation des services de l'État comme la mission FinInfra et la Direction Générale des Finances Publiques. Leurs avis sont attendus pour début 2023.

L'Hydrogène

L'hydrogène est un vecteur énergétique qui connaît un regain d'intérêt notamment pour la mobilité et l'industrie. Le projet Hy'Touraine est une initiative conjointe de Tours Métropole Val de Loire, de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI), du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire (SIEIL) et de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine (CCLST). Avec d'autres partenaires publics et privés, ce projet ambitieux et innovant vise le déploiement, dans le département d'Indre-et-Loire, d'un écosystème de production, distribution et utilisation d'hydrogène renouvelable dans les secteurs des transports et de l'industrie.

En 2022, le projet a été lauréat de l'appel à projet « Écosystèmes Territoriaux Hydrogène » pour le financement des infrastructures de production et distribution ainsi que pour des véhicules à hydrogène et les partenaires privés Lhyfe et Térega Solutions ont été sélectionnés pour le déployer et exploiter ces infrastructures. —

* Chaleur qui avant l'action de récupération est perdue, souvent rejetée directement à l'atmosphère mais dans notre cas, rejetée dans le milieu aquatique (eau de sortie de station d'épuration rejeté dans le Cher).

Le SMAT : une révision relancée du SCoT de l'Agglomération Tourangelle

2022 a été l'année de la relance active de la révision du SCoT de l'Agglomération Tourangelle pour le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT). La publication du bilan, puis l'identification des enjeux du territoire, ont permis de stabiliser la feuille de route de la révision et de définir le cap pour une approbation prévue en 2026.

Cette nouvelle méthodologie s'inscrit à la fois dans un contexte local et national avec notamment les travaux d'avancement du PLU métropolitain de Tours Métropole Val de Loire ou encore du PLU de Touraine-Est Vallées, mais également la mise en révision du SRADDET, document régional clé pour l'application du « Zéro Artificialisation Nette » et la réalisation de la Conférence Régionale des SCoT, pour laquelle le SMAT a été l'un des contributeurs principaux.

L'identification des enjeux de la révision

Le bureau d'études Acadie a été retenu et, durant 6 mois, élus, prestataire et techniciens ont œuvré ensemble à la réalisation d'un rapport d'interpellation mettant en lumière les enjeux identifiés de la révision du SCoT. Un temps fort dédié aux élus, le premier depuis plus de deux ans, s'est tenu le 31 mai 2022 avec comme objectif de partager et d'affirmer le portage politique de ces enjeux.

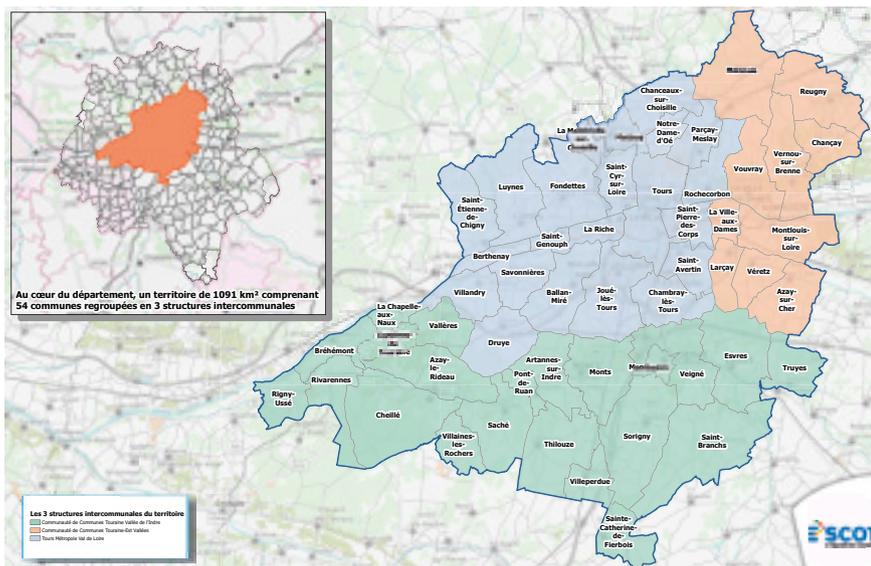
Le bilan du SCoT de 2013

Du fait de la relance de la révision en 2021 et des nouveaux paradigmes d'aménagement, le SMAT a jugé opportun la réalisation d'un bilan à 9 ans pour mieux comprendre les effets du SCoT en vigueur. Celui-ci a permis de mettre en lumière les apports du SCoT au territoire, que ce soit par une mise en œuvre automatique ou volontariste.

Territoire du SCoT

3 EPCI
TMVL,
CCTEV,
CCTVI

54
communes



0,48 €

Cotisation 2022
des EPCI par habitant

394 361

habitants
(données INSEE 2019)

Une approche « Urbanisme Favorable à la Santé »

Parallèlement aux travaux conduits pour l'identification des enjeux, une thématique émergente a fait son introduction dans les réflexions : celle de l'urbanisme favorable à la santé. Lauréat d'un appel à projets « Santé – Environnement » lancé par la ARS et la DREAL Centre-Val de Loire, le SMAT a affirmé sa volonté de faire du SCoT de l'Agglomération Tourangelle un outil d'urbanisme favorable à la santé et ainsi de concevoir la question de la santé comme l'un des piliers de la révision, avec l'adaptation au changement climatique.

Définition de la feuille de route

Sur la base des enjeux identifiés et des piliers de la révision, le SMAT a défini sa feuille de route avec comme objectif une approbation du SCoT en janvier 2026. Une organisation en séquences thématiques (habitat, économie, environnement, mobilité), avec également une séquence spécifique sur le volet santé environnementale et la mise en place d'une scène citoyenne, a été retenue et validée par les élus en septembre 2022. Il a été acté le fait de réaliser un SCoT modernisé et de définir de nouvelles modalités de concertation. —

Contractualisation

En 2022, Tours Métropole Val de Loire a bénéficié du soutien de partenaires financiers pour plusieurs de ses projets.

Pour le financement de ses différents projets, Tours Métropole Val de Loire sollicite la Dotation de Soutien à l'Investissement Local de l'État. En 2022, 1 117 036,60 € ont ainsi été attribués à 6 projets métropolitains : dont la rénovation énergétique de bâtiments et l'interconnexion de réseaux liés à la gestion de l'eau (potable, assainissement).

Pour déployer son schéma cyclable, Tours Métropole Val de Loire a été lauréate en 2022 du 5^e appel à projets national « Mobilités actives », pour un financement à hauteur de 279 406 € pour des aménagements de tronçons sur l'itinéraire n°9 entre Rochecorbon et Saint-Etienne-de-Chigny.

L'Agence Nationale du Sport a également retenu favorablement le projet d'aménagement d'un pumtrack dans le parc de la Gloriette au titre du programme « 5000 équipements sportifs de proximité », permettant un accompagnement financier à hauteur de 37 847 €.

L'Europe s'engage par ailleurs en région Centre-Val de Loire avec le Fonds européen de Développement Régional. Tours Métropole Val de Loire a reçu un soutien de l'union européenne d'un montant de 536 215,70 € (80 % de la dépense) pour son programme d'acquisition de matériels et outils numériques collaboratifs dans un contexte de déploiement du télétravail pour les agents métropolitains. —

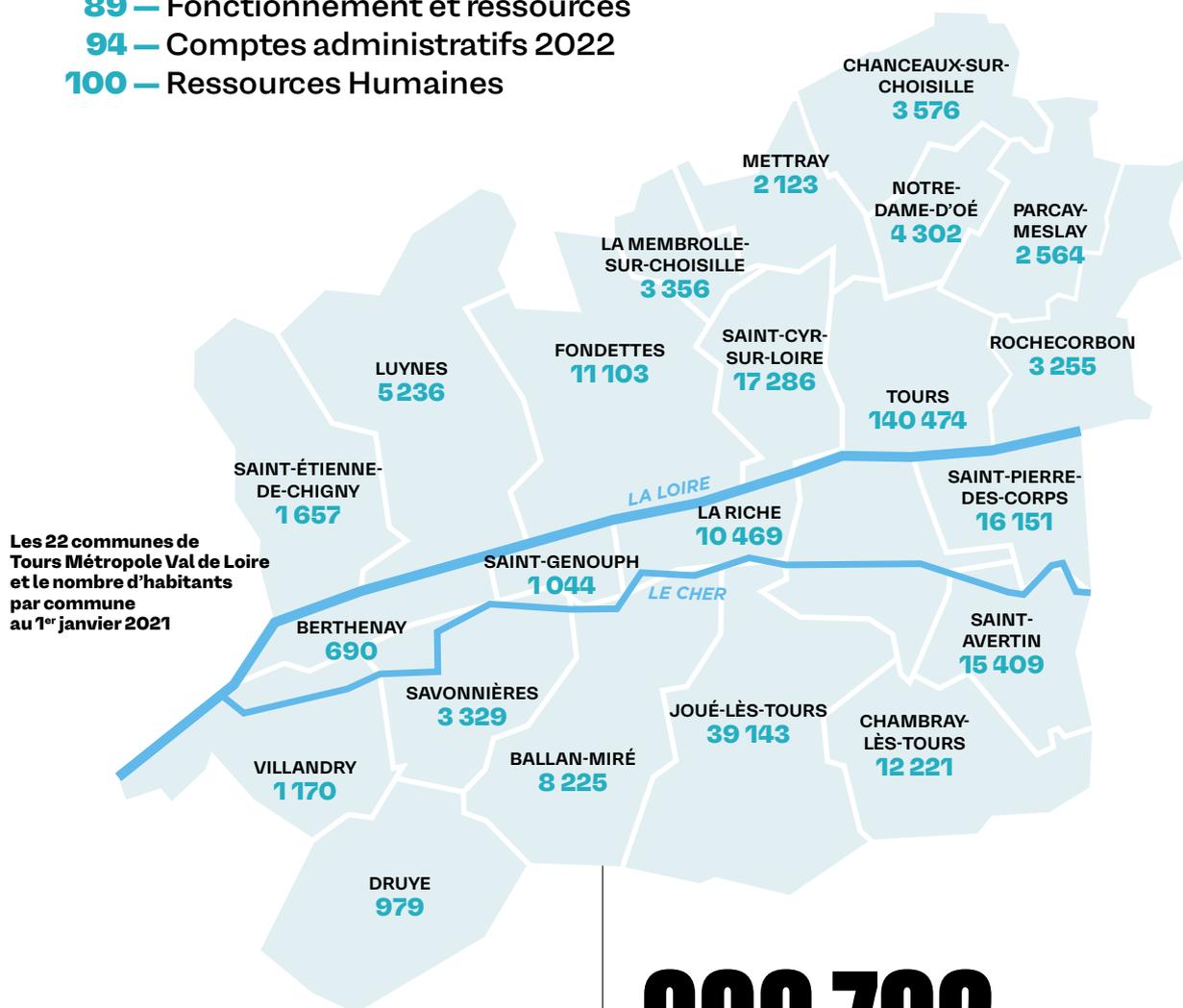
1,1 M€

attribués par l'État via la Dotation de Soutien à l'Investissement Local



Fonctionnement et budget

- 89 – Fonctionnement et ressources
- 94 – Comptes administratifs 2022
- 100 – Ressources Humaines



303 762
habitants

dans la Métropole
au 1^{er} janvier 2021

87 membres
titulaires
composent
le conseil
métropolitain

9 commissions
couvrent le champ des
compétences de la Métropole
et préparent les projets soumis
au conseil métropolitain

Tours Métropole Val de Loire : les instances de décision

Le Président de Tours Métropole Val de Loire représente le pouvoir exécutif de la Métropole et met en œuvre, avec l'aide du bureau, les décisions prises. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du Conseil métropolitain.

Depuis les élections municipales de 2020, le Conseil métropolitain est composé de 87 membres titulaires et de 10 membres suppléants. Le nombre de délégués est établi en fonction de la population de chacune des communes et de l'effectif de son conseil municipal.

Les délégués métropolitains sont issus des élections municipales de 2020 (élus en même temps que les conseillers municipaux pour les communes de + de 1 000 habitants).

Le Président délègue à 20 Vice-Présidents les compétences

de Tours Métropole Val de Loire. Le Conseil métropolitain se réunit en séance publique, au moins une fois par trimestre. Le conseil gère les dossiers relevant de ses domaines d'action et vote le budget.

Le Bureau prépare les délibérations du Conseil métropolitain et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le conseil. La conférence métropolitaine réunit au moins deux fois par an le Président et les Maires des communes-membres afin de débattre de tout sujet d'intérêt métropolitain.

Les commissions : 9 commissions couvrent le champ des compétences de la Métropole et préparent les projets qui seront ensuite soumis au Conseil métropolitain.

Nombre de délégués métropolitains titulaires par commune

Ballan-Miré	2	Notre-Dame-d'Oé	2
Berthenay	1	Parçay-Meslay	1
Chambray-lès-Tours	3	Rochechouart	1
Chanceaux-sur-Choisille	2	Saint-Avertin	4
Druey	1	Saint-Cyr-sur-Loire	4
Fondettes	3	Saint-Étienne-de-Chigny	1
Joué-lès-Tours	10	Saint-Genouph	1
La Membrolle-sur-Choisille	1	Saint-Pierre-des-Corps	4
La Riche	3	Savonnières	1
Luynes	2	Tours	38
Mettray	1	Villandry	1

Le Conseil métropolitain

Le Conseil métropolitain se réunit 8 à 10 fois par an. C'est l'organe délibérant de la Métropole, le lieu des débats et du vote des délibérations. Les séances sont publiques.

Le Président est élu par le Conseil métropolitain. Il exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du Conseil métropolitain. Il gère l'administration métropolitaine. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ces tâches par le Bureau.

Le Bureau comprend 30 membres : le Président, les 20 Vice-Présidents et 9 Membres supplémentaires. Il prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même en adopter dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil.

Les commissions préparent et suivent les projets qui seront soumis au Bureau et au Conseil métropolitain.

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Ballan-Miré	CHAILLOUX Thierry / JAVELOT Laure	
Berthenay	LOYAU-TULASNE Christophe	BERTRAND Jacky
Chambray-lès-Tours	GATARD Christian / HALLARD Claudie / VALLEE Didier	
Chanceaux sur Choisille	DAVIET Gérard / AK Stéphanie	
Druye	CHAILLEUX Corinne	DEBLAISE Noël
Fondettes	DE OLIVEIRA Cédric / SARDOU Dominique / BOURLIER Philippe	
Joué-lès-Tours	AUGIS Frédéric / GOBLET Aude / SOL Bernard / GULHAN Aylin / AUDIGER Lionel / BOULOZ Dominique / BERTRAND Arnault / HUAULT Elodie / OSMOND Judicaël / GÉRARD Francis	
La Membrolle-sur-Choisille	MARAIS Sébastien	DABAN-SIGRIST Sabrina
La Riche	SCHWARTZ Wilfried / AUDIN Armelle / CLEMENT Sébastien	
Luynes	RITOURET Bertrand / PLOQUIN Danièle	
Mettray	CLEMOT Philippe	HERBAUT Hélène
Notre-Dame-d'Oé	LEFRANCOIS Patrick / MACE Odile	
Parçay-Meslay	FENET Bruno	CAUWET Marie-Christine
Rochecorbon	DUMENIL Emmanuel	GARRIGUE Martine
Saint-Avertin	RAYMOND Laurent / GAULTIER Catherine / PAUMIER Jean-Gerard / DUPUY Évelyne	
Saint-Cyr-sur-Loire	BRIAND Philippe / JABOT Valérie / GILLOT Michel / LEMARIE Francine	
Saint-Étienne-de-Chigny	SALIC Régis	BESQUENT Brigitte
Saint-Genouph	SUARD Patricia	BRETONNEAU Pierre
Saint-Pierre-des-Corps	FRANCOIS Emmanuel / LEFEVRE Laurence / BONNARD Christian / SOULAS Michel	
Savonnières	SAVATON Nathalie	FLEURY Jean-François
Tours	DENIS Emmanuel / MUNSCH-MASSET Cathy / RENAUD Bertrand / SAVOUREY Cathy / GILLE Jean-Patrick / QUINTON Marie / DUPIN Christophe / PEREIRA-NUNES Élise / PETIT Florent / SCHALLER Annaelle / SEBAOUN Christopher / BLET Christine / MANZARI Iman / BLUTEAU Anne / HOUQUES Stéphane / HAAS Betsabée / GAGNAIRE Franck / GALLOT-LAVALLE Armelle / MARTIN Antoine / BA-TALL Oulématou / THOMAS Éric / REYNAUD Catherine / COHEN Martin / WANNERROY Alice / BOULANGER Christophe / METREAU Affiwa / FAUCHEUX Benoît / BARBIER Frédérique / MOREAU Pierre-Alexandre / BOUCHET Christophe / NICOLAY CABANNE Marion / PIERRE Benoist / FORTIER Mélanie / LEBRETON Olivier / DELAGARDE Céline / COULON Thibault / DARNET-MALAQUIN Barbara / BRUTINAUD Romain	
Villandry	LEPINE Maria	BARRAUD Guy

Le bureau 2022

Le Bureau de Tours Métropole Val de Loire prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil. Les maires des 22 communes siègent au Bureau métropolitain qui est composé du Président, de 20 Vice-Présidents et de 9 membres du bureau.



Frédéric Augis
Président de Tours Métropole
Val de Loire,
Maire de Joué-lès-Tours



Maria Lepine
1^{ère} Vice-présidente,
déléguée à la transformation
numérique du territoire et
aux ressources humaines.
Maire de Villandry



Philippe Briand
2^{ème} Vice-Président, délégué
aux relations institutionnelles
et le rayonnement
international.
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



Emmanuel François
3^{ème} Vice-Président, délégué
à la politique de la ville et
à la rénovation urbaine.
Maire de Saint-Pierre-des-
Corps



Nathalie Savaton
4^{ème} Vice-Présidente,
déléguée au développement
touristique et à la cité de
la gastronomie.
Maire de Savonnières



Laurent Raymond
5^{ème} Vice-Président, délégué
aux espaces publics, à la
propreté urbaine, aux espaces
verts et à la biodiversité.
Maire de Saint-Avertin



Christian Gatard
6^{ème} Vice-Président,
délégué aux finances
et à l'urbanisme.
Maire de Chambray-lès-Tours



Patricia Suard
7^{ème} Vice-Présidente,
déléguée aux politiques
alimentaires territoriales.
Maire de Saint-Genouph



Cédric De Oliveira
8^{ème} Vice-Président,
délégué aux pôles de
proximité, au contrat régional
de solidarité territoriale,
aux équipements culturels
et à la communication.
Maire de Fondettes



Wilfried Schwartz*
9^{ème} Vice-Président,
délégué aux politiques
des mobilités et
au schéma cyclable.
Maire de La Riche



Bertrand Ritouret
10^{ème} Vice-Président,
délégué au cycle de l'eau.
Maire de Luynes



Sébastien Marais
11^{ème} Vice-Président,
délégué aux gens du voyage,
aux équipements sportifs
et aux moyens généraux.
Maire de La Membrolle-sur-
Choisille



Philippe Clénot
12^{ème} Vice-Président,
délégué à la gestion
des risques technologiques
et naturels et à la prévention
des inondations.
Maire de Mettray



Corinne Chailleux
13^{ème} Vice-Présidente,
déléguée aux archives,
à la fourrière animale,
au crématorium, à la défense
extérieure contre l'incendie
et à la gestion des eaux
pluviales.
Maire de Druye



Bruno Fenet
14^{ème} Vice-Président,
délégué à la politique
aéroportuaire.
Maire de Parçay-Meslay



Aude Goblet
15^{ème} Vice-Présidente,
déléguée à la politique
du logement et de l'habitat.
3^{ème} adjointe au
Maire de Joué-lès-Tours



Thibault Coulon
16^{ème} Vice-Président, délégué
au développement économique,
à l'enseignement supérieur,
à la recherche et à l'innovation,
au commerce et à l'artisanat et
à la formation professionnelle.
Conseiller municipal
à la Mairie de Tours



Benoist Pierre
17^{ème} Vice-Président,
délégué aux déchets
ménagers et à la transition
écologique et énergétique.
Conseiller municipal
à la Mairie de Tours



Régis Salic
18^{ème} Vice-Président, délégué
au projet métropolitain et
aux relations aux usagers.
Maire de Saint-Étienne-de-
Chigny



Gérard Daviet
19^{ème} Vice-Président,
délégué à la commande
publique.
Maire de Chanceaux-sur-
Choisille



Emmanuel Dumenil
20^{ème} Vice-Président,
délégué aux bâtiments
et au foncier.
Maire de Rochecorbon



**Christophe
Loyau-Tulasne**
1^{er} Membre du bureau,
délégué à la valorisation des
paysages de la Loire et du Cher.
Maire de Berthenay



Affiwa Metreau
2^{ème} Membre du bureau,
déléguée à la francophonie,
à l'inclusion et à l'égalité entre
les femmes et les hommes.
Conseiller municipal
à la Mairie de Tours



**Marion Nicolay
Cabanne**
3^{ème} Membre du Bureau,
déléguée aux énergies.
Conseiller municipal
à la Mairie de Tours



Celine Delagarde
4^{ème} Membre du Bureau,
déléguée à la promotion de
l'enseignement supérieur et
de la recherche
Conseiller municipal
à la Mairie de Tours



Aylin Gulhan
5^{ème} Membre du Bureau,
déléguée à la prévention
spécialisée
Conseiller municipal à la
Mairie de Joué-lès-Tours



Francine Lemarie
6^{ème} Membre du Bureau,
déléguée à l'achat
responsable
Conseiller municipal à la
Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire



Michel Gillot
7^{ème} Membre du Bureau,
délégué au développement
de la pratique cyclable
Conseiller municipal à la
Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire



Catherine Gaultier
8^{ème} Membre du Bureau,
déléguée à la promotion du
commerce et de l'artisanat
Conseiller municipal à la
Mairie de Saint-Avertin



Danielle Ploquin
9^{ème} Membre du Bureau,
déléguée aux manifestations
Conseiller municipal
à la Mairie de Luynes

* Par arrêté du 14 novembre 2022 et au titre de l'exercice de ses pouvoirs propres, Frédéric Augis, Président de Tours Métropole Val de Loire a pris la décision de retirer ses délégations de fonction à Wilfried Schwartz, Vice-Président.

Les compétences de Tours Métropole Val de Loire

Tours Métropole Val de Loire exerce en lieu et place des 22 communes-membres des compétences qui interviennent dans de nombreux domaines de la vie quotidienne et qui renforcent l'attractivité et la compétitivité du territoire.

Compétences liées au développement économique

Création, aménagement et gestion de l'ensemble des parcs d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire / soutien à la recherche, au développement des filières innovantes / soutien à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante / participation au copilotage des pôles de compétitivité / accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs, des start-up et des entreprises du numérique, soutien au rayonnement de Mame, Cité de la création et de l'innovation dans l'écosystème French Tech-Loire Valley / soutien au commerce et à l'artisanat / Promotion du tourisme / création d'offices de tourisme / accueil et information des touristes / création / gestion et entretien d'équipements touristiques / communication sur la destination.

Aménagement numérique : Développement d'un réseau très haut débit pour les entreprises (délégué à Tours Métropole Numérique) / développement de la fibre optique (FTTH) pour les habitants / mise en place du réseau Wifi public.

Compétences liées aux mobilités et infrastructures

Création, aménagement et entretien de la voirie / gestion des parcs et aires de stationnement / signalisation / abris de voyageurs / participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain.

Compétences liées à l'aménagement de l'espace métropolitain

Plan local d'urbanisme (PLU) et documents d'urbanisme en tenant lieu / valorisation du patrimoine naturel et paysager / constitution de réserves foncières / entretien des espaces publics.

Compétences liées à l'habitat et à la politique de la ville

Programme local de l'habitat / politique du logement / aides financières au logement social / actions en faveur du logement social et en faveur du logement des personnes défavorisées / amélioration du parc immobilier bâti / réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre / aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Pilotage et mise en place des programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville / participation à la mise en place du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui vient renforcer la cohésion sociale et urbaine des principaux quartiers d'habitat social de la Métropole / portage du Plan Local pour l'insertion et l'Emploi.

Compétences liées aux équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain dans un but de maillage du territoire, de création de lieux de diffusion et d'expression de qualité, de développement des pratiques culturelles et sportives / construction, aménagement et fonctionnement d'équipements socio-culturels et socio-éducatifs d'intérêt métropolitain.

Compétences liées aux services d'intérêt collectif

Assainissement / préservation de la qualité de l'eau, production et distribution de l'eau potable / collecte et traitement des déchets / propreté urbaine / fourrière animale / création ou extension de cimetières et crématoriums / Service public de défense extérieure contre l'incendie / abattoirs et marché d'intérêt national.

Compétences liées au développement durable

Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores / protection et mise en valeur de l'environnement / gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations / maîtrise de l'énergie et contribution à la transition énergétique / création, entretien et gestion des réseaux de chaleur et réseaux de froid / création et entretien des infrastructures de charges des véhicules électriques / concession de la distribution d'électricité et de gaz.

Les ressources de Tours Métropole Val de Loire

Les ressources fiscales

- La Cotisation économique territoriale (CET) due par les entreprises qui comprend :
 - la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), dont le taux est voté par Tours Métropole Val de Loire (Taux 2022 : 23,37 %)
 - la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dont le montant est réparti par l'État.
 - Fractions de TVA en compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.
- la TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales. Le taux d'imposition est fixé par l'État.
- L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) : concerne les différentes technologies de production d'électricité (nucléaire, thermique à flamme, solaire, éolien, hydrolien, photovoltaïque, etc.), la téléphonie, le transport ou le stockage d'énergie, le matériel ferroviaire. Le taux d'imposition est fixé par l'État.
- Les impositions « Ménages » composées de :
 - la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (taux 2022 : 2,18 %)
 - la Taxe additionnelle à la taxe de foncier non bâti (taux 2022 : 33,67 %)
- Les taxes attachées et affectées aux compétences de Tours Métropole Val de Loire dont :
 - **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** due par les usagers du service de la collecte et du traitement des déchets. Elle sert intégralement à financer le bon fonctionnement du service et les investissements nécessaires à son amélioration. **Son taux est fixé en 2022 à 10,86 %.**
 - **Les redevances eau et assainissement** : dues par les usagers du service de l'eau et de l'assainissement, elles permettent de financer le service. Ce sont des ressources affectées.
 - **La taxe de séjour** acquittée par les touristes auprès des hôteliers et des logeurs qui la reversent à la Métropole. Le produit de cette taxe sert à renforcer l'attractivité et les services touristiques.

- **La taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)** a été instituée en 2022 et s'ajoute aux impositions en matière de taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et de cotisation foncière des entreprises. Le produit fiscal de cette taxe est fixé par Tours métropole Val de Loire et atteint 1,9 M€ et permet principalement le financement de travaux de confortement des digues de la Loire et du Cher, des barrages, des syndicats de rivières et des actions inscrites au Plan Loire Grandeur Nature 5.

Les dotations

La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État.

- Les dotations de garanties de ressources constituées du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP).
- Les allocations compensatrices. L'État verse aux EPCI des allocations compensant en totalité ou en partie les pertes de recettes consécutives à certaines mesures d'exonération, de réduction des bases ou de plafonnement des taux, prises par le législateur en matière de fiscalité directe locale.

Les autres ressources

Les produits : Ils sont constitués des produits des services dont la tarification aux usagers, les redevances et recettes du domaine ainsi que divers produits de gestion.

- Les subventions : elles sont issues principalement d'autres institutions publiques, notamment l'Europe, l'État, la Région Centre-Val de Loire et le Département d'Indre-et-Loire.
- L'emprunt : il permet d'organiser la solidarité entre les générations. Les investissements lourds et importants sont ainsi supportés de manière équitable entre ceux qui en bénéficient aujourd'hui et ceux qui en bénéficieront demain
- L'autofinancement : C'est en quelque sorte une ressource « interne », qui ne provient pas de l'extérieur mais des économies réalisées sur le fonctionnement de la Métropole et qui peuvent ainsi être utilisées pour investir davantage.

Comptes administratifs 2022

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 251,7 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 251,7 M€ dont 244,6 M€ de recettes réelles et 7,2 M€ de recettes d'ordre.

Recettes réelles de Fonctionnement dont :

Recettes réelles

Impôts et taxes dont compensations	156,4 M€
Dotations Globales de Fonctionnement	36,1 M€
Compensations, subventions et participations	12,9 M€
Produits des services et Recettes diverses	21,6 M€
Autres produits de gestion courante	6,8 M€
Résultat de l'exercice antérieur	8,0 M€
Recettes d'ordre	7,4 M€

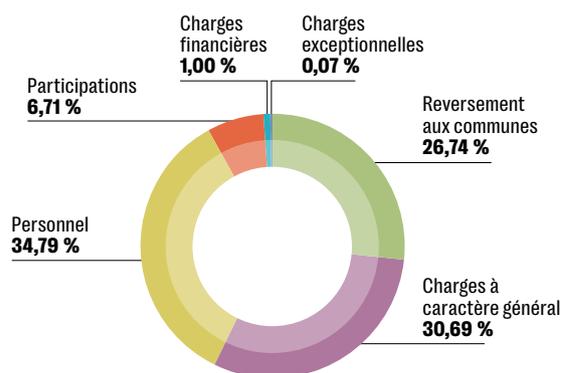
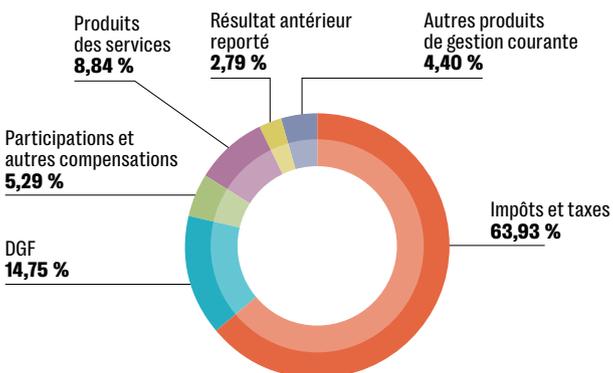
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 233,7 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 233,7 M€ dont 196,9 M€ de dépenses réelles et 36,8 M€ de dépenses d'ordre.
dont :

Dépenses réelles

Les versements aux Communes constitués par :	52,7 M€
L'allocation compensatrice de taxe professionnelle	42,9 M€
La Dotation de Solidarité Communautaire	6,7 M€
Les fonds de concours	2,7 M€
Les autres versements de Fiscalité	0,4 M€
Les charges à caractère général	60,4 M€
dont 29,4 M€ au titre des Ordures Ménagères	
Les dépenses de personnel	68,5 M€
Les participations (hors fonds de concours aux Communes)	13,2 M€
Les charges financières	2,0 M€
Les charges exceptionnelles	0,1 M€

Le solde des recettes et des dépenses de fonctionnement dégage un excédent de 18,1 M€.



INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
86,8 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 86,8 M€ dont 79,4 M€ de dépenses réelles et 7,4 M€ de dépenses d'ordre.

Dépenses réelles

Celles-ci comprennent :

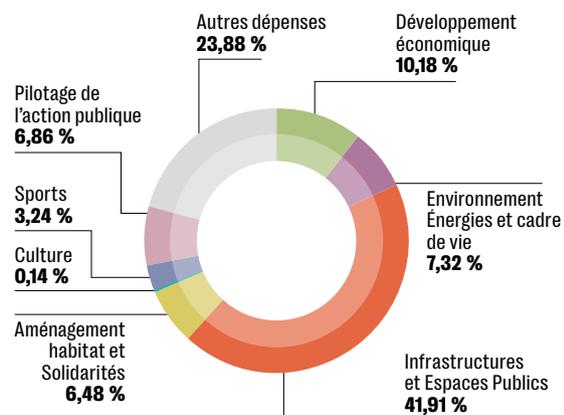
– **Les investissements liés à l'exercice d'une compétence gérée en AP/CP soit 60,5 M€** se répartissent de la façon suivante (en M€) :

• Développement économique	8,1 M€
• Environnement Énergies et cadre de vie	5,8 M€
• Infrastructures et Espaces Publics	33,3 M€
• Aménagement habitat et Solidarités	5,1 M€
• Culture	0,1 M€
• Sports	2,6 M€
• Pilotage de l'action publique	5,5 M€

– **Les autres dépenses d'un montant de 19,0 M€** ont pour objet :

• Opérations comptables	0,3 M€
• Reversement Taxe d'aménagement	3,6 M€
• Opérations financières	0,6 M€
• Opérations pour compte de tiers	0,9 M€
• Capital dette	13,6 M€

Dépenses d'ordre **7,4 M€**



RECETTES D'INVESTISSEMENT
92,9 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 92,9 M€ dont 55,9 M€ de recettes réelles et 37,0 M€ de recettes d'ordre.

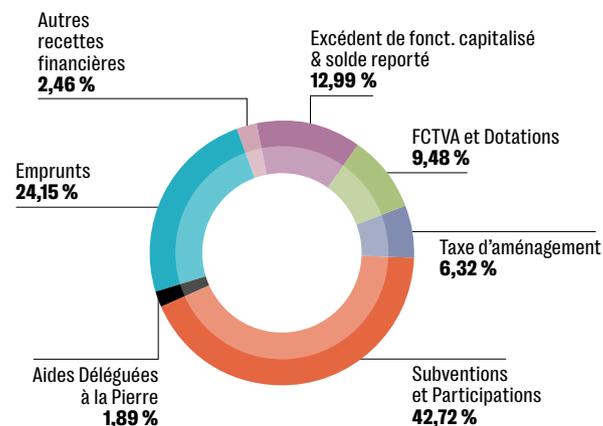
Dont :

• Excédent de fonctionnement capitalisé & solde reporté	7,3 M€
• FCTVA et Dotations	5,3 M€
• Taxe d'aménagement	3,5 M€
• Subventions & Participations	23,9 M€
• Aides déléguées à la Pierre	1,1 M€
• Emprunts	13,5 M€
• Autres recettes financières	1,4 M€
• Total	55,9 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement dégage un excédent de financement de 6,1 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2022 s'élève à 112 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 18,1 M€ et le résultat d'investissement étant de 6,1 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de **24,1 M€**.



BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

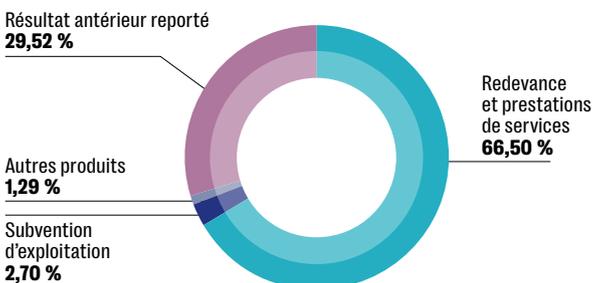
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

33,8 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 33,8 M€ dont 32,4 M€ de recettes réelles et 1,3 M€ de recettes d'ordre.

dont :

- Prestations de services	21,5 M€
dont 19,1 M€ au titre de la redevance d'assainissement et de la redevance modernisation.	
- Subventions d'exploitation	0,9 M€
- Autres produits	0,4 M€
- Résultat de l'exercice antérieur	9,6 M€



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

23,4 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 23,4 M€ dont 15,8 M€ de dépenses réelles et 7,6 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	9 M€
- Dépenses de personnel	4,6 M€
- Charges financières	0,3 M€
- Dépenses diverses et reversements	1,9 M€

Le solde des recettes et des dépenses permet de dégager **un excédent de fonctionnement de 10,5 M€.**



INVESTISSEMENT

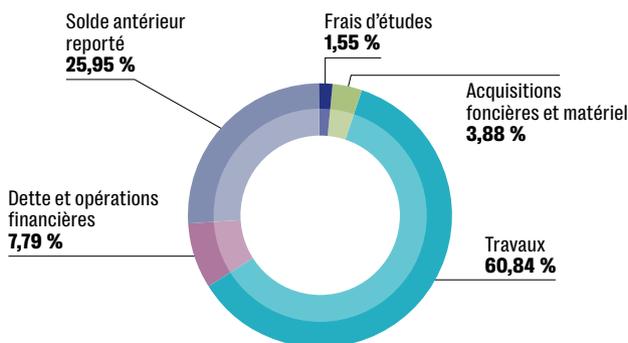
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

26,1 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 26,1 M€ dont 24,5 M€ de dépenses réelles et 1,6 M€ de dépenses d'ordre.

dont :

- Études	0,4 M€
- Acquisitions foncières et matériel	1 M€
- Travaux	14,9 M€
dont :	
- au titre des stations	1,3 M€
- au titre des réseaux	11,1 M€
- au titre des Eaux pluviales	1,4 M€
- Dette	1,9 M€
- Résultat antérieur reporté	6,3 M€



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

21,6 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 21,6 M€ dont 13,7 M€ de recettes réelles et 7,8 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

- Solde antérieur reporté et Excédent de fonctionnement capitalisé	6,3 M€
- Subventions	3,6 M€
dont 1,2 M€ au titre du remboursement des eaux Pluviales par le Budget principal	
- Emprunt	3,8 M€

Le solde des opération d'investissement fait ressortir un besoin de financement de 4,5 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2022 s'élève à 13,7 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 10,5 M€ et le besoin de financement de l'investissement de 4,5 M€, le résultat net de clôture, après affectation s'élève à la somme de **6 M€.**



BUDGET ANNEXE DE L'EAU

FONCTIONNEMENT

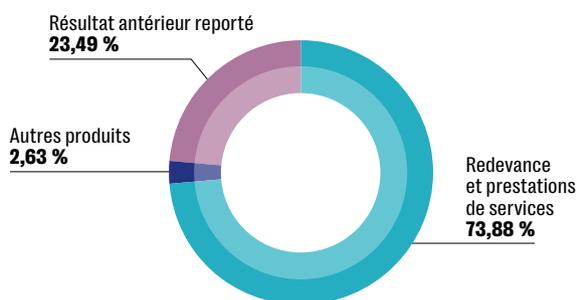
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

26,7 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 26,7 M€ dont 26,5 M€ de recettes réelles et 0,2 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

- Prestations de services	19,6 M€
dont 18,6 M€ au titre de la redevance d'eau et des autres redevances adossées dont l'Agence de l'Eau.	
- Autres produits divers	0,7 M€
- Résultat de l'exercice antérieur	6,2 M€



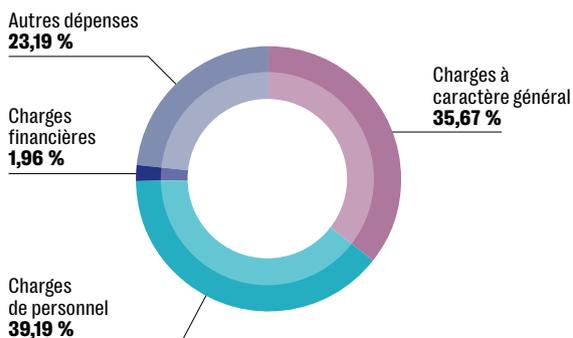
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

16,4 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 16,4 M€ dont 11,5 M€ de dépenses réelles et 4,9 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	4,1 M€
- Dépenses de personnel	4,5 M€
- Charges financières	0,2 M€
- Reversements Agence de l'eau et divers	2,7 M€

L'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement atteint **10,3 M€**.



INVESTISSEMENT

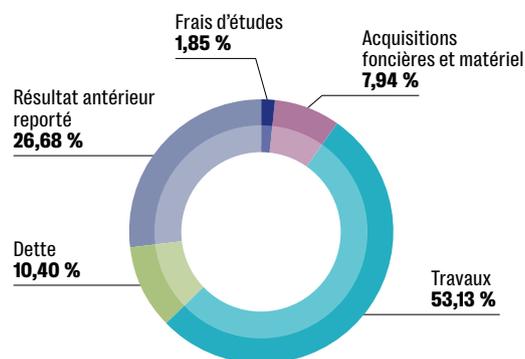
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

13,9 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 13,9 M€ dont 13,7 M€ de dépenses réelles et 0,2 M€ de dépenses d'ordre.

Dont :

- Études	0,3 M€
- Acquisitions foncières et matériel	1,1 M€
- Travaux de canalisations et réseaux	7,3 M€
- Dette	1,4 M€
- Résultat antérieur reporté	3,6 M€



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

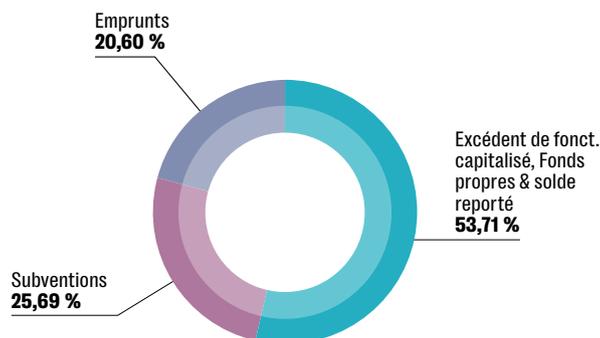
11,7 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 11,7 M€ dont 6,8 M€ de recettes réelles et 4,9 M€ de recettes d'ordre.

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement fait ressortir un besoin de financement de **2,2 M€**.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2022 s'élève à 10,7 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 10,3 M€ et le besoin de financement de l'investissement de 2,2 M€, le résultat net de clôture, après affectation s'élève à la somme de **8,1 M€**.



BUDGET ANNEXE CRÉMATORIUM

FONCTIONNEMENT

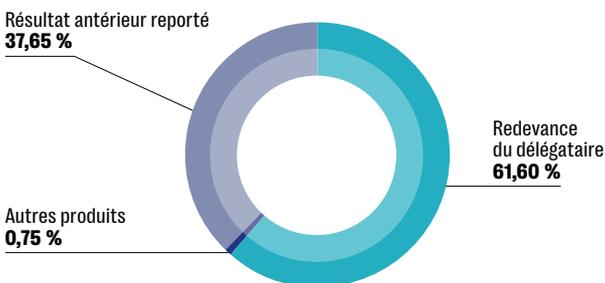
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

532 661,10 €

Les recettes réelles de Fonctionnement se sont élevées à 532 661,10 €.

Dont :

- Redevance du délégataire	328 098,38 €
- Résultat de l'exercice antérieur	200 561,72 €
- Autres produits et remboursement de fiscalité	4 001,00 €



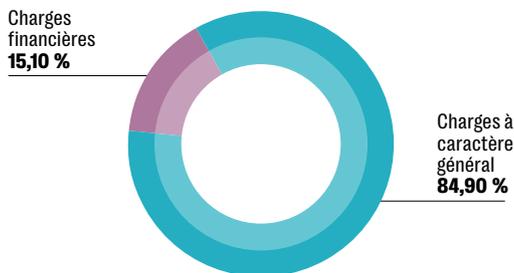
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

211 174,49 €

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 211 174 49 € dont 80 329,49 € de dépenses réelles et 130 845,00 € de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	68 194,32 €
- Charges financières	12 132,51 €
- Autres charges	2,66 €

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un **autofinancement de 452 331,61€**.



INVESTISSEMENT

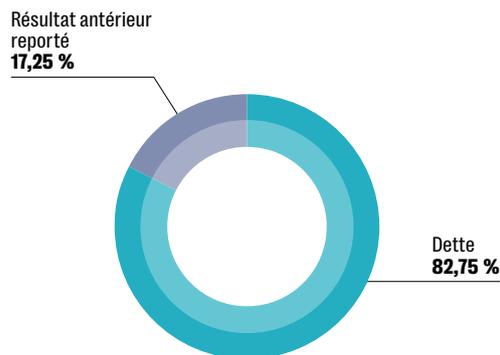
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

176 579,93 €

Les dépenses réelles d'Investissement se sont élevées à 176 579,93 €.

Dont :

- Travaux au Crématorium-Pôle Funéraire	0,00 €
- Dette	146 120,50 €
- Résultat antérieur reporté	30 459,43 €



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

307 424,93 €

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 307 424,43 € dont 30 459,43 € de recettes réelles, 146 120,50 € d'autofinancement et 130 845,00 € de recettes d'ordre.

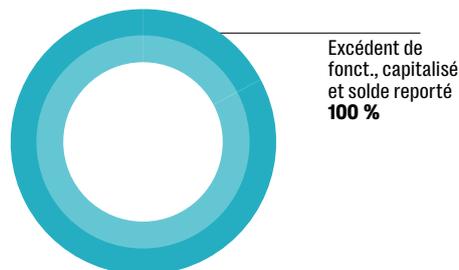
Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

- Excédent de fonctionnement capitalisé	30 459,43 €
---	-------------

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de : 15 275,50 € sur un solde global de 321 486,61€.

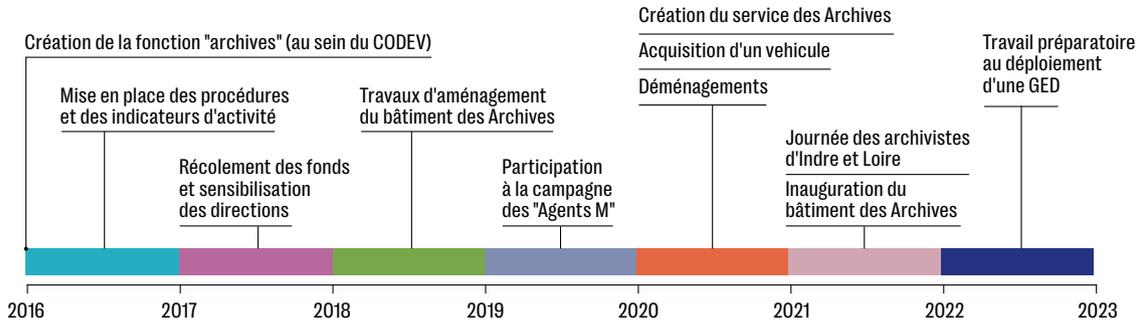
Le montant du capital restant dû au 31.12.2022 s'élève à 1,1M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 321 486,61€, le résultat net de clôture, après affectation à l'investissement, s'élève à la somme de **306 211,11€**.



ARCHIVES

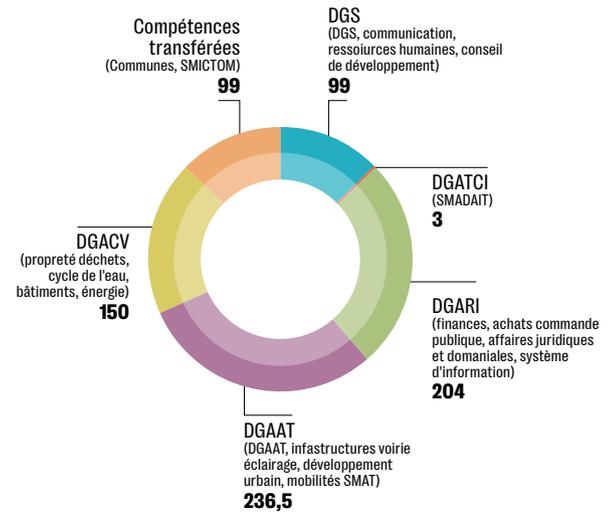
ACTIONS MAJEURES



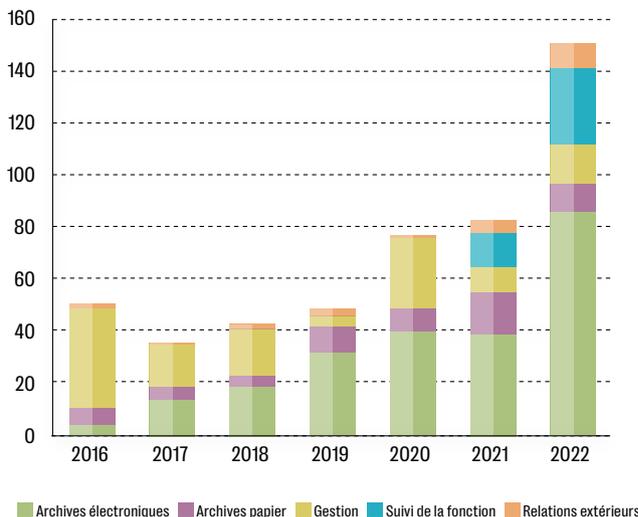
ÉVOLUTION DU VOLUME (ML) D'ARCHIVES CONSERVÉES DANS LES MAGASINS 2016-2022



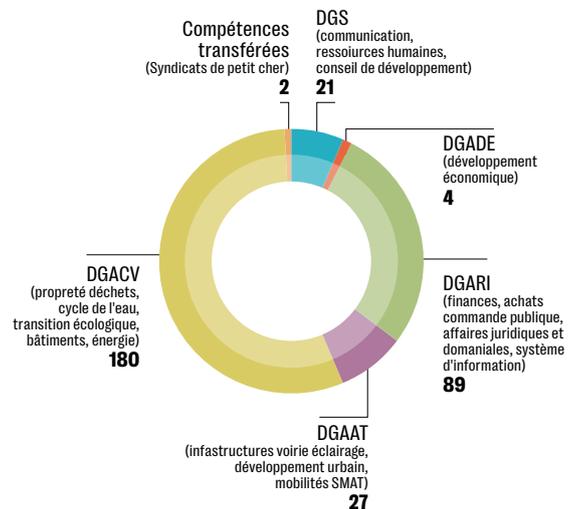
ORIGINE DES VERSEMENTS PAR DIRECTIONS 2016-2022



RÉUNIONS PAR AN ET PAR THÉMATIQUE 2016-2022



ORIGINE DES DEMANDES DE COMMUNICATION PAR DIRECTION 2016-2022



Ressources Humaines

Une diversité de métiers pour un service public de proximité

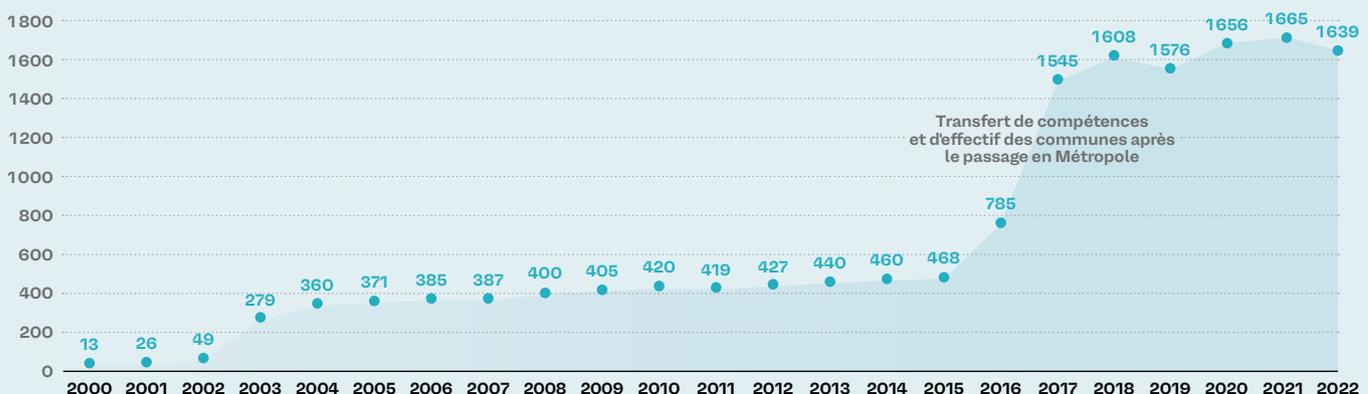
Rattaché à la Direction des Ressources Humaines, le service communication interne constitue un appui au management et à la gouvernance, en contribuant à donner du sens à l'action collective. Elle accueille les agents, participe de leur bonne intégration, leur information, leur sensibilisation au quotidien, les accompagne lors de grands rendez-vous, est à leur écoute, et contribue à un sentiment d'appartenance, à une cohésion et une culture partagée. En 2022, le service communication interne a pu poursuivre son plan d'actions fondé sur ses deux piliers, le magazine interne « Empreintes » (4 parutions/an) et l'intranet (1 500 connexions/semaine), et assurer l'information des agents au quotidien via un certain nombre d'autres supports : affichettes, tracts, documents joints aux feuilles de paie (« Repères »), mais aussi à travers des événements propices à la cohésion, au partage et au maintien de liens essentiels.

Le dispositif « Accueil des nouveaux recrutés », comme le grand rendez-vous « Tous en Fête » (au parc de la Gloriette) et les 10, 20 km/Marathon/marche nordique ont en effet pu rassembler conjointement de nombreux agents de Tours Métropole Val de Loire (avec un record du nombre de participants en 2022). Ces rendez-vous ont fédéré ainsi près de 800 agents métropolitains au total.

Le service a pu en outre poursuivre le concours photos (sur intranet), comme des jeux concours sur intranet (places, objets à gagner...), également très prisés. Il a en outre initié une procédure dans le cadre du départ en retraite des agents (dotés d'une longue carrière), avec un petit moment d'accueil et une dotation de cadeau. Enfin, il a à nouveau accompagné plusieurs actions de sensibilisation, comme autour des opérations de prévention du cancer du sein (« Octobre rose »), du handicap (3^e réalisation dans le cadre de la convention Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique), sans oublier la réalisation des cartes professionnelles.

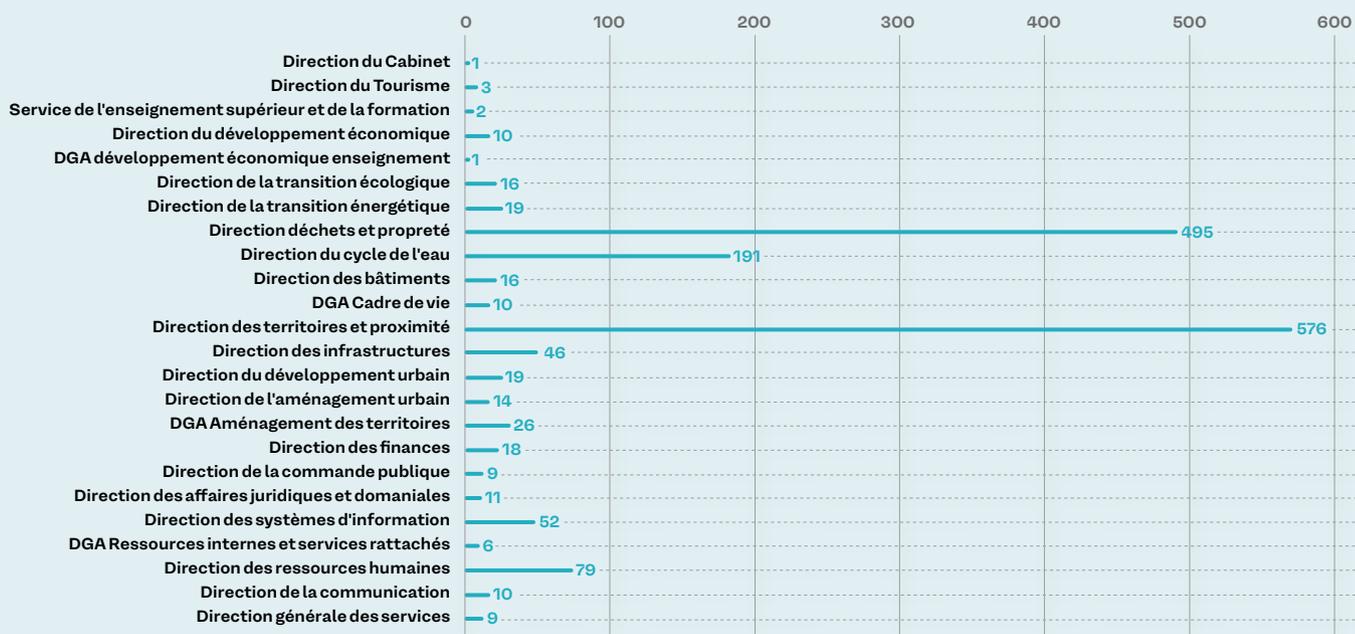
Conformément aux orientations du Plan de communication stratégique, 2022 a par ailleurs été marquée par la participation du service communication interne aux « Cafés des territoires » aux côtés de la Direction des services techniques de Tours Métropole Val de Loire et aux « Cafés com », occasions privilégiées d'échange avec les agents sur les sites extérieurs. Des actions qui illustrent une volonté affirmée de favoriser le dialogue et la proximité avec les collègues, sur l'ensemble du territoire, et de concourir à l'émergence d'un sentiment d'appartenance.

Évolution des effectifs sur postes permanents métropolitains

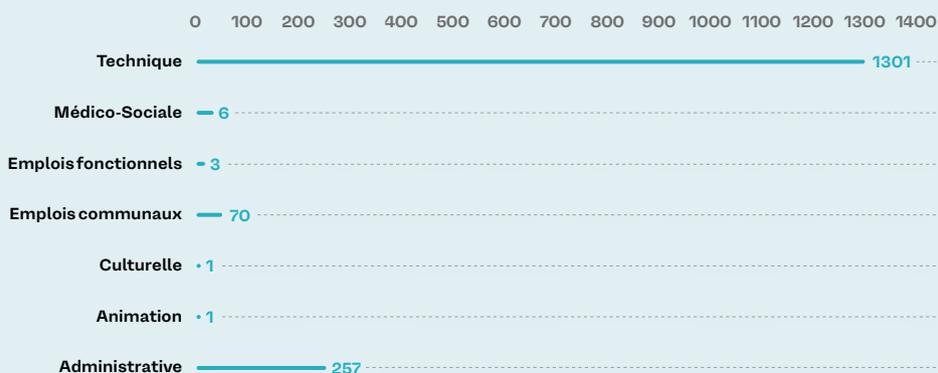


Répartition de l'effectif par compétence au 31 décembre 2022

Nombre d'agents à la Métropole par direction.



Nombre d'agents à la Métropole par filière



Politique de mobilité professionnelle des agents en 2022

La mobilité professionnelle des agents métropolitains est gérée sous 2 aspects :

- La mobilité contrainte : l'agent concerné ne peut plus exercer les missions pour lesquelles il a été recruté suite à une inaptitude physique et/ou des restrictions médicales émises par la médecine du travail. La recherche d'une nouvelle affectation est alors déclenchée afin de pouvoir accompagner l'agent concerné sur des nouvelles missions.
- La mobilité choisie : comme son nom l'indique, l'agent souhaite orienter sa carrière vers de nouvelles missions, un nouveau service. Dans ce cadre un parcours de formation professionnelle peut lui être proposé afin de faciliter sa recherche de poste.

LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE EN 2021



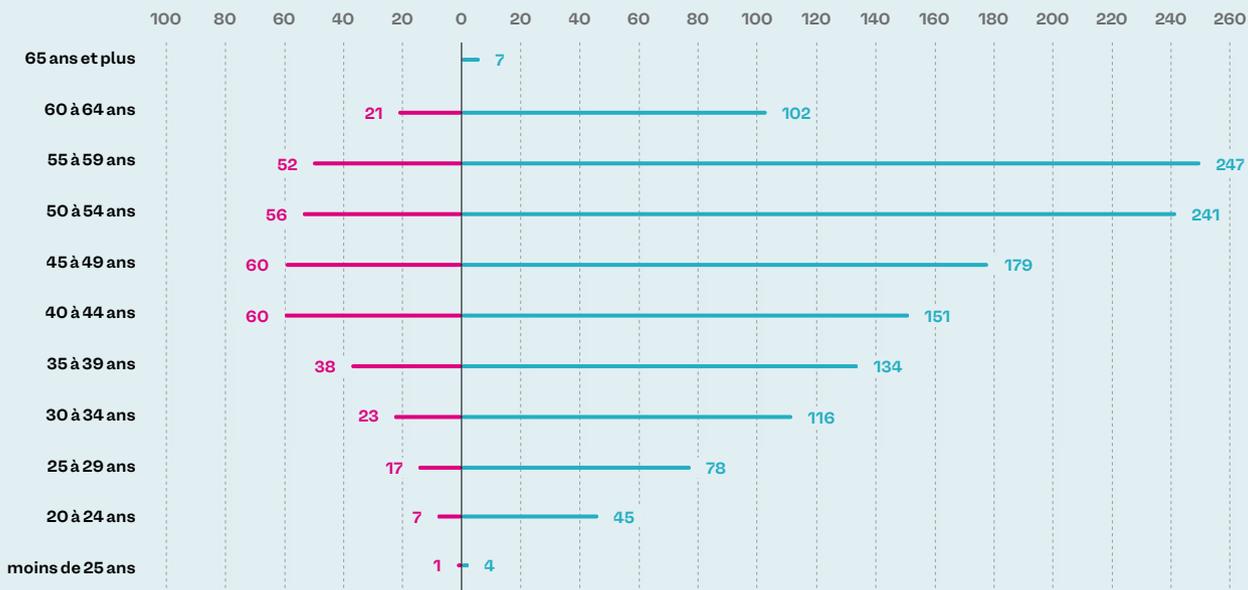
Quelques chiffres

Au 31 décembre 2022, 89 situations en suivi dont près de 50 réceptionnées sur l'année :

- 47 situations concernent la mobilité contrainte
 - 42 situations concernent la mobilité choisie
- 23 conventions d'immersions « passerelles » entre la Métropole et la Ville de Tours ou la Ville vers la Métropole ont également été réalisées et 8 conventions d'immersion entre directions métropolitaines.

Pyramide des âges au 31 décembre 2022

Les tranches d'âge les plus représentées sont les tranches 40-44 ans et 45-49 ans pour les femmes et 55-59 ans pour les hommes.



Les recrutements

Au cours de l'année 2022, 232 commissions et jurys de recrutement ont été organisés pour les services de la Métropole. Le recours à l'apprentissage poursuit sa progression puisque l'on dénombre 24 apprentis en formation dans les différents services pour des diplômes allant du CAP au Master.

La Prévention et Qualité de Vie au Travail

Le service Prévention et Qualité de Vie au Travail (PQVT) regroupe la médecine du travail, la prévention des risques professionnels et l'accompagnement social des agents. Il conseille et assiste l'établissement dans la mise en place d'une politique de prévention visant à améliorer la sécurité et les conditions de travail des agents. Son action se traduit par la rédaction et la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels, la réalisation d'aménagement de poste de travail, la formation des agents aux risques professionnels. À cet effet, en 2022, 934 agents ont suivi une action de formations en prévention des risques professionnels. L'équipe médicale composée de 2 médecins du travail et d'une infirmière en santé au travail a reçu 695 agents au cours de l'année pour évaluer la compatibilité de l'état de santé de l'agent avec le poste occupé.

Le service accompagne également les personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE). Depuis 2020, dans le cadre d'un conventionnement avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, le service met en œuvre des actions visant à recruter ou maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Avec un taux d'emploi à 4,23 % Tours Métropole se rapproche progressivement du taux légal des 6 % grâce à sa politique RH en faveur du handicap.

Un accompagnement social est également proposé aux agents métropolitains. L'assistante sociale du personnel a ainsi suivi 47 agents sur différentes problématiques personnelles (démarches administratives, accompagnement budgétaire, aide à la recherche de logement...).

La formation

Les principales thématiques de formations réalisées en intra et prévues au plan de formation 2022 ont été les suivantes : le parcours managérial, les marchés publics, la réception et le décompte général dans les marchés de travaux, la programmation pluriannuelle et la gestion des APCP et les nouveaux cahiers des clauses administratives générales de fournitures et de services.

Des formations organisées en intra et communes avec la Ville de Tours ont aussi eu lieu sur : la ré-acquisition des savoirs de base (lire, écrire compter), l'accueil et relation avec le public (tous services), la prévention et la sécurité (habilitation à l'utilisation de la tronçonneuse), la communication avec le public (spécifiquement pour les agents des parcs et jardins).

Le dialogue social et l'expression des agents

Le service Dialogue social placé à la Direction des Ressources Humaines a favorisé les échanges entre la Métropole employeur et les salariés par l'intermédiaire des représentants du personnel siégeant dans les instances représentatives du personnel et des organisations syndicales.

Après les élections professionnelles du 8 décembre 2022, il a installé les nouvelles instances représentatives du personnel (le Comité social territorial remplace le Comité technique ; une formation spécialisée en santé sécurité et condition de travail est placée auprès du CST et remplace le Comité d'Hygiène, de sécurité et des conditions de travail) conformément à la réglementation, et mis en place leurs nouveaux représentants pour le mandat 2023/2026. Des temps d'échange et de travail avec ces derniers sont également organisés pour favoriser la concertation et mettre en œuvre les orientations retenues dans le cadre de l'agenda social de Tours Métropole Val de Loire afin de décliner la politique des ressources humaines autour de thématiques fortes : l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'amélioration des conditions de travail des personnels, renforcer la qualité managériale et le sentiment d'appartenance des agents métropolitains, etc.

En 2022, le paramétrage d'une application métier (Oxyad Actes) a permis de dématérialiser et de sécuriser l'intégralité du processus d'instruction des dossiers des instances représentatives du personnel pour chacune des étapes, depuis la rédaction d'un rapport jusqu'à la validation finale du dossier et des sujets inscrits à l'ordre du jour par l'Autorité. Le déploiement de l'application auprès des utilisateurs au sein des directions et de leurs responsables hiérarchiques permettra, en 2023, de finaliser le pilotage de cette nouvelle interface et de mettre en œuvre une méthode de travail structurée et performante. Un cycle de formation interne est déployé par le service Dialogue social pour accompagner chaque utilisateur dans l'acquisition de cette nouvelle compétence.



www.tours-metropole.fr

Tours Métropole Val de Loire
60 avenue Marcel Dassault
CS 30651/37206 Tours Cedex 3
Tél. 02 47 80 11 11 / Fax 02 47 80 11 15

Conception et réalisation graphique : www.efil.fr
Photo de couverture : Léonard de Serres
Crédits photos : Tours Métropole Val de Loire
Impression : Numeriscann
Tirage : 250 exemplaires



**La chaufferie biomasse
du Menneton a été
officiellement inaugurée
en février 2022.**



Ballan-Miré
Berthenay
Chambray-lès-Tours
Chanceaux-sur-Choisille
Druye
Fondettes
Joué-lès-Tours
La Membrolle-sur-Choisille
La Riche
Luynes
Mettray
Notre-Dame-d'Oé
Parçay-Meslay
Rochechouart
Savonnières
Saint-Avertin
Saint-Cyr-sur-Loire
Saint-Étienne-de-Chigny
Saint-Genouph
Saint-Pierre-des-Corps
Tours
Villandry